

Le ne fay rien
sans
Gayeté

(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin



A 115 555

ÉMIGRATION
ET
COLONISATION

DANS

**LA PROVINCE BRÉSILIANNE DE RIO-GRANDE-DU-SUD, LA
RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY ET TOUT
LE BASSIN DE LA PLATA.**

« Dieu dit : CROISSEZ, MULTIPLIEZ,
« REMPLISSEZ LA TERRE, — c'est
« à-dire cultivez-la bien ; car sans
« cela comment peupler ? — ET LA
« PARTAGEZ, — car sans cela com-
« ment cultiver ? . . . »

(PAUL-LOUIS COURRIER, *simple discours*)

Par M. Arsène Isabelle.

Ancien chancelier du Consulat-Général de France, — auteur
du Voyage à Buenos-Ayres et à Porto-Alegre, de Notes com-
merciales et de plusieurs autres écrits sur Montevideo.

Montevideo.

—
MDCCCL.

REVUE

COLONIALE

IMPRIMÉ PAR LAFERRIÈRE, FILS.



A M. John Lelong

Consul-Général de la République Orientale de l'Uruguay, délégué de la population Française de la Plata, etc.

MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

Il y a huit ans déjà, — huit siècles pour nous ! — que vous faites preuve d'un zèle infatigable, d'un dévouement pur et sincère dans la défense de la plus sainte des causes, — celle de l'indépendance d'un peuple constitué, libéral, hospitalier, ami et allié de la France ; — dans l'accomplissement du plus sacré des devoirs, celui de réclamer l'exécution des traités, et l'application, en faveur de la population française du Rio de la Plata, des principes libéraux qui régissent les nations policées ;

des maximes de justice qui constituent ce contrat tacite, universellement connu et admis, sous le titre non équivoque de **DROIT DES GENS** ; principes et maximes essentiellement nécessaires au développement de la civilisation du monde, et sans lesquels, d'ailleurs, nul progrès commercial, industriel et social ne pourrait être réalisé à l'extérieur.

Vos généreux efforts ne doivent pas demeurer stériles : la mémorable discussion du 30 avril 1849, dans le sein de l'Assemblée Nationale, et le vote unanime qui l'a terminée, nous sont un sûr garant de l'intérêt que notre cause inspire aux Représentans de la France républicaine.

Quoiqu'il advienne, Monsieur, votre conduite ferme, loyale et éclairée, a fait naître dans l'âme de vos compatriotes reconnaissans un sentiment de profonde estime et de juste admiration, que je partage avec eux sans aucune restriction. Ce sentiment, croyez-le, Monsieur, se perpétuera dans notre population ; il attirera sur votre nom respectable les bénédictions de tous les hommes de coeur et d'intelligence qui viendront après nous habiter ces contrées, si dignes d'un meilleur sort.

C'est comme un des membres les plus maltraités, mais les plus résignés de la population française de la Plata, que je vous offre ce faible tribut d'hommage et de vénération. J'ose me flatter, Monsieur et cher compatriote, que vous ne le refuserez pas ; que vous y puiserez, au contraire, de nouvelles forces, de nouvelles preuves pour convaincre les incrédules, s'il en existait encore après vos dernières publications. — Et lorsque la question de la Plata sera définitivement résolue, vous nous aiderez, j'en suis sûr, à réparer les maux incalculables qu'une politique faible et irrésolue a fait à ce pays, à notre commerce et à nos personnes.

Ne vous laissez pas de dire et de répéter à chaque nouveau ministre que le flot parlementaire ou la sagesse présidentielle amène au pouvoir, que s'il n'y a pas, pour le moment, dans le Rio de la Plata, *faim et soif* (1) de produits français, — il y a, en revanche, dans la province brésilienne de *Rio-Gran-*

de-du-Sud, dans les républiques de l'*Uruguay*, de *Buenos-Ayres*, de l'*Entre-Rios*, de *Corrientes* et de *Santa-Fé*, sous le plus beau ciel du monde, sur le bord de rivières navigables et boisées, *plus d'un million d'hectares* de terres arables et fertiles qui réclament des TRAVAILLEURS, — et que ces travailleurs, s'ils venaient s'y établir sous la protection de traités spéciaux qu'on pourrait faire avec les gouvernemens américains, auraient, à n'en pas douter, énormément *faim* et *soif* de produits européens de toute espèce.

Dites bien encore à nos hommes d'Etat (qui n'ont pas l'air de trop s'en préoccuper), que le PAUPÉRISME est un vilain mal, un hôte fort incommode dans une société comme la nôtre ; que s'ils comprennent les véritables intérêts de la France, en général, et les leurs en particulier, ils doivent user de leur influence auprès du Président de la République pour qu'il encourage, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, l'ÉMIGRATION et la COLONISATION dans l'Amérique du Sud, et dans toutes les parties du monde. Pour moi, c'est le *to be or not to be* de Hamlet.

Je me félicite, Monsieur et cher compatriote, de trouver cette occasion de vous réitérer publiquement les assurances de ma profonde estime et de mon entier dévouement.

Arsène Isabelle.

Montevideo, le 6 février 1850.

(1) Expression du marquis de Lansdowne, premier ministre de l'Angleterre, dans la discussion de la Chambre Haute du Parlement, le 23 avril 1849, et qui fait allusion aux débouchés fabuleux que le commerce anglais se flattait de trouver à Buenos-Ayres, après la levée du blocus.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Second block of faint, illegible text in the middle of the page.

Third block of faint, illegible text at the bottom of the page.

INTRODUCTION.

SOMMAIRE.

Motif qui a déterminé l'auteur à composer ce livre. — Division de l'ouvrage en trois parties, subdivisées en chapitres. — Matières principales traitées dans chaque partie. — Notes et renseignements nouveaux contenus dans un appendice. — Profession de foi de M. Isabelle. — Sa confiance dans l'avenir de ce pays, révélée par plusieurs écrits. — Véritable panacée universelle pour guérir le cancer social connu sous le nom de Paupérisme.

L'accueil flatteur qu'ont reçu dans le public et dans la presse Orientale (1), divers écrits que j'ai publiés dans le journal le *Patriote Français* de cette ville, en 1845 et en 1849, sur l'EMIGRATION et la COLONISATION dans cette partie de l'Amérique, que j'habite depuis vingt ans, m'a déterminé à les

(1) Voir le *Comercio del Plata* du 14 novembre 1849, et le *Nacional* de mai ou juin 1845.

réunir en un corps d'ouvrage, mieux coordonné, moins mal rédigé peut-être, qui se compose de trois parties distinctes, subdivisées en chapitres portant chacun un titre, ou plutôt une courte analyse des matières qui y sont traitées.

La première partie fait connaître des projets d'émigration et de colonisation officiellement arrêtés par le gouvernement brésilien et par l'assemblée législative de la belle et riche province de *Rio-Grande-du-Sud*, que j'ai parcourue dans toute son étendue en 1834.

La seconde partie fait connaître la position avantageuse de la *Bande-Orientale*, ses ressources, son avenir commercial, et s'occupe spécialement d'un projet de colonisation du littoral de cette République, que je formai, sur la demande de plusieurs personnes, à l'occasion des concessions de terres et de bestiaux accordées par la nation aux légions étrangères qui auront concouru à la défense de l'indépendance du pays.

La troisième partie contient des considérations générales et mes vues particulières sur la possibilité et la convenance d'arriver, une fois la paix rétablie, à combiner entre les gouvernements des États riverains de la Plata, du Parana et de l'Uruguay, un système général d'émigration et de colonisation qui aiderait puissamment à consolider cette PAIX, si ardemment désirée; et qui contribuerait, de plus, avec les colonies brésiliennes, à donner une impulsion immense au commerce de la Plata et du Brésil.

J'ai réuni dans un appendice des notes et des renseignements nouveaux, qui ne pouvaient trouver place dans le texte sans y jeter la confusion, en interrompant l'ordre des idées ou des faits; mais qui, néanmoins, m'ont paru assez importants pour mériter de fixer l'attention du lecteur.

Cette publication semble devoir inspirer un nouvel intérêt, aujourd'hui que nous sommes à la veille d'un dénouement satisfaisant du triste drame dont le territoire Oriental est le théâtre depuis sept ans; aujourd'hui, surtout, que nous avons la certitude que les hommes les plus influens de l'Europe — de la FRANCE, principalement, — seconderont de tout leur pouvoir et de tous leurs moyens, les vues généreuses et élevées des gouvernements américains qui marcheront ou continueront à marcher franchement dans la voie, si féconde et si glorieuse, que leur ont tracé depuis 50 ans les ÉTATS-UNIS de l'Amérique du Nord.

La conviction profonde que j'ai, que ces magnifiques con-

Arées sont appelées à jouer prochainement un rôle important dans le mouvement commercial du monde, et à exercer une heureuse influence sur les destinées de la France, n'est point l'effet d'un sentiment vague, ou de preuves purement morales qui peuvent tromper l'esprit tout en séduisant le cœur ; non, cette conviction est fondée sur des preuves d'une évidence irrésistible et victorieuse : il y a seize ans qu'elle a commencé à germer dans mon esprit, lorsque j'entrepris à mes frais, avec le désir d'être utile au commerce français, un voyage à Porto-Alégre par l'Uruguay et les anciennes Missions. Depuis lors elle s'est enracinée de plus en plus par un examen attentif des faits, des événements politiques, et par un long séjour au milieu du peuple le plus sympathique au caractère et aux habitudes françaises ; celui de l'Amérique du Sud qui avançait le plus rapidement dans la voie de la civilisation, du progrès intellectuel et social, lorsque le fléau de la guerre est venu paralyser son essor rapide.

Sept ans de siège, --- sept ans de souffrances, de privations pour tous, de pertes irréparables pour moi, — n'ont point abattu mon courage ni altéré mes convictions. Jamais je n'ai désespéré de la noble cause de MONTEVIDEO, et encore moins des destinées brillantes qui sont réservées à cette République, si elle veut demeurer fidèle aux principes humanitaires qu'elle a proclamés et pratiqués, avant et pendant cette guerre, aux applaudissements unanimes des hommes généreux de toutes les nations civilisées. Ma confiance dans l'avenir de ce pays s'est révélée par plusieurs écrits plus ou moins étendus : — 1° sur l'armement des français de Montevideo — 2° sur la navigation du Parana — 3° sur le mouvement de notre commerce dans le port de Montevideo avant l'invasion, et ensuite à l'époque de l'intervention collective de la France et de l'Angleterre, — 4° sur l'émigration et la colonisation, — 5° sur le paupérisme et ses épouvantables effets.

Tous ces écrits ont été successivement publiés, depuis 1843 jusqu'à ce jour, dans le journal le *Patriote Français* ; ils ont été signés en toute lettres, ou revêtus de mes initiales, de manière à ne laisser aucun doute sur leur origine. Je n'ai jamais reculé devant la responsabilité de mes actes ; et ce n'est point, comme plusieurs pourraient le croire, par une vaine gloriole, ou par le désir puérile de *faire parler de moi*, que j'ai signé mes articles dans cette oeuvre de dévouement et d'abnégation qui s'intitule avec raison, depuis sept ans, le PATRIOTE FRAN-

CAIS. Si j'avais eu cette faiblesse d'esprit, j'en aurais été promptement guéri par les injures, les calomnies, les personnalités odieuses que cela m'a attiré de la part de mes adversaires politiques les plus passionnés. Je me flatte, néanmoins, qu'ils regretteront un jour d'avoir été si injustes et si peu courtois dans le jugement hasardé qu'ils ont porté sur mon compte. Ils se convaincront, j'espère, que je ne suis point *un homme de parti* ; que tous mes efforts ont tendu, d'abord, à obtenir aide et protection de la part de la FRANCE pour des existences et des fortunes cruellement menacées, et à défendre, ensuite, les intérêts généraux du commerce français, intimement liés au triomphe des libertés orientales.

Je ne tire point vanité de ma plume ; j'en fais encore moins un trafic ; j'écris non pour faire de l'esprit ou de l'érudition, mais pour propager des IDÉES et des FAITS dont l'examen et la discussion peuvent être utiles à ma patrie et au pays qui m'a donné l'hospitalité.

Je signe mes écrits parce qu'ils sont sérieux, mûrement réfléchis, et que je les crois destinés à produire quelque bien dans ce monde et dans l'autre ; non point précisément par leur influence directe, mais par celle des écrivains de premier ordre qui daigneront, je l'espère, les étudier, les analyser, les apprécier, et recommander ensuite aux personnes compétentes l'application immédiate de ce qui paraîtra praticable, *après la pacification de ces contrées.*

Mon nom, du reste, n'est pas complètement inconnu en France : il a trouvé quelques protecteurs, j'ose dire quelques amis désintéressés, dans le monde littéraire et même dans le monde savant, à l'époque où j'ai publié la relation du *voyage à Buenos-Ayrès et à Porto-Alegre* (1835). Les principaux journaux de Paris, du Havre, de Nantes, de Bordeaux, de Marseille, de Caen, d'Orléans et de Tours en ont rendu un compte exact et détaillé. Cette relation a mérité l'honneur d'être citée à plusieurs reprises dans l'excellent traité de géographie de M. Adrien Balbi (édition de 1840), --- dans le grand et magnifique ouvrage de M. Alcide d'Orbigny, sur ces contrées, — dans les annales des voyages, publiées à Paris, par la société de géographie, sous la direction du savant M. Eyriès ; dans le Dictionnaire du commerce, l'Univers pittoresque et plusieurs autres ouvrages d'une moindre importance.

Je me suis cru obligé, dès lors, de profiter de mon nouveau séjour en Amérique, et surtout des loisirs forcés d'un long siè-

ge, pour compléter une mission volontaire, il est vrai, mais toute de dévouement, qui m'avait paru intéresser les amis du progrès commercial de la France à l'étranger. Ces mêmes amis diront si j'ai rempli ma tâche en conscience. En tout cas, les personnes qui ont lu ou prendront la peine de lire le *Voyage à Buenos-Ayres*, verront que ma conduite et mes écrits ont été complètement logiques. Je suis venu me fixer ici avec ma famille sans que rien ne m'obligeât à m'expatrier ; mais j'étais sans fortune, j'avais besoin de travailler avec fruit, et j'ai tourné mes regards vers l'État Oriental de l'Uruguay. Le beau ciel azuré de cette République, la fertilité rare de son sol, la variété de ses ressources naturelles, la facilité des communications avec l'intérieur par les fleuves et les rivières qui l'arrosent ; son système monétaire, la valeur invariable des monnaies d'or et d'argent en circulation ; la forme de son gouvernement, la sagesse de ses institutions politiques ; l'affabilité de ses magistrats ; l'aménité des habitants, furent les causes déterminantes de mon choix. L'immigration basque commençait à s'établir et à se régulariser ; notre commerce suivait une marche progressive qui promettait les plus heureux résultats ; Montevideo grandissait à vue d'oeil ; tout présageait un avenir brillant et stable quand une guerre cruelle et impie est venue refouler la CIVILISATION au pied des remparts de la ville héroïque.

Suivant pas à pas les événements politiques et les fluctuations de l'opinion, j'ai cherché à tirer parti des uns et des autres pour développer de plus en plus des idées fixes, des *idées mères*, si je puis m'exprimer ainsi, qui se trouvent à l'état d'embryon dans mon premier ouvrage. Ma correspondance comme voyageur, — comme agent consulaire — et comme négociant — a toujours été en harmonie avec ma conduite et mes écrits. Si en m'imposant cette ligne de conduite je n'ai pas trouvé la route qui mène à la fortune, il me reste au moins la satisfaction de ne pas m'être écarté du chemin de l'honneur.

Cette profession de foi était nécessaire pour justifier aux yeux du public Montevidéen la persistance que j'ai mise à constater la priorité d'origine de certaines idées, ou de certaines doctrines qui se généralisent en France comme ici ; mais dont l'application récente soit au Brésil, soit dans la Plata, fut prévue et recommandée par moi, — comme moyen de salut, — il y a déjà quinze ans. Je l'ai soutenue, discutée et développée

dans la presse périodique de Montevideo, sous diverses formes depuis le commencement du siècle.

Ce n'est certes point pour m'attribuer seul la gloire de l'initiative que je revendique cette priorité : je sais que mes écrits n'ont pu influencer, en aucune manière, sur la marche des événements ; je n'ignore pas non plus que *mes idées* ne sont pas nouvelles., le bon sens populaire dit avec raison qu'*il n'y a rien de neuf sous le soleil* ! On pourrait, en effet, en chercher l'origine dans la grande émigration égyptienne qui, sous la conduite de Cécrops (l'an 1580 avant J.-C.) alla peupler et cultiver la vieille patrie des Pélasges, ou bien encore dans celles d'Abraham pour la terre de Chanaan, de Jacob pour l'Égypte, et des Israélites pour la *terre promise*. L'excès de population, d'une part, la tyrannie des hommes ou des institutions, de l'autre, ont de tout temps forcé les descendants de Sem, de Cham et de Japhet à émigrer alternativement les uns chez les autres.

Je sais, en outre, que mes idées sont devenues pratiques aux États-Unis depuis un demi-siècle ; qu'elles brillent de tout leur éclat dans la législation de ce peuple intelligent ; que le dernier des citoyens de l'Union les comprend, et en subit avec orgueil les glorieuses conséquences ; — qu'enfin elles appartiennent évidemment au domaine de l'économie politique et du droit des gens libéral ; — mais c'est une satisfaction d'amour-propre qui m'est due, et dont je puis, sans trop de vanité, me glorifier, d'avoir mieux vu, mieux compris que la généralité des hommes qui ont visité ces contrées, avant ou après moi, le bel avenir qu'on pouvait leur frayer, les sympathies qui nous y attiraient, les ressources naturelles, les conditions morales et physiques qui devaient tout particulièrement nous y attacher, nous autres Français. Et par une conséquence naturelle, j'ai démontré d'une manière palpable les immenses bienfaits qui peuvent résulter pour la France --- et pour l'Amérique du Sud --- d'une émigration régulière et progressive de **TRAVAILLEURS** dans la Plata.

Lorsque M. Aimé Bonpland me fit l'amitié de me communiquer le dernier rapport annuel du président de Rio-Grande-du-Sud, je fus frappé des progrès matériels de cette belle province ; ainsi que des nombreuses améliorations qui ont été introduites dans son système administratif depuis que je l'ai visitée ; mais ce qui a été pour moi un trait de lumière, et un véritable sujet de satisfaction, ce sont les plans de *colonisation*

qu'on y a développés, tout récemment, avec une rare sagacité. Je résolus aussitôt de mettre de nouveau la main à l'œuvre pour porter à la connaissance des penseurs et des écrivains de mon pays, les bonnes nouvelles que m'apportait l'illustre naturaliste, --- admirateur non moins fervent que moi de la beauté du climat et de la fertilité des terres, dans les vastes solitudes qu'il venait de parcourir.

Encore sous l'impression des formidables insurrections qui ont eu lieu à Paris, et de celles qui menaçaient la France entière, il m'a paru utile et opportun, en même temps, de remonter à la véritable source d'une situation aussi alarmante, d'un état d'exaltation et de haine si énergiquement manifesté au sein de la nation la plus riche (collectivement), et la plus policée de l'Europe. J'ai cru la trouver dans l'accroissement rapide de la population générale de la France, --- évidemment mal répartie, --- hors de toute proportion avec l'étendue de ses terres arables. De là l'insuffisance de la nourriture ; de là les progrès effrayants du PAUPÉRISME ; de là encore le malaise général, l'incertitude de l'avenir, les souffrances des prolétaires et l'exaltation terrible des hommes d'action. . . . c'est-à-dire des hommes qui ne descendent qu'à leurs corps défendant à l'état de *crétinisme* auquel on les réduirait tous sans pitié, si de temps en temps ils ne montraient les dents. Triste et cruelle nécessité sans doute ; mais qui s'explique par un besoin impérieux de la nature, *celui de manger* ; par un droit incontestable, --- **CELUI DE VIVRE** ; -- et qui peut trouver son excuse, aux yeux de la raison, dans l'égoïsme et l'imprévoyance de la bourgeoisie.

Le mal découvert, j'ai cherché le remède, et je n'en ai pas trouvé de meilleur que celui-là même que j'indiquais, il y a quatorze ans, à M. Max de Lambert, alors sous-directeur au département des affaires étrangères, dans une conversation, en présence d'une personne dont je pourrais, au besoin, invoquer le témoignage. Or, ce remède salutaire, c'est l'EMIGRATION et la COLONISATION sur une grande échelle, dans toutes les parties du monde qui réclament des bras laborieux et intelligents.

C'est sur ces données que j'ai rédigé en peu de jours le travail intitulé : « *De la colonisation dans la province brésilienne de Rio-Grande-du-Sud.* » Inséré, comme je l'ai dit plus haut, dans le journal le *Patriote*, je l'ai fait suivre d'une série d'articles ayant pour titre principal : **AUX HEUREUX DE LA TERRE** ! spécialement consacrés à développer les preuves des funestes effets de l'excès de population dans notre beau

pays de France. Les conclusions que j'en tire sont les mêmes que dans le premier travail ; mais elles m'ont paru acquérir une nouvelle force, en présence du sombre et fidèle tableau qui offre aux yeux épouvantés du philosophe, aux regards attristés du penseur, --- *trente millions de prolétaires.* dont **DIX-NEUF MILLIONS**, au moins, végètent dans le *dénûment*, la *misère* ou la *pauvreté*!! (1)

Aussi fortement impressionnés que moi par les souffrances de la mère-patrie, convaincus aussi de l'efficacité du remède proposé dans mes écrits, une réunion de compatriotes et d'amis de l'humanité décida, le 11 novembre dernier, qu'un exemplaire de ces mêmes écrits serait envoyé par la première occasion directe, à une société philanthropique de Paris ; --- que cet envoi serait accompagné d'un mémoire qui traiterait de la *direction* et de l'*organisation* que l'on pourrait donner à l'émigration des travailleurs dans tous les pays du monde ; --- qu'enfin la rédaction serait confiée au président de cette réunion.

Le mémoire fut en effet rédigé quelques jours après ; mais le manque d'occasions pour France fut un obstacle à son envoi immédiat. Ce n'est que tout récemment qu'il a pu partir, par le navire la *Bonne-Jenny*, capitaine Aubert, en destination du Havre.

J'aurais certainement passé sous silence tous ces détails d'un intérêt secondaire, si une circonstance fort remarquable ne me forçait, pour ainsi dire, d'en faire un accessoire obligé de mon travail. Je veux parler de la connaissance que nous avons eue, le mois dernier, du premier numéro d'une nouvelle revue publiée à Paris, en septembre 1849, sous le titre d'*Annales de l'extinction du paupérisme, etc.*, destinée à donner les comptes-rendus des travaux d'un conseil d'émigration et de colonisation, et à traiter spécialement toutes les questions relatives à l'extinction du paupérisme par l'émigration et la colonisation, soit en France soit à l'étranger.

Comme la tâche que s'était imposée le digne président de la

(1) Voyez un ouvrage de M. Perreymond, intitulé : *Le Bilan de la France*.

Voyez encore un admirable travail de M. Pierre Leroux, intitulé : *De la Ploutocratie*, tomes 4 et 5 de la Revue Indépendante.

Et le *Berger de Kravan*, par Eugène Sue.

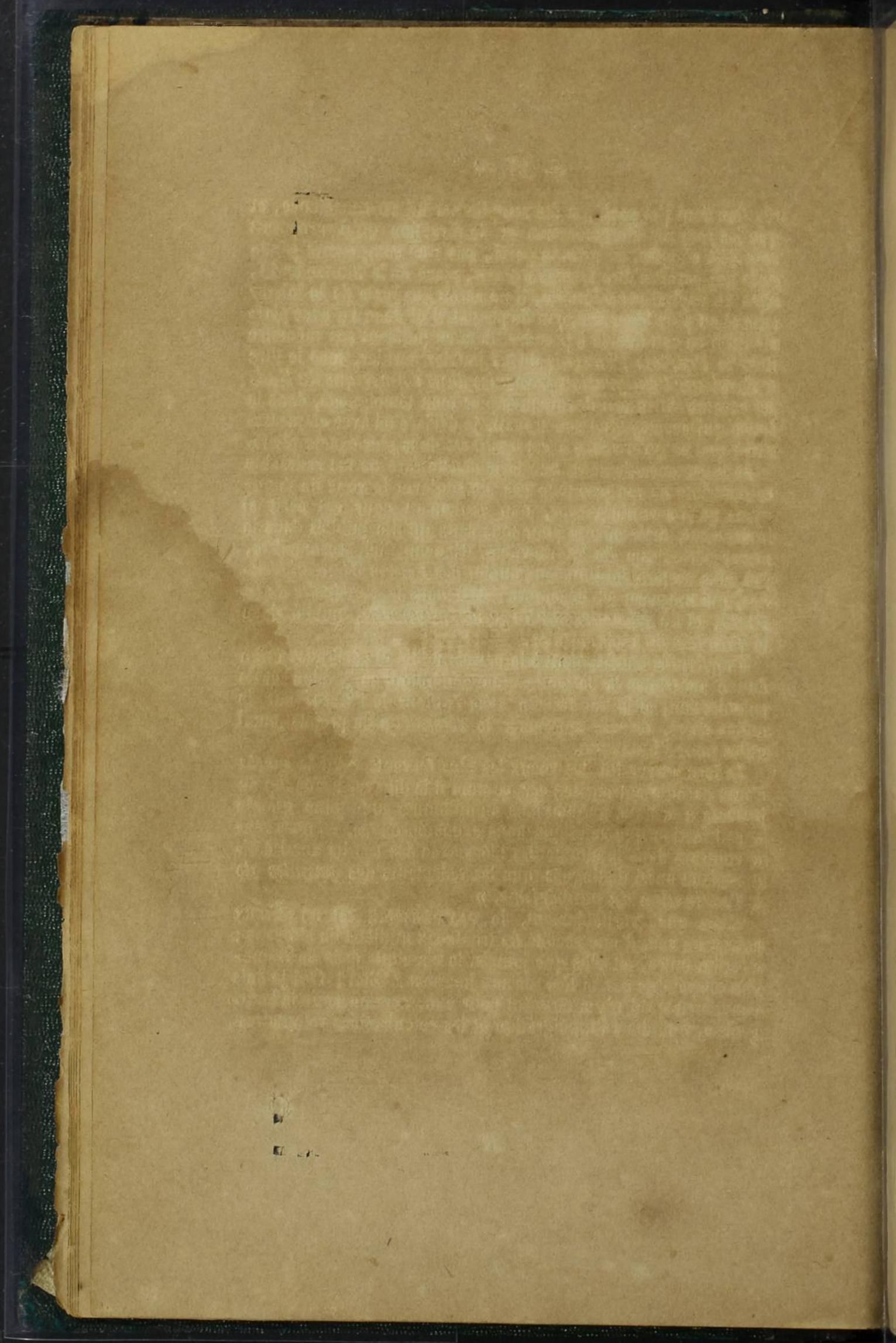
réunion dont j'ai parlé, a été remplie par lui en conscience, et que les moyens d'organisation et de direction qu'il proposait sont déjà adoptés, en grande partie, par une *compagnie générale* qui paraît s'être formée à Paris, place de la Bourse n° 11, avec un capital considérable, il ne serait pas juste de le laisser exposé au plus léger soupçon de plagiat. J'ai donc vu avec plaisir qu'il se soit décidé à prendre date en publiant son mémoire dans le *Patriote Français* du 27 janvier dernier, sous le titre d'*Essai sur l'émigration française dans l'Amérique du Sud*. Et comme il a cru devoir invoquer mon témoignage, dans la lettre qui accompagne son travail, je déclare ici avec empressement que ce qu'il relate à cet égard est de la plus exacte vérité.

Je regrette seulement que la modestie rare de cet estimable compatriote ne me permette pas de soulever le voile de l'anonyme qu'il a voulu garder, non seulement pour cet écrit si intéressant, mais encore pour tous ceux qu'il a publiés dans la presse périodique de Montevideo. Chacun, ici, reconnaîtra, j'en suis certain, le judicieux auteur des *Lettres Montevidéennes*, qui ont paru en décembre 1848 dans la *Sentinelle de la Plata*, et du *Discours sur la paix universelle*, publié dans le *Patriote* du mois dernier.

J'applaudis sincèrement à la pensée noble et généreuse qui a donné naissance à la compagnie générale d'émigration et de colonisation, et je me félicite avec l'auteur de l'*Essai* sur le même objet, de voir approcher la réalisation de projets aussi utiles pour l'humanité.

Je forme avec lui les vœux les plus fervents pour le succès d'une pareille entreprise ; car, comme il le dit avec beaucoup de justesse : « nous ne pouvions ambitionner une plus grande « satisfaction que celle que nous avons éprouvée, en nous ren- « contrant dans le monde des idées avec des esprits aussi émi- « nents et aussi distingués que les rédacteurs des *Annales de* « *l'extinction du paupérisme*. »

C'est que, véritablement, le PAUPÉRISME est un affreux cancer au sein d'une société de trente-six millions de citoyens ; c'est en outre, et plus que jamais, la classique épée de Damoclès suspendue sur la tête de nos hommes d'Etat ! Oui je suis convaincu qu'il n'y a de salut pour eux, comme pour la bourgeoisie, que dans l'immigration et les colonisations volontaires.



Première Partie.

Blank page with faint, illegible markings.

PREMIÈRE PARTIE.

La Province de Rio-Grande-du-Sud.

« On peut arriver a l'aisance et
« a la fortune sans avoir à désirer
« la ruine de ses voisins ; et c'est
« là l'un des enseignemens les plus
« consolants de l'économie politi-
« que.

« Pour trouver à échanger des
« produits, il faut être entouré de
« gens qui produisent de leur côté
« té..... »

(M. HORACE SAY.)

CHAPITRE I^{er}.

LE PRÉCEPTÉ DE LA GÉNÈSE COMPRIS ET PRATIQUÉ AU
BRÉSIL. — VUES ÉLEVÉES DE M^r SOARES DE ANDRÉA,
PRÉSIDENT DE RIO-GRANDE-DU-SUD. — MORCELLEMENT
GRADUEL DES GRANDES PROPRIÉTÉS AU PROFIT DES FA-
MILLES PAUVRES. — IMPORTANCE DE CETTE PROVINCE.

L'interprétation saine et logique qu'a donnée le philosophe Paul-Louis Courier, en 1821, au verset 28^m de la *Génèse* à l'occasion des attaques qui étaient alors journellement dirigées contre la société d'actionnaires connue sous le nom de *Bande-Noire*, spécialement formée pour la division de la grande propriété foncière et la destruction, en France, des derniers vestiges de la féodalité, au profit des travailleurs et de l'industrie agricole, vient d'être enfin sanctionnée, dans l'Amérique Méridionale, par l'esprit éclairé de M. Francisco José de Souza

Soares de Andrea, président actuel de la province brésilienne de *Rio-Grande-do Sul*.

Nous lisons avec le plus vif plaisir, dans le rapport que ce nouveau bienfaiteur de l'humanité a présenté à l'Assemblée Législative de cette province, le 1^{er} juin 1849, les paroles suivantes, --- à l'article *agriculture* :

« Un des plus grands obstacles qui se sont opposés, dans
« cette province, aux progrès de l'agriculture, et même de la
« population, a été l'existence des grandes estancias (*grandes*
« *fazendas*) ou des grands déserts, dont les possesseurs, s'atta-
« chant uniquement --- et mal --- à l'éducation des bestiaux,
« ont le droit de repousser de leurs champs les familles mal-
« heureuses qui ne savent où aller reposer leur tête.

« L'estanciero qui possède une *sismaria* (mesure de terre) a
« pour son compte trois lieues carrées. S'il possède deux, trois
« ou plus de *sismarias* il est seigneur et maître de six, neuf ou
« plus, de lieues carrées de terrain, --- désert qu'aucun autre
« homme que lui n'habitera. --- Plusieurs estancieros, voi-
« sins les uns des autres, rendent ainsi déserte une portion de
« pays plus grande que celle qu'occupent quelques uns des
« Etats d'Allemagne ; et les familles pauvres sont errantes, et
« vont d'un côté et d'autre mendier un abri que personne ne
« leur accorde. De cette manière jamais la population de cette
« province ne pourra se développer (1). »

Mais l'honorable M. Soares de Andrea fait plus que d'indiquer le mal, il propose en même tems le remède ; c'est à dire le *morcellement graduel* des grandes propriétés, ou plutôt, comme il le dit lui-même, des *grands déserts*, pour les distribuer par petits lots aux familles pauvres, mais honnêtes et laborieuses, qui se présenteront pour profiter de ces avantages.

Il fait mieux encore, il poursuit avec ardeur le plan de colonisation générale qu'avait formé le gouvernement impérial lorsqu'il fonda la colonie allemande de *S. Leopoldo*, à sept lieues au nord de Porto-Alegre (capitale de la province) ; et c'est ce qui fixe particulièrement notre attention, à nous, qui avons parcouru cette province en observateur, il y a quatorze

(1) Relatorio do presidente da provincia de São Pedro do Rio Grande do Sul, o tennete general Francisco Jozé de Souza Soares de Andréa, na abertura da Assembléa Legislativa Provincial, ect.

ans, depuis les missions de l'Uruguay jusqu'à la barre de Rio-Grande, et qui pouvons par conséquent juger, avec pleine connaissance de cause, du mérite des travaux administratifs du président actuel.

L'importance de cette grande et riche province, qui avoisine la République Orientale de l'Uruguay, au point de la border complètement au nord, et en partie à l'est ; l'influence que ces deux beaux pays sont appelés à exercer mutuellement sur leurs destinées commerciales et industrielles, nous engage à publier les nouveaux renseignements que nous venons de recueillir, et que nous devons à l'obligeance de l'excellent M. Bonpland, sur des projets de *colonisation* qui, grâce à l'activité, aux lumières et à la fermeté de caractère de M. Soares de Andrea, ont cessé d'être à l'état de *problème*.

Ces projets prouveront aux plus incrédules que nos propres vues sur la *colonisation du littoral de l'Uruguay* sont parfaitement réalisables --- et que leur adoption par le gouvernement oriental donnerait une impulsion extraordinaire au commerce et à l'industrie de ces contrées, par les rapports qui s'établiraient naturellement avec les colonies que Rio-Grande va former sur les bords de l'Uruguay en face du *Paraguay*. Mais n'anticipons pas sur les faits que nous allons relater, et qui pour être compris de tous nos lecteurs ont besoin d'être présentés dans un ordre méthodique.

Avant d'entrer dans l'examen du plan de colonisation proposé par le gouvernement impérial et adopté par la législature provinciale de Rio-Grande-du-Sud, il nous paraît utile de donner une idée de l'étendue de ce beau pays, de sa circonscription géographique et administrative, de son climat, de ses ressources naturelles et industrielles, et enfin des facilités qu'offrent au développement rapide du commerce les grandes voies de navigation fluviale et terrestre qui se croisent dans tous les sens sur ce territoire favorisé de la nature.

Ce tableau fidèle, que nous ne ferons qu'esquisser, pourra servir d'appendice et de rectification à ce que nous avons publié en France, en 1835 ; et il sera d'autant plus digne de foi que nous ne dirons rien qui ne soit justifié par des documens officiels que nous avons eus sous les yeux, ou par le témoignage des personnes compétentes qui ont visité ce pays après nous.

CHAPITRE II.

GÉOGRAPHIE PHISIQUE ET COMMERCIALE. — CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE. — PORTO-ALEGRE, CAPITALE. — GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE. — MUNICIPALITÉS. — TRIBUNAUX.

La province de *Rio-Grande* a été nommée *do Sul* (du Sud) pour la distinguer d'une autre province du Brésil, appelée *Rio Grande do Norte*, qui se trouve située entre Parahyba et Ceará. Au Brésil on donne plus particulièrement à la province de Rio-Grande-du-Sud le nom de *São Pedro*, qui est celui de la ville où arrivent les grands bâtimens de commerce.

Ce dernier nom n'a été donné à toute la province qu'après la fondation de cette ville de S. Pedro ; ou plutôt après l'expulsion des espagnols, qui, à l'époque de la conquête, possédaient non seulement tout ce territoire, mais encore ceux de Sainte Catherine et de Saint Paul, et avaient donné au territoire de Rio-Grande le nom de *province de Guayrá*, en la faisant dépendre du gouvernement et de l'évêché du Paraguay(1).

(1) Felix de Azara. --- Tome 2, chap. 13.

Elle est bornée au nord par la province de Saint-Paul dont elle est séparée par la rivière de *Curitiba ou Yguazú*; à l'ouest par le *Parana*, qui la sépare de la république du Paraguay (1) et par l'*Uruguay* qui lui sert de limite avec Corrientes, l'une des provinces de la Confédération Argentine; au sud par la Bande Orientale ou république de l'Uruguay, dont les limites sont le *Jaguaráo* ou le *Quarein*, et par les terrains neutres (c'est-à-dire contestés), qui s'étendent au sud et à l'ouest du lac *Mirim* ou *Mérin*; enfin, à l'est par l'Océan Atlantique et la petite province de Saint Catherine, qui a pour limite la chaîne de montagnes connue des géographes sous le nom de *Serra do Mar*.

Rio Grande du Sud a pour capitale *Porto Alegre*, jolie petite ville de 15 mille âmes à peu près, bâtie en amphithéâtre dans un des plus beaux sites de l'Amérique, au confluent de cinq rivières, dont trois sont navigables en tout temps et une en hiver seulement. La réunion de ces cinq rivières forme en face de la ville un lac parsemé d'îles boisées et habitées.

Le territoire de cette province se divise en cinq *comarcas* ou départemens qui portent le nom de leur chef-lieu respectif, savoir : *Porto Alegre* --- *Rio Grande* --- *Piratinim* --- *Rio Pardo* --- et les *Missioés*. Celles-ci ont pour chef-lieu *São Borja*.

Les cinq *comarcas* se subdivisent en dix huit *Municipios* ou arrondissemens qui ont pour chef-lieux les villes et bourgs dont les nom suivent :

1^{re} *Comarca* : --- *Porto Alegre*, *Triunpho*, *São Leopoldo*, *Santo Antonio*.

2^{me} *Comarca* : *Rio Grande* (ou *São Pedro*), *São José do Norte* (en face de *São Pedro*), *Pelotas* ou *São Francisco do Paula*.

3^{me} *Comarca* : --- *Piratinim*, *Bagé*, *Jaguaráo*.

4^{me} *Comarca* : --- *Rio Pardo*, *Cachoeira*, *Caçapava*, *São Gabriel*.

5^{me} *Comarca* : --- *São Borja*, *Cruz Alta*, *Alegrete*, *Uruguayana*.

Cette province est aussi divisée en districts militaires, en *Termos*, cantons ou justices de paix, et en *Fregesias*, cures ou paroisses.

Outre les villes que nous venons de nommer il y a une as-

(1) Voir à l'appendice la note A.

sez grande quantité de bourgades et de villages dont les principaux sont :

Dans la 1^{re} comarca. --- Viamon, Belen, Os Anjos da Aldea, As Dores de Camaquam, Taquary, Santo Amaro, São Jeronimo, 3^o districto do Triunfo, Serro do Roque, Santa Anna do Rio dos Sinos, São Domingos das Torres, Nossa Senhora de Oliveira da Vacaria, Nossa Senhora da Conceição do Arroio, São Francisco de Paula de Cima la Serra, districto de Miraguaia, districto de Maquiné, Colonia de São Pedro d'Alcantara.

Dans la 2^{me} comarca : --- Povo Novo, Tahim, São Luiz de Mostardas, Nossa Senhora da Conceição do Estreito, Nossa Senhora da Consolação do Serro da Boena.

Dans la 3^{me} comarca : --- Cangussú, Nossa Senhora da Graça do Arroio Grande, districto de São João do Erval.

Dans la 4^{me} comarca : --- São José do Patrocinio, Santa Barbara da Encrusilhada, São Nicoláo, Santa Maria da Boca do Monte, Santa Anna da Boa Vista, districto de São João das Lavras.

Dans la 5^{me} comarca : --- Itaqui, Passo Fundo et Santa Anna do Livramento.

En 1834 on évaluait la population totale de la province de Rio Grande à 160,000 habitans ; mais depuis cette époque elle s'est beaucoup accrue, surtout depuis quatre ou cinq ans, par les nombreuses émigrations de la Bande Orientale et de Corrientes. Elle ne doit pas avoir aujourd'hui moins de 250,000 habitans, parmi lesquels 20,000 allemands. Il y a aussi beaucoup de basques français et espagnols qui ont émigré de Montevideo et finiront probablement par s'y fixer tout à fait.

La superficie de son territoire peut être évalué à douze mille lieues carrées. On voit d'après cette évaluation, que nous croyons bien près de la vérité, qu'il y a à peine 21 habitans par lieue carrée.

La province de *Rio Grande du Sud* est gouverné par un président nommé par l'Empereur ; et par une Assemblée Législative composée de vingt-huit membres, élus dans les municipios. La durée des sessions de cette assemblée provinciale est de deux mois ou deux mois et demi. Chaque député reçoit, pendant ce temps, une indemnité de 6,000 reis (3 patacons) par jour et il est en outre alloué des frais de voyage à ceux qui sont dans le cas de l'exiger.

Il y a dans chaque municipio une *Camara Municipal* ou municipalité, qui s'occupe des intérêts de son arrondissement.

et propose au président de la province toutes les améliorations qui lui paraissent utiles.

L'administration judiciaire se compose, pour chacune des cinq *comarcas*, d'un Jury qui connaît des affaires criminelles et correctionnelles, d'un Juge de droit qui connaît des affaires civiles et préside le Jury, d'un Juge municipal et d'un Juge de paix.

Le Jury se réunit une ou deux fois par an, selon le nombre et la gravité des délits, dans un des municipios de la comarca. En 1848 il s'est réuni deux fois à Porto-Alegre, à Santo-Antonio et à la Cachoeira, et une fois seulement à São-Leopoldo, à Caçapava, à Rio-Grande, à Pelotas, au Jaguarão, à la Cruz-Alta et à Alegrete.

On appelle des décisions du Jury et du Juge de droit devant les cours souveraines de Rio-Janeiro ou de Bahia, nommées *Relações*.

Le président se plaint de l'excessive indulgence du Jury et il appelle fortement l'attention de l'Assemblée Législative sur ce point.

CHAPITRE III.

SUITE DU PRÉCÉDENT. — RIVIÈRES NAVIGABLES. — LACS
OU LAGUNES. — LA SERRA DO MAR OU SERRA-GERAL.
FORÊTS — INDIENS SAUVAGES. — RESSOURCES NATUREL-
LES ET INDUSTRIELLES. — PRODUITS DE GRANDE EX-
PORTATION — HERBE MATÉ. — BOIS UTILES. — MINES
DE CHARBON DE TERRE. — MINÉRAIS DE FER, DE CUI-
VRE ET DE ZINC. — POUDRE D'OR. — PIERRE A CHAUX
ET AUTRES SUBSTANCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

Peu de contrées au monde sont arrosées et vivifiées avec plus de profusion que la province de Rio-Grande ; la Bande Orientale, seule, peut lui être comparée ; mais elle a incontestablement l'avantage sur celle-ci pour le nombre et l'étendue des rivières navigables en toutes saisons. On en peut juger par l'énumération que nous allons en faire, d'après des documens officiels joints au rapport, déjà cité, de M. Soares de Andréa.

1° Le *Rio-Grande*, par où s'écoulent les eaux volumineuses de la *Lagôa* ou lac *dos Patos* dans l'Océan Atlantique.

2° Le *São Gonçalo*, affluent du Rio-Grande, par lequel s'écoulent les eaux du lac Mirim ou Mérin.

3° Le *Jaguarão*, affluent de la Lagôa Mirim, et qui sert de limite à la Bande Orientale du côté de l'Est.

4° Le *Camaquam*, affluent de la rive droite du lac dos Patos.

5° Le *Guayba*, qui s'étend seulement depuis Porto Alegre jusqu'au lac dos Patos (1).

6° La *Jocuby*.

7° Le *Rio dos Sinos*.

8° Le *Cahy*.

Affluents du *Guayba*, qui viennent tous trois déboucher en face de Porto Alegre, avec deux autres petites rivières.

9° Le *Taquary*, affluent de la rive gauche du *Jacuby*.

10° Le *Vaccacahy*, affluent de la rive gauche de la même rivière.

11° Le *Santa Maria*, affluent de la rive gauche de l'*Ibicuy Guassú*.

12° L'*Ibicuy Guassú*, affluent de l'*Uruguay*.

13° Enfin, l'*Uruguay*, affluent de la Plata, qui prend sa source dans la province de Sainte Catherine et sépare Rio Grande de l'État de Corrientes.

On compte en outre trente neuf autres rivières, navigables seulement en hiver ou dans la saison des pluies ; --- plus cent trente neuf petites rivières ou ruisseaux non navigables. Ces chiffres sont officiels ; mais il faut remarquer que les municipalités des Missions et de San Gabriel, n'ont point fourni, à ce sujet, les éclaircissemens qui leur ont été demandés. Ainsi l'on peut ajouter aux rivières navigables douze ou quinze affluents de l'*Uruguay* et de l'*Ibicuy Guassú*, du côté des Missions, et

(1) Nous ne savons pas pourquoi on conserve à ce fleuve le nom local du *Guayba* ; car, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer ailleurs, le Rio Grande de São Pedro commence véritablement à Porto Alegre, et la Lagôa dos Patos n'en est que l'*expansion* dans un bassin sablonneux de 45 lieues de long sur une largeur moyenne de 10 à 12 lieues. Notre opinion à cet égard s'était formée sur un examen attentif des localités, et nous avons su depuis qu'elle se trouvait d'accord avec celle de plusieurs ingénieurs espagnols qui ont été chargés de régler les limites de la province.

porter hardiment à 200 le nombre des rivières et ruisseaux non navigables.

Outre le lac *Mirim*, qui reçoit du côté de la Bande Orientale les eaux du *Cebollaty*, du *Tacuary* et du *Jaguarão*, --- et le grand lac ou lagune *dos Patos* qui est formé, comme nous l'avons dit ci-dessus par l'expansion des eaux volumineuses du *Guayba*, (ou *Rio Grande*) et du *Camaquam*. Il y a entre *Porto Alegre* et le lieu appelé *As Torres*. sur le bord de la mer, une suite de longues lagunes que l'on a l'intention de faire communiquer avec la *Lagôa dos Patos*, au moyen de la petite rivière *Capivary* que l'on creuserait : afin d'établir de ce côté une navigation intérieure qui irait jusqu'à la frontière de *Sainte Catherine*.

Depuis 1846, il est question aussi de creuser un canal de jonction entre les rivières *Vaccacahy* et *Santa Maria* pour pouvoir communiquer avec l'Uruguay. Une fois ce projet mis à exécution (et il est l'objet des sérieuses méditations du président de la province, qui réclame de l'Assemblée Législative une somme de 1,200 *contos* de reis (1) pour creuser ce canal et dégager les rivières de *Vaccacahy* et *Santa Maria* de quelques obstacles qui entravent actuellement leur navigation), les transports par eau pourront se faire avec la plus grande facilité depuis l'embouchure du *Rio Grande* et le *Jaguarão* jusqu'aux frontières de *Corrientes* et du *Paraguay*.

Ce territoire est partagé en deux portions à peu près égales par la chaîne de montagnes connue sous le nom de *Serra do mar* et qui prend ici celui de *Serra Geral*. Cette longue chaîne, après avoir parcouru du Nord au Sud la majeure partie des provinces maritimes du Brésil, se rapproche tellement de l'Océan qu'elle forme à la frontière de *Sainte Catherine* et à une vingtaine de lieues dans la province de *Rio-Grande*, un défilé très étroit, en partie rempli par deux lacs ou lagunes dont nous avons parlé ci dessus. Là, elle tourne brusquement à l'Ouest et elle continue dans cette direction, presque en ligne droite, par les 29° 30' de latitude jusque près du *Rincon de la cruz*, au Nord de l'*Ibicuy Guassú*, en formant un pla-

(1) Le *conto* qui dans l'origine valait mille patacons ou piastres fortes n'en vaut plus, au change actuel de la monnaie courante, que 500 environ ; c'est donc près de 600,000 patacons qui sont destinés à cette belle entreprise.

teau très élevé, et fort étendu, entre les anciennes Missions et la rivière de *Taquary* ; laquelle y prend sa source, ainsi que le *Jacuhy*, par les 28° de latitude. A l'Est, elle donne naissance au Rio Curitiba et à l'Uruguay, au Nord et à l'Ouest, à tous les affluents de cette dernière rivière ; au Sud, elle donne également naissance au Cahy, au Rio dos Sinos, en face de Porto Alegre, au Rio Pardo, au Butucarahy, au Toropy, au Jaguary et à tous les autres affluents de la rive gauche du *Jacuhy* et de la droite de l'*Ibiquy*.

Il y a dans la partie Sud de la province, entre la Serra Geral et la frontière de la Bande Orientale plusieurs groupes de montagnes, que nous croyons être totalement indépendans de la Serra do Mar, tels que la Serra do Cavera --- la Serra do Erval --- la Serra dos Taipés --- la Cochilha de Santa Anna --- qui donnent naissance au Camaquam, au Piratinim, au Jaguarão, au Quaraim et à tous les affluents de la rive droite du *Jacuhy* et de la gauche de l'*Ibiquy*.

Dans toute sa longueur, et principalement sur les versants exposés au Sud et à l'Est, la Serra Geral est couverte de magnifiques forêts, qui se prolongent sans interruption, entre le *Jacuhy* et le *Taquary* et le Rio dos Sinos, elles ne s'étendent pas autant du côté du Nord, mais la végétation y est encore plus vigoureuse et plus variée ; ce sont de véritables forêts vierges, au milieu desquelles il est très difficile de pénétrer. Il en est de même de la partie située entre l'Uruguay et le Curitiba, à la frontière de la province de Saint Paul. Mais du côté des Missions, et en remontant l'Uruguay jusqu'à la frontière de Sainte Catherine, les forêts ont beaucoup moins d'étendue ; elles bordent principalement les rivières et ne forment dans la campagne que des bouquets d'arbres, séparés les uns des autres par des plaines ondulées, surmontées parfois de très hautes collines.

La partie basse de la province est aussi très boisée ; mais la végétation y est infiniment moins forte ; les forêts ne se montrent guère qu'aux alentours des grandes rivières, et sauf quelques bouquets d'arbres semés çà et là dans les plaines découvertes, la plupart des terrains situés au Sud du *Jacuhy* et de l'*Ibiquy*, ont beaucoup d'analogie avec ceux de la Bande Orientale. On y remarque beaucoup de mornes isolés, comme par exemple aux environs de Porto-Alegre, de Caçapava, de São Gabriel, etc. Les mornes et les groupes de montagnes de la

partie basse ne sont ordinairement boisés que sur les versants exposés au Sud et à l'Est.

Les grandes forêts de la Serra Geral, comme celles qui s'étendent au Nord de l'Uruguay jusqu'au Curitiba, sont peuplées de tigres, de singes hurleurs et d'indiens sauvages (1). Suivant le naturaliste Felix de Azara, ces indiens appartiennent aux nations *guarani*, *guayana* et *tupi*. Les jésuites avaient donné aux Tupis le nom de *caribes*; ce sont les plus féroces, et les plus guerriers des trois nations. Dans la province de Rio-Grande on confond tous ces indiens sous le nom de *bugres* (ou Bougres) : mais il est pour nous évident, d'après la description de Azara et les renseignements que nous avons recueillis à la colonie allemande de São-Leopoldo, que les Bugres ne sont autres que les Tupis, qui n'ont jamais pu être soumis, ni par les espagnols, ni par les portugais. Les Bougres ont cela de commun avec les Charruas et les Minuanes (2), qu'ils ne veulent traiter à aucun prix avec les *intrus* qui ont envahi leur pays; ils ont attaqué deux fois avec acharnement, en 1826 et 1829, la colonie de São-Leopoldo. Ce sont les *vrais américains du système* de Rosas. Ne serait-on pas tenté de croire qu'il y a dans les veines des hommes sanguinaires qui soutiennent ce système, du sang de Minuane ou de Charrua ?

Quoiqu'il en soit, depuis l'extermination de ces derniers, il ne reste plus, dans tout l'espace de pays compris entre la Plata, le Paraná, l'Océan et la Serra Geral, d'autres *sauvages* que les ennemis du système de Rosas. Les indiens du Nord de la province de Rio-Grande sont tellement pressés, et, pour ainsi dire, traqués par la civilisation, qu'ils n'osent plus attaquer les *blancs*, même dans les établissemens isolés.

Le climat de toute cette province est salubre et tempéré : on n'y éprouve ni les chaleurs suffoquantes de Rio de Janeiro, ni les *polvaredas* et les nuits froides de Buenos-Ayres. Aucun

(1) C'est dans la Serra Geral de Rio-Grande qu'on trouve le tigre noir. *Yaguareté negro* de Azara, dont nous avons vu de fort belles peaux à Porto-Alegre.

(2) Les *Minuanes* occupaient la partie Sud de l'Entre-Rios et les *Charruas* la partie Sud de la Bande Orientale. Ces deux nations se sont unies pour faire une guerre acharnée aux espagnols et aux portugais. Les derniers restes en ont été exterminés en 1834.

pays n'est plus favorable aux colonisations européennes. Les fruits des régions équatoriales y croissent à côté de ceux des zones tempérées : on récolte à Porto-Alegre et dans la colonie allemande (à sept lieues au Nord), avec le fruit du cocotier et du bananier, le coing, la pomme, la poire, l'orange, la pêche succulente et le raisin de l'ancien continent.

Cette province peut à elle seule approvisionner tout le Brésil de viande salée, de suif, de cuirs, de chevaux, de mules, et de moutons, et au besoin se suffire à elle-même par ses cultures de manioc, de coton, de tabac, de riz, de café, de canne à sucre et de céréales.

Les produits de grande exportation sont à peu près les mêmes qu'à Montevideo et Buenos-Ayres ; mais on y trouve de plus de l'*herbe maté*, de la *farine de manioc*, de l'eau de vie de sucre (*cachaça* ou *ca a*), des haricots noirs, du maïs, des cuirs tannés et corroyés, des bois d'ébénisterie, de teinture, de menuiserie, de charonnage, de construction navale, etc. ; et enfin, de la *poudre d'or*, de la *houille* ou charbon de terre, de la chaux, du fer, du cuivre et d'autres substances qui ne demandent que des bras, des capitaux et de l'intelligence pour être exploitées avec avantage.

Il y a une foule d'industries lucratives à créer, soit pour le commerce intérieur soit pour l'exportation.

Par exemple --- dans le règne végétal --- l'*herbe maté* (†) est aujourd'hui recueillie et manipulée par les européens et les brésiliens avec moins d'intelligence que par les indiens guaranis. On sait que ce sont ces indiens qui ont enseigné aux espagnols l'usage et les propriétés de cette plante. Ils distinguaient et mettaient à part trois espèces de feuilles recueillies sur le même arbre, auxquelles ils donnaient les noms de *caa cuys* (jeunes feuilles), *caa mini* (petites feuilles) et *caa guazu* (grandes feuilles), suivant l'état de leur développement ; et avant de les pulvériser, ils avaient grand soin de retirer les nervures et les queues de ces feuilles --- et surtout les petites branches d'arbre. Mais les personnes qui se livrent aujourd'hui à cette exploitation, dans la province de Rio-Grande, ne se donnent pas tant de mal : elles arrachent et jettent tout *pêle-mêle* dans les fosses ; et c'est de ce mélange, fait avec plus d'activité que de discernement, que résulte la différence notable qui existe entre l'herbe de Rio-Grande et celle du Paraguay ; car, au

(5) Voir à l'appendice la note B sur le maté.

dire de M. Aimé Bonpland, qui est certes très compétent en cette matière, il n'y a aucune différence, quant à l'espèce, entre le maté du Paraguay et celui de Rio-Grande. Une meilleure méthode de travail produirait sans aucun doute de meilleurs résultats. Le *Yerbal*, ou forêt de maté, découvert dernièrement par M. Bonpland est de la meilleure qualité ; mais il est à craindre qu'on n'en sache pas tirer tout le produit qu'il pourrait rendre s'il était bien exploité, et surtout qu'on ne le détruise complètement, comme on détruit chaque jour les autres *Yerbales* des Missions. Il est situé à quatorze lieues au Nord de la ville de Rio Pardo. Une nouvelle route (picada) pratiquée à travers les forêts de sapins et autres beaux arbres de la plus grande hauteur, conduit à ce *Yerbal*, qui s'étend sur une superficie de six à sept lieues carrées.

Les sapins, qui sont très abondants aux alentours du Taquary et du Cahy, pourraient donner lieu à un commerce très productif si l'on établissait dans ces localités des scieries à vapeur (1)

Les mêmes usines pourraient aussi tirer un bon parti de la grande variété de bois d'ébenisterie et de menuiserie répandus dans ces forêts. Nous avons vu chez M. le docteur Hillebrand, aujourd'hui colonel de l'empire et directeur de la colonie allemande, plus de trente espèces de bois utiles. Il a eu la bonté de nous donner dix-huit échantillons des principales, travaillés et vernis sous ses yeux ; ils ont été déposés par nous dans le cabinet botanique de M. Benjamin Delessert à Paris. En voici les noms brésiliens : — l'Ipé preto, l'Ipé branco, l'Ipé proprement dit, le Tajuba, la Canella Burra, la Canella do Brejo, la Canellinha, le Guaiabeira, le Cedro Vermelho, le Cedro Branco, l'Uba, le Sobrejé, l'Angica, le Canjerana, le Cabriuba, l'Arueira, le Santa Rita, l'Araçá, le Toaba (2)

Les nombreux cactus-nopal qui croissent naturellement dans les plaines sablonneuses situées entre Viamon et la Barrucada, dans l'Est de Porto Alegre sont couverts de Cochenille Sylvestre qu'on pourrait utiliser,

(1) Ces sapins, qui sont appelés *Pinheiros* (*sapinus araucaria*) donnent un fruit en cône arrondi, de la grosseur de la tête d'un enfant, dont les écailles farineuses, de la grosseur du pouce, ont le goût de châtaignes et sont recherchées par les brésiliens.

(2) Voir à l'appendice la note C, sur les bois utiles.

L'Indigotier croit spontanément dans plusieurs localités, et spécialement aux environs de São Borja et de Porto Alegre, depuis que M. Bonpland en a apporté des graines du Paraguay. Rien ne serait plus facile que de le cultiver en grand et d'établir des fabriques d'indigo.

Dans le règne minéral, — il y a du *charbon de terre*, dont nous devons nous occuper de préférence, parce que c'est seulement à l'aide de cette précieuse substance que la navigation à vapeur pourra s'étendre plus vite et plus facilement sur les rivières intérieures, et que de grandes usines pourront être établies dans diverses localités, pour la fonte du fer et du cuivre, le lavage des sables aurifères, le débit des bois utiles, la mouture du froment, la filature des laines et du coton, etc. Les terrains carbonifères, connus jusqu'à présent, se trouvent situés dans les arrondissemens (*municipios*) de Rio Pardo, de Triunfo et de Caçapava. Le principal et le mieux étudié est celui de Curral Alto près de la Encrusilhada, au Sud du Jacuhy. M. Philippe Normann, ingénieur suédois au service du Brésil, en a levé un plan, ou plutôt la coupe géologique, accompagné d'une carte d'échantillons des substances qui entrent dans la composition des diverses couches horizontalés dont ce terrain est formé. Un double de ce plan et de ces échantillons a été donné à M. Bonpland, qui a eu la bonté de nous le communiquer. Il en résulte que cette mine de houille a été étudiée jusqu'à une profondeur de 78 1/2 palmos portugais (de huit pouces français ou 216 millimètres), que le charbon alterne avec de l'argile durcie, mélangée de houille et d'oxide de fer, — de grès carbonifère — et de Schiste bitumineux; que la somme totale des couches inutiles est de 61 3/4 palmos et celle des couches de charbon de 16 3/4, dont l'épaisseur varie depuis un demi palmo jusqu'à 3 1/2. Le charbon de l'échantillon n° 12, c'est à dire de la douzième couche de ce terrain, nous a paru être égal en qualité à ce que les anglais appellent *canel coal* et les espagnols *carbon de luz* (1). De nouvelles reconnaissances vont être pratiquées par M. Augusto Vasconcellos Almeida Pereira Cabral, ingénieur des mines, envoyé exprès par le gouvernement impérial pour examiner les mines qui

(1) Cette qualité de houille est la plus recherchée des anglais pour la production du gaz inflammable. Six livres de *canel coal* donnent 24 pieds cubos de gaz.

peuvent être exploitées par des compagnies. Le premier soin de cet ingénieur a été de faire construire une sonde à l'aide de laquelle on pourra étudier ces terrains jusqu'à une profondeur suffisante.

« Cette sonde, dit le président, dans son rapport à l'Assemblée Législative de la province, sera d'une grande utilité pour porter les investigations dans beaucoup d'endroits et à de grandes profondeurs ; soit pour connaître ce qu'ils contiennent, soit pour ouvrir des puits artésiens là où le besoin s'en ferait sentir. » Une somme annuelle de douze contos de réis (6,000 palacons environ) est destinée à ces sortes de recherches.

En attendant, le président a fait extraire, déjà, de la mine de Curral Alto, une centaine de tonneaux de charbon de terre qu'il doit faire embarquer sur le Jacuhy et transporter à la ville de Rio Grande, pour être livrés à l'un des bâtimens à vapeur de la compagnie qui fait le service entre ce port et celui de Rio de Janeiro, avec recommandation de ne brûler aucune parcelle de charbon étranger ; — « afin, dit-il, de convaincre les plus incrédules de l'existence réelle de ce produit dans la province. »

Et il ajoute : « il n'y a aucun motif de douter que nous n'en trouvions ailleurs en grande abondance, et c'est pour cela que les investigations ne doivent pas s'arrêter là (au Curral Alto.) »

Le *minerai de fer*, de diverses qualités, se trouve répandu à la surface du sol dans la partie de la Serra où se trouve située la colonie allemande ; --- dans l'arrondissement de Triumpho --- et dans celui de Caçapava. Nous avons remarqué, nous-même, dans les collines de la *Barrucada*, à 12 ou 14 lieues dans le S.-E. de Porto-Alegre, des blocs assez considérables d'hydrate de fer cellulaire, au milieu d'une argile jaune sablonneuse. Mais jusqu'à présent ces divers gisemens n'ont point été assez bien étudiés et ne paraissent point assez étendus pour encourager les entrepreneurs d'industrie à faire la dépense de hauts fourneaux pour la fonte du fer. C'est à l'ingénieur des mines qu'il appartient de compléter ces études.

Il en est de même du *cuivre* et du *zinc*. Nous voyons dans une pièce officielle jointe au rapport du président, qu'il existe une mine considérable du premier de ces métaux dans les terrains connus sous le nom de *Andrade*, dans l'arrondissement

de Caçapava ; et que le second se trouva dans les champs de *José Hidobro*, du même arrondissement.

Quant à la *poudre d'or*, les renseignemens officiels nous apprennent qu'on la trouve en assez grande abondance dans les sables et les terres d'alluvion des affluens du *Salso* et du *Vaccacahy*, dépendans du municipio de São Gabriel ; --- dans le ruisseau *das Lavras* ; sur le chemin du *Repeixo* ; et dans les localités connues sous le nom de *Boçoroca*, du *Serrito* et de *Passo da Juliana*, dépendans tous du municipio de Caçapava. Mais nous savons qu'il en existe ailleurs ; il serait à désirer que l'ingénieur des mines, ou M. Normann, fissent quelques recherches dans les affluens du *Camaquam*, et surtout sur les versans de la montagne *do Butucarahy* près de laquelle nous avons passé, entre le Jacuhy et Rio Pardo, et qu'on nous a assuré être très riche en pépites et grains d'or. Les méthodes de lavage qu'on emploie sont on ne peut plus défectueuses ; les nègres esclaves dont on se sert pour ce travail, le font avec nonchalance et sans aucun soin ; ils ne retirent pas la moitié, et peut-être même le quart de l'or que contiennent les sables ou les terres qu'on leur donne à laver dans les jattes de bois. Dans les environs de São Gabriel l'or se trouve aussi à l'état de petits filons et de rameaux, dans des roches quatzeuses et feldspathiques dont nous avons vu des échantillons à Porto-Alegre, chez un de nos compatriotes, bijoutier, qui avait fait venir de France une machine pour broyer et pulvériser ces gangues pierreuses : nous ne savons quel parti il en aura tiré ; mais nous citerons ce fait comme une preuve certaine de l'existence de l'or en filons aussi bien qu'en paillettes, dans cette petite Californie.

La *pierre à chaux* (ou calcaire commun), est abondante dans les arrondissemens de São-Leopoldo, de Rio-Pardo, de Caçapava et de São-Gabriel. Il existe 28 fours à chaux en activité ; savoir : 12 de chaux blanche dans les environs de Rio-Pardo, de São Gabriel et de Caçapava ; et 16 de chaux noire dans ceux du Rio-Pardo.

On trouve aussi dans les environs de Caçapava un banc d'*albâtre gypseux*, du *basalte* et du *grès rouge* (1).

(1) Le basalte est abondant dans la *Serra Geral* : M. Bonpland, dans le voyage qu'il vient de faire à travers cette chaîne en a trouvé des masses volumineuses, à colonnes prismatiques,

Il y a beaucoup d'ocre jaune près de Rio-Pardo et Caçapava. Les argiles siliceuses plastiques ou alumineuses, et la *ierre ollaire*, avec lesquelles on fabrique la tuile, la brique, la poterie et la faïence, sont très communes dans toutes les parties basses de la province. On compte une centaine de tuileries et de fours à brique aux alentours de Porto-Alegre, de São-Leopoldo, de Triumpho, de Rio-Pardo, de São Gabriel, de Pelotas et de São José do Norte.

On fabrique de la poterie et de la faïence à São Viamão, à Porto-Alegre, (1) à Pelotas, à São-Leopoldo et à Triumpho.

Enfin, on trouve encore dans la comarca de Rio-Pardo du cristal de roche et du salpêtre, sans qu'on se soit occupé de leur extraction.

Mais on découvrira beaucoup d'autres substances utiles ; car depuis les terrains primitifs de Porto-Alegre, où le *gneiss* et le *porphyre petrosiliceux*, la *pegmatite* ; la *diorite* et la *metaxite* percent à la surface du sol, --- jusqu'aux terrains tertiaires de l'Uruguay et du Parana, --- il y a de quoi exercer le talent investigateur des géologues et des minéralogistes (2).

Nous ne devons pas oublier de dire, comme une chose qui peut donner lieu plus tard à des entreprises lucratives, que l'on a découvert dans la province de Rio-Grande trois fontaines d'eau minérale ; dont deux se trouvent situées dans l'arrondissement de Triumpho, et l'autre dans la *Serra dos Taipés*, district de Pelotas ou São Francisco de Paula. C'est aux médecins et aux chimistes qu'il appartient de les analyser et d'en indiquer les propriétés médicinales.

entre la Cruz Alta et le Rio Pardo, principalement aux alentours du Jacuby. Nous avons signalé dans le lit de cette rivière une roche de *Hornfels* ou *Petrosilex* corné, très chargé d'amphibole et *fondant facilement en verre noir*.

(1) Nous croyons qu'on pourrait fabriquer de bonne porcelaine, ou tout au moins de très belle faïence à Porto-Alegre, attendu que le *kaolin* et le *peruntzé*, qui servent à la fabrication de la première, existent précisément dans la *pegmatite à gros grains* qui sert de base à la colline sur laquelle cette ville est bâtie, ainsi qu'aux montagnes qui sont dans la plaine appelée *Vargem* où elle se trouve partout en décomposition. On trouve même du kaolin pur dans la partie Est de la colline de Porto Alegre.

(2) Les départemens du Nord, de l'Est et du Sud de la Ré-

publique de l'Uruguay ne doivent pas être moins riches en produits utiles ; les gissemens de *gueiss*, du *micaschiste*, de la *phyllade*, de l'*amphibolite* et d'autres roches feldspathiques et quartzueuses qui apparaissent au sommet du Cerrò et du Cerrito de Montevideo, sur les montagnes de Maldonado et autour des la Colonia, sont un indice presque certain de l'existence de mines de fer, de cuivre, de plomb, et surtout de houille, dans le voisinage ; sans compter une foule de matières, telles que l'albâtre blanc, le cristal de roche, la terre à porcelaine (le *kaolin* et le *petunzé*), les pierres précieuses, les filons d'or et d'argent qui abondent ordinairement dans les terrains primitifs et secondaires, comme ceux de la partie du Sud et du Sud-Est de la Bande Orientale. Il serait donc bien à désirer, que, aussitôt la paix rétablie, on put s'occuper ici, comme on le fait à Porto Alegre, de recherches minéralogiques, à l'aide de sondages et d'observations géologiques.

CHAPITRE IV.

SUITE DU PRÉCÉDENT. — ÉLÈVE DU BÉTAIL. — ESTANCIAS. — CHARQUEADAS. — MÉTIERS A TISSER. — COMMERCE MARITIME. — VILLES DE RIO-GRANDE, DE SAN JOSÉ-DO-NORTE, ET DE PELOTAS OU SAN FRANCISCO-DE-PAULA. — GRANDE ET UTILE ENTREPRISE PROPOSÉE AUX CAPITALISTES PAR LE PRÉSIDENT SOARES DE ANDREA.

Dans le règne animal, — l'industrie principale et la plus productive est encore l'éducation des races bovines, chevalines et ovines ; mais l'avidité ou l'imprévoyance des *estancieros* les porte à détruire eux mêmes la source de leur richesse, en vendant pour les *charqueadas* ou *saladeros* des milliers de jumens et de vaches fécondes destinées à augmenter les troupeaux. On tue les jumens dans le seul but d'en utiliser la graisse. Beaucoup d'estancieros conservent leurs troupeaux à l'état sauvage (*alsados*) ; ils refusent le *rodeo* à leurs voisins et se montrent peu scrupuleux pour le bétail de ces derniers. Il y en a même qui, possédant des champs sans bétail, trouvent néanmoins le

moyen d'envoyer des troupeaux de boeufs et de vaches aux charqueadas (1).

Ce déplorable état de choses a appelé la sérieuse attention du président, qui après s'être entouré des lumières et de l'expérience des estancieros les plus instruits et les plus honorables, s'est occupé de faire un règlement sévère qui va être publié et mis à exécution très prochainement. Il a proposé, en outre, à l'Assemblée Législative la saisie de tous les cuirs de vache qui seront rencontrés hors de leurs estancias respectives ; ou, pour éviter peut être de fausses saisies et des recherches vexatoires, de grèver ces cuirs d'un droit assez élevé pourqu'il ne fasse compte à personne de les exporter. Cette mesure devra durer quatre ans au moins.

Le nombre des estancias, officiellement connu du gouvernement, est de 555. Elles sont réparties ainsi qu'il suit :

Arrondissement de Rio Grande	34
Idem de Pelotas	15
Idem de Rio Pardo	65
Idem de São José do Norte	49
Idem de São Leopoldo	26
Idem de Triumpho	50
Idem de São Gabriel	50
Idem de Caçapava	266
Total.	<hr/> 555

On ignore la quantité d'animaux que renferment ces estancias, à l'exception des 49 de São José do Norte, dans lesquelles on compte 56,000 boeufs et vaches, 17,000 chevaux et 20,000 moutons.

On manque de renseignemens officiels sur les estancias des Missions où l'on élève beaucoup de mulets et de moutons.

Les estancias où l'on élève le plus de chevaux son celles de Caçapava et de Rio Pardo ; on en compte 104 dans le premier de ces municipios et 50 dans le second.

On connaît 18 troupeaux de moutons dans les environs de Caçapava ; mais il y en a un plus grand nombre.

Ces industries sont fort lucratives, lorsqu'elles sont exercées avec ordre, économie et intelligence par des personnes habi-

(1) Rapport du président Soares de Andréa.

tuées aux travaux de la campagne. On peut juger des bénéfices que procure aux estancieros l'éleve, seule, des boeufs et des vaches, par le calcul suivant, qui a été fait, en 1833, par un *estanciero* de la Bande Orientale.

Un capital de 9,000 piastres courantes (40,000 francs) employé à l'achat de trois mille têtes de bétail, mises sur un établissement déjà monté, produit net au bout de six années, tous frais payés, la somme de 30,850 piastres, ou 137,193 francs (au change de 4 fr. 45 c). C'est-à-dire, que ce troupeau de 3,000 bestiaux s'accroît chaque année dans une progression constante de 31 à 32 pour cent ; et que, en déduisant les animaux tués pour la nourriture des pions, ainsi que ceux qui ont été en état d'être vendus sur pied pour les abattoirs, l'estanciero se trouve avoir au bout des 6 années de travail et de soins, un troupeau de 10,414 têtes de bétail (1)

Il ne faut qu'un pion ou pâtre par mille têtes de bétail ; et vu le manque de prairies artificielles, la nature du terrain et la qualité des pâturages on compte généralement une lieue carrée pour deux mille vaches.

L'éducation des chevaux et des mulats exige plus de travail et plus de terrain.

Celle des moutons donne moins de mal que les autres et produit incontestablement beaucoup plus. Cette industrie rend près de trente capitaux pour un dans l'espace de dix années ; surtout si l'on sait améliorer la qualité de la laine par le choix des pâturages et le croisement des races. On sait que les pâturages influent beaucoup sur la qualité de la viande et de la laine de ces animaux : ceux des coteaux très secs, dont l'herbe est fine, courte et mêlée de nombreuses plantes aromatiques ; ceux qui sur le bord de la mer reçoivent des miasmes salins et portent le nom de *prés salés* donnent les viandes les plus succulentes et les meilleures laines. Il s'en suit que les districts de la province de Rio Grande les plus favorables au développement de cette industrie, sont ceux des Missions, d'Alégrete, de São Gabriel, de Caçapava, de São José do Norte et de Rio Grande.

Le croisement des béliers mérinos avec les brébis du pays produit une espèce *métis* dont la laine est fort belle et incom-

(1) Ce calcul dont nous ne faisons que donner le résumé, a été fait par M. L. de Brayer, fils du lieutenant-général de ce nom.

parablement plus fine et plus douce que la plus belle laine des moutons ordinaires. M. Bonpland possède à São Borja un troupeau de métis, et même des moutons mérinos, qui restent en plain air toute l'année et prospèrent parfaitement.

Après ces industries agricoles, viennent les *charqueadas* et les graisseries ; nous n'en connaissons pas le nombre, mais il y en a beaucoup, situées pour la plupart sur la rive droite du Jacuhy et sur les bords du rio São Gonçalo ; on en compte cinq aux environs de Porto Alegre. La majeure partie de ces établissements emploie exclusivement des bras esclaves. La valeur des viandes exportées n'est pas exactement connue ; mais il est facile d'en apprécier l'importance par la somme des droits payés au trésor de la province. En 1847, ce droit, qui était de cinq pour cent, a produit 204 contos de réis (102,000 patacons) ; ce qui suppose une valeur estimative de plus de deux millions de piastres fortes. Cette année ce droit a été réduit à 3 pour cent et le budget des recettes en estime le produit à 140 contos.

Les cuirs de boeuf et de vache étant grévés d'un droit de 80 réis par chaque peau exportée, et le produit total de cet impôt figurant au budget de cette année pour 80 contos, on voit que leur exportation sera au moins d'un million de peaux, malgré l'épidémie qui a frappé la race bovine dans cette province, il y a deux ans ; malgré la prohibition qui existe depuis longtemps de passer du bétail de la Bande Orientale sur le territoire brésilien ; et malgré les restrictions qui vont être apportées à l'industrie un peu désordonnée des estancias et des *charqueadas* (1).

L'industrie manufacturière tend au progrès dans toute la province, au Sud de la Serra Geral.

On compte une trentaine de tanneries et de mégisseries aux environs de São Leopoldo ; dans lesquelles on prépare des maroquins, des moutons maroquinés et des veaux cirés.

Il n'y a pas moins de 300 métiers à tisser dans les cinq comarcas de la province ; à l'aide desquels on fabrique des étoffes de coton et laine : ces dernières sont les plus nombreuses,

(1) Cette exportation d'un million de cuirs par an, nous fait supposer qu'il n'y a pas moins de huit millions de têtes de bétail de la race bovine dans la province de Rio Grande ; car on ne peut guère admettre que malgré le désordre dont se plaint le président, les estancieros fassent tuer plus d'un huitième des animaux qui composent leur troupeau.

comme étant d'un usage presque indispensable pour les habitans de la campagne. Ce sont principalement des ponchos, des couvertures de lit, des ceintures, des couvertures de cheval (*gergas*) et autres tissus analogues.

Nous connaissons cinq distilleries d'eau-de-vie dans les environs de Triumpho et trente-quatre dans la colonie de São Leopoldo; mais il y en a ailleurs dont nous ignorons le nombre.

La ville de Pelotas a une brasserie de bière sur une grande échelle.

La même ville a aussi quatre fabriques de chapeaux, quatre fabriques de savon et cinq de chandelles.

São Leopoldo a également une fabrique de chapeaux et deux fabriques de colle forte.

Rio Grande, trois fabriques de chapeaux, une de colle forte et trois de chandelles.

Enfin, il y a trente scieries de bois principales, dont 12 sont situées dans la province de São Leopoldo, 17 dans l'arrondissement de Triumpho et une dans celui de Rio Pardo.

Le commerce maritime se fait directement avec les quatre villes de Rio Grande, de São José do Norte, de São Francisco de Paula (Pelotas) et de Porto-Alegre. Cependant les navires dont le tirant d'eau excède celui de huit pieds ne peuvent que difficilement remonter la *Lagôa dos Patos*, et ils ne peuvent aller, en aucune manière, même au-dessous de ce tirant d'eau, à São Francisco de Paula, à cause d'un banc de sable qui obstrue en partie l'entrée de Rio São Gonçalvo, sur la rive gauche duquel cette ville est située. Mais les allèges de 60 à 80 tonneaux y vont facilement, et elles remontent aussi le Jacuhy jusqu'à la Cochoeira.

Le centre des grandes affaires est dans le port de Rio Grande, situé à trois lieues de l'embouchure du fleuve de ce nom et à soixante de Porto Alegre. Nous voyons, par un tableau statistique publié dans cette ville (Rio Grande), en 1843, que le nombre de bâtimens entrés l'année précédente, venant de la mer, a été de 224, dont 179 sous pavillon brésilien et 54 sous divers pavillons étrangers. Il est sorti la même année 189 navires, dont 147 étaient nationaux et 42 étrangers. Les recettes de la douane du seul port de Rio Grande étaient évaluées, à la même époque, à 600 contos de reis.

Le recensement de la ville, fait avec beaucoup de soin, a donné alors un chiffre total de 6,638 habitans fixes; c'est-à-dire sans compter les nationaux et les étrangers voyageurs. On

comprenait dans ce chiffre 2,772 esclaves, composés de nègres africains, de créoles et de mulâtres.

La situation de cette ville, comme de São José do Norte, qui est en face, sur la rive gauche du fleuve, est loin d'être agréable : il suffit de savoir que ces deux villes sont bâties au milieu de dunes de sable, pour se faire une idée juste de leur tristesse. Cependant elles sont très commerçantes et bien bâties. Il y a des quais et des môles dans les deux ports ; au bord desquels les navires de 300 tonneaux peuvent accoster pour charger ou décharger leurs marchandises (1).

Des compagnies de bateaux à vapeur ont établi un service régulier entre Rio-Janciro et Rio Grande, — et entre cette dernière et celles de Porto Alegre et Pelotas.

Un de ces vapeurs est spécialement destiné à remorquer les bâtimons de commerce qui entrent et sortent par la barre du Rio Grande.

Dans le but de faciliter et activer les communications avec l'Uruguay, le président Soares de Andréa propose à l'Assemblée législative l'adoption du projet suivant, qui ne serait, toutefois, mis à exécution qu'autant que le canal de jonction entre le Vaccaéahy et le Santa-Maria ne pourrait être creusé que d'ici à longtemps.

Ce nouveau projet consisterait à faire communiquer entre-elles les deux grandes rivières du *Jacuhy* et de l'*Ibiquy*, au moyen d'une grande route, et d'un service régulier de transports par terre et par eau, organisé de la manière qui va être indiquée.

« A partir du pont du Jacuhy, dit le président, le chemin
« est praticable en tout temps, en suivant la ligne de *Santa*
« *Maria da Boca do Monte*, de *Porteirinhas*, de *Machado*
« et de *Pao Fincado*

« Une compagnie qui ferait, par le moyen de bateaux à va-
« peur, la navigation de cette capitale (Porte Alegre) jusqu'au
« pont du Jacuhy ; qui établirait dans le lieu le plus conve-
« nable de la rive gauche de cette rivière une maison de com-

(1) Voir à l'appendice la note D. Nous appelons particulièrement l'attention des négocians français sur cette note, qui est terminée par un tableau des exportations de cette province en 1847 et indique le rapport des pieds et mesures brésiliens avec ceux des principales nations maritimes dont le pavillon flotte habituellement dans les ports de Rio-Grande.

« merce, avec des magasins spacieux, des agens habiles et expérimentés pour recevoir, envoyer ou livrer ses marchandises, et celles des autres, aux personnes auxquelles elles seraient destinées ; qui aurait de bons moyens de transport, et en nombre suffisant pour voiturer le tout jusqu'au *passo* (passage) *de São Lucas*, en ayant là d'autres magasins, une autre agence et d'autres bateaux à vapeur sur l'Ibiquy, pour transporter les marchandises à la *Uruguayana*, à *Itaquy*, à *São Borja*, et enfin, sur toute la ligne de l'Uruguay, comme sur les bords des rivières intermédiaires qui seraient navigables, — réaliserait, cersainement, de gros bénéfices.

« Un privilège exclusif pour huit ou dix années et une subvention offerte aux entrepreneurs, pourrait déterminer les capitalistes à entrer dans cette affaire, et cela serait fort convenable.

« Je suis d'opinion, (continue le président) que le privilège ne devrait pas excéder le terme de dix années ; parce que je juge qu'il y aurait un si grand mouvement commercial dans toute cette partie de la province par les facilités de communication que procurerait cette entreprise, que ce serait un joug insupportable de faire durer plus longtemps le privilège ; car s'il devenait nécessaire ou convenable de le renouveler, ce serait naturellement à d'autres conditions. A l'expiration du privilège, tous les établissemens faits par la compagnie deviendront la propriété du fisc provincial. »

11
12

CHAPITRE V.

INSTRUCTION PUBLIQUE ; ÉDUCATION DITE SUPÉRIEURE ;
ÉDUCATION PRIMAIRE. — INGÉNIEURS CIVILS. — BU-
REAU DE STATISTIQUE GÉNÉRALE. — BUDGET DE LA
PROVINCE.

L'éducation dite *superieure* est exercée par douze profes-
seurs qui reçoivent un traitement annuel de 800,000 réis cha-
cun, plus le logement. Ils enseignent le latin, le français, la
géographie, la rhétorique, la philosophie morale et rationnelle,
et la géométrie. Ces douze professeurs sont répartis de la maniè-
re suivante : — 4 pour Porto-Alegre, 4 pour Rio-Grande, 3
pour Pelotas, 1 pour Rio Pardo. Cette dernière ville n'a qu'u-
ne classe de latin.

L'éducation primaire est mieux organisée. Elle est adminis-
trée par un directeur, cinq inspecteurs (un pour chaque *comar-
ca*) et trente huit sous-inspecteurs (un pour chaque *district*).
Il y a actuellement 93 écoles d'enseignement mutuel et indivi-
dual, dont 59 pour les garçons et 34 pour les filles. Les profes-
seurs ou maîtres d'école, hommes et femmes, reçoivent un trai-
tement annuel qui varie depuis 300,000 jusqu'à 800,000 réis;

ils sont logés aux frais de la province. Les loyers des écoles varient entre 120 et 800,000 réis par an ; c'est à dire de 60 à 400 patacons.

A l'égard des professeurs qui enseignent et des écoliers qui apprennent, dit le président, on pourrait se résumer en deux mots : « On paye fort cher et on profite peu. » (1) Il se plaint de l'ignorance et de l'immoralité d'un bon nombre de maîtres d'école et il propose à l'Assemblée Législative une grande réforme pour remédier à ce mal, qui paraît assez général dans l'Empire du Brésil.

Il y a aussi dans cette province plusieurs écoles de tachigraphie et des arts mécaniques. Une somme de huit contos est affectée à ces écoles spéciales.

Les jeunes gens destinés au barreau, à la médecine ou au sacerdoce sont envoyés aux universités de Saint-Paul ou de Rio-Janeiro.

Quelques uns sont envoyés en Europe pour se perfectionner dans les connaissances opératoires et les *sciences naturelles*. Nous voyons dans l'état des dépenses éventuelles de cette année une somme de près de trois contos de réis destinée à cet objet.

Une autre somme de six contos de réis est employée à la *publication des débats* de l'Assemblée Législative Provinciale et à l'impression des projets de loi.

Les ingénieurs civils, au nombre de cinq (un par *comarca*) vont être chargés de dresser une nouvelle carte de la province, aussitôt qu'ils auront tracé celle de leur département, qui devra indiquer avec exactitude la circonscription des *municipios*, des *districts* et des *termos*, avec la position astronomique des villes, bourgs, villages, etc.

Enfin il y a un bureau de *statistique générale*, composé d'un directeur et de quatre employés. Cinq contos de réis sont affectés à ce service, que le président Soares de Andrea regarde, avec raison, comme un des plus importants de son administration.

Outre les droits de douane, dont le produit appartient au gouvernement général, la province de Rio-Grande a établi divers impôts qui constituent son revenu particulier. Les plus productifs se composent : 1° du droit de 3 0/0 par arrobe de

(1) Le président de la province du *Pará* en disait autant l'année dernière.

charque ou viande salée ; 2° de celui de 80 réis par chaque cuir de vache exporté ; 3° de celui de 3 0/0 sur tous les genres de production de la province ; 4° d'une taxe sur les héritages et legs ; 5° d'un impôt de 25 0/0 sur l'eau-de-vie nationale de consommation ; 6° du droit d'excise sur les esclaves (*meia siza*) ; 7° d'un dixième sur les biens de ville (*predios urbanos*) ; 8° d'un impôt de 2 mille réis sur chaque tête de boeuf ou de vache tuée dans les abattoirs ; 9° d'une taxe sur le passage des ponts.

Le budget des recettes se monte, cette année, à 587 contos de réis --- et celui des dépenses à 4,961 contos.

En comparant la recette avec la dépense on voit que le déficit s'éleverait à près de 4,400 contos, ou de deux millions deux cent mille piastres fortes ; mais ce déficit n'est qu'apparent ; parce que, d'abord, le budget des dépenses se trouve chargé, au chapitre des *travaux publics*, d'une somme de 4,433 contos qui ne sera pas déboursable d'ici à plusieurs années, attendu qu'il s'agit de travaux d'une exécution longue et difficile, tels que *ponts, routes, canaux, quais, phares, etc.*, qui sont à peine commencés, ou à l'état de projet, et avant l'achèvement desquels on aura le temps d'augmenter les revenus et d'en créer de nouveaux, par la vente des terres et des forêts, l'exploitation des mines, les péages sur les ponts, les nouvelles routes, les rivières navigables, etc. --- Et ensuite, cette province a une dette active de 497 contos, provenant en grande partie d'avances faites au gouvernement général, qui commence à les rembourser.

Ainsi on peut dire que la situation financière de la province de Rio-Grande du Sud est des plus satisfaisante, puisque les dépenses ordinaires sont couvertes, et au delà par les revenus actuels ; et que les dépenses extraordinaires (*qui ont toutes pour but l'accroissement progressif de la prospérité du commerce et des habitans*) pourront l'être également au fur et à mesure de l'achèvement des travaux, par les rentrées successives de la dette active et les nouvelles ressources qui surgiront naturellement du plan que se propose de suivre une administration sage, économe, libérale et prévoyante (1).

(1) Voir à l'appendice, note E, le budget des recettes et des dépenses de cette province ainsi que sa contribution proportionnelle au revenu national.

The first part of the book is devoted to a general history of the world, from the beginning of time to the present day. The author discusses the various ages of the world, and the different nations and empires that have arisen and fallen. He also touches upon the progress of science and the arts, and the state of the human mind in different ages.

The second part of the book is a history of the British nation, from the first settlement in the island to the present time. The author traces the progress of the British people, from their first appearance in the island, to their conquest of the island, and their subsequent settlement and improvement of it. He also discusses the various reigns of the British monarchs, and the different states of the British nation.

The third part of the book is a history of the British colonies, from their first settlement to the present time. The author discusses the progress of the British colonies, from their first settlement, to their subsequent settlement and improvement of them. He also touches upon the different states of the British colonies, and the progress of the British empire.

The fourth part of the book is a history of the British empire, from its first establishment to the present time. The author discusses the progress of the British empire, from its first establishment, to its subsequent settlement and improvement of it. He also touches upon the different states of the British empire, and the progress of the British nation.

CHAPITRE VI.

PLAN DE COLONISATION PROPOSÉ PAR LE PRÉSIDENT SOARES ANDRÉA, D'APRÈS LES VUES DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL. — MOYENS PROPOSÉS PAR LE MÊME MAGISTRAT POUR LE MORCELLEMENT LÉGAL ET GRADUEL DES GRANDES PROPRIÉTÉS. — CEINTURE DE COLONIES AUTOUR DES FORÊTS DE LA SERRA GERAL. — ROUTES ROYALES OU GÉNÉRALES POUR COMMUNIQUER D'UNE COLONIE A L'AUTRE. — PONTS ET CHAUSSÉES ÉLEVÉS DANS LE MÊME BUT. — AUBERGES ET REEAIIS DE POSTE A ÉTABLIR SUR LES GRANDES ROUTES. — DIVISION DES TERRAINS DISPONIBLES PAR LOTS OU COLONIES. — CONCESSIONS GRATUITES AUX NATIONAUX ET AUX ÉTRANGERS INDISTINCTEMENT.

A présent que nous connaissons la province de Rio-Grande, les ressources qu'elle peut offrir aux travailleurs et à l'esprit d'entreprise des européens, --- nous allons nous occuper du *plan de colonisation*, qui est l'objet principal de cet article.

Indépendamment de la proposition faite par M. Soares de Andrea, à l'Assemblée Législative Provinciale, de morceler les grands déserts de 20 et 30 lieues de superficie, qui, sous le nom d'*estancias*, s'opposent au progrès de l'agriculture et à l'accroissement de la population, l'intention du gouvernement est d'entourer d'une ceinture de petites colonies de travailleurs toutes les tribus d'indiens sauvages qui peuplent encore les immenses forêts de la Serra Geral.

Hâtons nous, d'abord, de rassurer les estancieros de la Banda Orientale qui pourraient craindre pour leurs terres la contagion de l'*exemple* en leur apprenant que le gouvernement ou l'administration de la province voisine n'entend point porter atteinte au droit de propriété, *légitimement acquis*. Le morcellement projeté ne s'effectuera que lentement, légalement et pour ainsi dire naturellement. Les moyens proposés pour arriver à ce but sont les suivants :

Le premier consisterait à obliger les estancieros à mesurer et à borner leurs terrains à leurs frais, comme il est de leur devoir de le faire, et à obtenir de l'Assemblée Générale Législative l'autorisation de disposer de l'excédant pour être vendu ou affermé, par petits lots, à ceux qui voudraient aller s'y établir.

Quant aux possesseurs de terrains qui ne pourraient justifier de titres légitimes, provenant originairement de *sismarias* (mesure de trois lieues), l'arpentage et l'abornement se feraient d'*office*, à leurs frais, et il leur serait assigné un terrain suffisant pour contenir le double ou le triple des bestiaux qu'ils possèdent ; en calculant une lieue carrée pour mille chevaux, et autant pour deux mille vaches. --- Si au lieu de pâturages il s'agissait de terres de labour, ou susceptibles d'être plantées, on donnerait à ces propriétaires douteux autant de *cuadras* (carrés) de cent basses de côté qu'il y aurait de personnes capables de les utiliser. L'excédant du mesurage, dans l'un et l'autre cas, recevrait la même destination que les premières.

Le second moyen à employer est plus facile et plus prompt : il consisterait à destiner chaque année une somme de 10 à 20 contos de réis (5 à 10 mille patacons) à l'achat de terrains, aux propriétaires qui voudraient en vendre, et on les diviserait aussitôt par petits lots de 200 brasses sur 500, soit cent mille brasses carrées, qui seraient vendus ou affermés à ceux qui en voudraient.

Le troisième moyen proposé par M. Soares de Andrea, et qui est également d'une facile exécution, consisterait à ce que

le fisc provincial, lorsqu'il aurait à percevoir des droits de mutation sur les héritages ou legs, se déclarât co-héritier dans la distribution des champs, et reçut une partie de ses droits en terres, et le reste en monnaie courante. On donnerait ensuite à ces terres la destination qui a été indiquée ci-dessus.

Le président pense que ce dernier moyen faciliterait plus qu'aucun autre la division des grandes propriétés et la distribution des champs aux bras laborieux. Nous sommes entièrement de son avis ; et nous ajouterons ici que le morcellement *des grandes estancias*, loin d'être nuisible à la propagation du bétail, ne pourrait au contraire que lui être avantageux, sous le double rapport de la quantité et la qualité, par suite de l'amélioration des pâturages et des soins plus assidus et plus intelligens qui seraient donnés aux troupeaux. En voici un exemple frappant : --- en France, dont le territoire est une fois plus grand que celui de Rio-Grande-du-Sud, mais où les propriétés commencent à être fort divisées, les cultures variées à l'infini, les bois, les forêts, les landes et les montagnes assez étendus, les rivières, les routes et les canaux ramifiés dans tous les sens, les villes et les campagnes peuplées par trente six millions d'habitans, on ne compte pas moins de --- *huit millions de boeufs et de vaches, et trente trois millions de moutons.* (1) Quelle quantité de bestiaux n'y aurait il pas en France si la consommation de la viande y était moins forte, et si les paysans faisaient, comme ici, leur principale industrie de l'éducation du

(1) Voici le résumé du nombre des bestiaux des diverses espèces en France, d'après un calcul fait par les économistes, en 1835.

BÊTES A CORNES.		BÊTES A LAINE.	
Taureaux	236,000		
Boeufs	1,870,000	<i>Chèvres, porcs.</i>	
Vaches	4,326,000	Moutons	33,000,000
Génisses	900,000	Porcs	5,500,000
Veaux à élever	450,000	Chèvres	2,500,000
Total	7,782,000	Total	41,000,000

La consommation de la viande, dans toute la France, en 1835 a été de 699,550,000 kilogrammes, (60,830,334 arrobas espagnoles) qui au prix moyen de 80 centimes (155 réis) le kilo, représente une valeur de 559,640,000 francs.

bétail ? C'est que les prairies artificielles, d'une part, la qualité des herbages et les moyens d'engrais de l'autre, joints au soin particulier que nos fermiers prennent pour la conservation et le perfectionnement de la race bovine, qui est d'un si grand produit pour eux, sont infiniment plus favorables à la reproduction du bétail, à l'amélioration des cuirs et de la viande que des champs incultes (trop secs ou trop marécageux), dans lesquels ces animaux se trouvent pour ainsi dire à l'état sauvage, privés des soins qui pourraient les sauver des épidémies, des sécheresses et de la voracité des animaux carnassiers, tels que le *Jagouar*, le *Cougouar*, les *Servals*, les *Renards*, les *Chiens marrons*, les *Vampires*, les *Tiques* (Garrapatos) et les *Vers rongeurs*.

La ceinture de colonies que l'on veut établir autour des forêts de la Serra Geral, aura pour premier résultat de tirer parti de cette grande variété de bois utiles qui se perdent aujourd'hui sans profit pour personne, et de forcer les indiens sauvages qui les habitent à accepter le joug de la civilisation, en se livrant au travail, comme les autres hommes, ou à fuir de nouveau, devant l'européen, jusqu'aux confins des provinces de *Goyaz* et de *Mato-Grosso*.

A cet effet, le gouvernement de Rio-Grande s'est d'abord occupé d'ouvrir de nouvelles routes royales, ou générales à l'aide desquelles on puisse communiquer d'une colonie à l'autre et transporter leurs produits, soit à la capitale, soit aux divers marchés qui avoisinent le Jacuby et l'Ibiquy.

La première route générale (qui doit être aujourd'hui en voie d'exécution), est celle de la *rive gauche de l'Uruguay*. Elle partira de la rive droite de l'*Ijuhy* (près des *Yerbaes des Missions*) et elle suivra, en ramontant, la rive gauche de l'Uruguay, jusqu'à entrer dans le désert connu sous le nom de *Sertão de Lages*. Au mois de juin dernier tous les outils et le matériel nécessaire étaient déjà réunis dans l'ancienne Mission de *São Luiz*. Le gouvernement impérial, qui paraît attacher une certaine importance à l'ouverture de cette nouvelle route, a mis à la disposition du président Soares de Andréa, une somme de 20 contos de réis pour activer les travaux. L'Assemblée Provinciale complètera la somme nécessaire.

Le gouverneur de la province de Sainte Catherine, ayant, de son côté, ordonné l'ouverture d'une autre route, dans la direction des champs de la *Vaccaria* (à 70 lieues environ au Nord de Porto-Alegre), en traversant le *passo* (passage) *dos*

Lageanos (1) dans le lieu nommé *Bagoaes*, le président de Rio-Grande a proposé à l'Assemblée Législative la continuation de cette route, à partir du *passo dos Lageanos*, et en suivant la rive gauche de l'Uruguay jusqu'à rencontrer la route de l'Ijuhy dans le Sertão de Lages.

La seconde route générale, au Nord de la Serra, doit partir du *passo dos Lageanos* et aboutir à la Cruz-Alta des hautes Missions de l'Uruguay. Elle traversera, du Nord-Est au Sud-Ouest, les grandes forêts dont nous avons parlé au commencement de cet article, ainsi que toutes les *picadas*, déjà ouvertes ou en projet, qui partent du Jacuhy et se dirigent vers le Nord.

La troisième route est celle de *São Leopoldo* (colonie allemande) : elle est destinée à mettre cette ville en communication avec le *Pinhal*, la *Aldea* et la *picada do Mundo Novo* ; laquelle se continue sans interruption, jusqu'à *São Francisco de Paula* (qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Pelotas sur le *São Gonçalo*), en passant par le village de *Cima da Serra*. Le plan en est déjà levé jusqu'à un gué du *Rio dos Sinos* voisin du confluent de la petite rivière de Santa Maria, et le tracé se poursuit sous l'inspection de M. Philippe Normann.

La quatrième route projetée dans la Serra est celle qui porte le nom de *picada Felix*. Elle fera communiquer la capitale, en ligne directe, avec les champs de la *Vaccaria*, ou plutôt avec le *passo dos Lageanos*, sur la rivière de Pelotas ; à 70 lieues environ vers le Nord.

La partie de cette route qui a été commencée, part du port de Dona Theodora sur la rive gauche du *Cahy* et va jusqu'au *passo da Esperauça*, sur la même rivière ; elle est présentement en très mauvais état ; mais le président a demandé les fonds nécessaires pour la rendre praticable et la continuer jusqu'au lieu nommé *Campestre dos Esteios*.

Il paraît, toutefois, que la *picada Felix* n'a pas encore été bien reconnue dans toute sa longueur : ce travail présente de grands obstacles, à cause des forêts vierges dont cette partie de la province est couverte, et qui servent de repaire aux tigres noirs et aux Bougres. Il faut être bien armé, bien résolu et muni de provisions suffisantes pour aller faire cette reconnaissance. Tout le monde ne veut pas accepter cette mission, ce qui fait que l'étude et le tracé de la route n'avancent pas autant

(1) Le *passo dos Lageanos* est un gué de la rivière de *Pelotas*, affluent de l'Uruguay à la frontière de Sainte-Catherine.

qu'on pourrait le désirer ; mais on s'en occupe toujours, et une fois les fonds votés par l'Assemblée ce travail avancera davantage.

Une cinquième route générale, qui sera certainement la principale et la meilleure de la province, à en juger par les études qui sont ordonnées aux ingénieurs, est celle de *Rio Pardo* à la *Uruguayana*, et qui doit passer par la Cachoeira, São Gabriel et Alegrete.

Des ponts seront construits sur les rivières et des chaussées élevées dans les lieux marécageux que traversera cette grande route, qui n'aura pas moins de cent cinquante lieues de parcours.

N'omettons pas de dire ici que dix huit ponts vont être construits sur les rivières les plus fréquentées de la province : --- 12 seront en pierre de taille, 2 en marbre, 1 en fer, 1 en brique et 2 en bois. Le devis de ces constructions s'élève à la somme totale de 970 contos de réis. Ceux de la colonie allemande seront les plus coûteux : l'un en pierre de taille, sera construit sur le Rio dos Sinos, en face de la ville, et l'autre, en fer, sur la même rivière, à proximité de la grande route qui conduit au *Mundo Novo*. Ces deux ponts coûteront chacun, 100 contos de réis (50,000 patacons).

Le président a proposé aussi à l'Assemblée Provinciale d'établir sur toutes les grandes routes, à des distances convenables, des relais de poste et des auberges (*Estalagens*), dans lesquelles les voyageurs trouveraient à des prix tarifés, du grain, du foin ou de l'herbe fraîche, pour les chevaux ; de la farine, de la viande sèche, des haricots, du sel, du maté, du tabac et du sucre pour-eux ; avec un abri pour les gens, comme pour les chevaux. Cette entreprise se ferait par adjudication, avec privilège et concession des terrains pour huit ou dix années.

« Lorsque nous aurons des chemins praticables, dit le président Soares de Andréa, les *cargueiros* (les conducteurs de bêtes de somme) payeront avec usure, en peu d'années, les sacrifices faits pour les ouvrir et peupler cette contrée. » --- Le président fait ici allusion aux taxes ou péages qui seront établis à l'entrée des ponts, des routes, et des rivières canalisées ou rendues navigables à l'aide de travaux hydrauliques.

Au fur et à mesure que les routes générales s'ouvrent autour et à travers de la Serra Geral, les forêts et les terrains découverts qui les bordent, de chaque côté, sont divisés par lots (*dattas* ou *colonias*) d'un quart de lieue de face sur une lieue de

fond. Ces concessions de terres et de bois sont gratuites ; elles sont faites indistinctement aux nationaux et aux étrangers, à la condition expresse de les habiter et de les exploiter dans un délai déterminé.

Ces lots principaux qui, généralement, se subdivisent en portions égales de 400 *palmos* de côté, ou cent-soixante mille palmes carrées de superficie (1), seront toujours mesurés d'avance et marqués par des bornes en pierre, bien visibles, afin de pouvoir être distribués aussitôt qu'un colon se présentera. Ils doivent en outre être situés de telle sorte que le colon, en prenant possession de son terrain ne puisse pas croire qu'il est abandonné dans un désert. Il faut au colon avec la sécurité du voisinage des autres hommes, les moyens de travailler et de récolter facilement. Ces considérations n'ont pas échappé à l'esprit sagace et éclairé de M. Soares de Andréa et elles paraissent être pour lui l'objet de sérieuses méditations.

Dans son dernier rapport, le président fait à cet égard des réflexions très judicieuses. Il dit qu'on n'a pas donné assez d'importance, lors de la distribution de terres de la colonie allemande, à la condition indispensable, dans tous les cas, de ne distribuer aucun lot de terrain avant qu'il ait été préalablement mesuré et borné ; le plus grand fléau des colons étant aujourd'hui leurs disputes sur les limites de leurs propriétés.

La tendance qu'ont tous les allemands, dès qu'ils arrivent dans la province de Rio-Grande, de se réunir à leurs compatriotes, a rendu la colonie de São Leopoldo plus grande qu'il n'était nécessaire pour le but que se propose le gouvernement brésilien. — « Comme nous ne devons pas désirer une Allemagne parmi nous, dit encore M. Soares de Andréa, il est juste de prohiber l'admission de nouveaux colons dans cette localité. »

Cela explique le peu d'étendue que l'on destine à fonder de nouvelles colonies, le but avoué (et certainement très raisonnable) étant de distribuer la population étrangère sur une plus grande étendue de pays, et de la forcer, sans violence toutefois, à se mélanger davantage avec la population indigène.

(1) Voici le rapport exact des mesures linéaires portugaises :
1 palmo est égal à 0,2,192 du mètre, ou huit pouces portugais.

3 palmos font un *covado*.

10 palmos font une brasse (*braça*).

28,168 palmos font une lieue.

11

CHAPITRE VII.

SUITE DU PRÉCÉDENT. — COLONIES DU RIO CAHY. — CELLES DU ERVAL DÉCOUVERT PAR M. BONPLAND. — CELLES DU JAGUARY MIRIM, DE SAN-NICOLAS, DU PIRATINIM, ET DU CAMAQUAM. — LA MISSION DE SAN-LUIZ. — ROUTE DE L'IJUHÉ AU SERTAN DE LAGES. — DIRECTEURS DES COLONIES. — LE DOCTEUR HILLEBRAND. — TENTATIVES DE CIVILISATION DES INDIENS SAUVAGES.

Au commencement de l'année dernière il a été distribué, sur les bords du Rio Cahy, 132 colonies ou datas. Ces colonies n'ont encore aujourd'hui que 227 habitans, répartis dans 50 feux, et par conséquent il y a à peine cinquante lots de terrain occupés par leurs possesseurs. Le président demande à l'Assemblée Provinciale l'autorisation de retirer ces concessions de terres et de bois à ceux qui n'iront pas s'y établir dans un délai déterminé.

Sur la route que l'on ouvre à Rio Pardo pour communiquer avec la Cruz Alta des Missions, et qui doit traverser le nouveau Erval ou Yerval (forêt de maté) reconnu par M. Bonpland, on a déjà distribué des lots de terre à ceux qui en ont

voulu ; à la condition d'augmenter du double la largeur de cette route, à leurs frais, dans l'étendue de leurs limites respectives, et de construire leurs habitations sur le bord ou à proximité de cette même route.

« A cette condition, dit le président, on peut admettre des colons étrangers, pourvu qu'ils arrivent à temps. » C'est à dire, avant que tous les lots de terre et de bois tracés sur les deux côtés de cette route ne soient entièrement distribués.

Les autres points de la province que M. Soares de Andrèa voudrait voir coloniser de préférence sont :

1° Le *Rincão* ou presque île formé par les rivières *Inhanunda* et *Jaguary Mirin*, (1) affluents de la rive droite de l'*Ibicuby-Gurssú*, vers l'extrémité et sur le versant de la *Serra Geral*. Cette localité, que nous avons visitée en 1834, nous paraît en effet une des meilleures pour la colonisation, à cause des forêts dont elle est environnée, des carrières et des mines que renferment sans doute les hautes montagnes qui la dominent, et de la facilité des transports par eau. Les colons pourraient communiquer par l'*Ibicuby* et l'*Uruguay* avec la *Uruguayana*, *Ita quy* et *São-Borja* ; --- par l'*Ibirapuita*, ou même par terre, avec la ville d'*Alegrete* qui n'est qu'à douze lieues dans le Sud, --- et par le *Santa-Maria*, avec le *passo do Rosario*, qui n'est également qu'à une douzaine de lieues de *São-Gabriel*.

2° L'ancienne Mission de *São-Nicoláo*, entre le *Piratini* et l'*Ijuy*, affluents de l'*Uruguay*. --- Nous connaissons aussi ces parages, pour avoir été au *rincon de San-Juan-Mini*, où se trouvait alors M. Bonpland ; et nous pouvons assurer qu'il y a

(1) Nous avons omis, lors de la description physique de cette province, de faire remarquer que la lettre *y* qui termine la plupart des noms des grands cours d'eau de toute cette partie de l'Amérique, signifie *rivière* dans la langue des Guaranis ; et que le mot qui s'y trouve joint est un nom caractéristique donné par les Guaranis eux-mêmes, et conservé par les espagnols et les portugais. Ajoutons que *Guazú* ou *Guassú*, signifie *grand* --- et *mini*, *mirim* ou *mérin* signifie *petit*. Ainsi, *Jaguary mirin* (ou *mini*) veut dire en guarani *petite rivière du Jaguar*. --- *Jacuy* ou *Jacuby*, rivière de *Jacús*, espèce de *Faisan* très commun dans les forêts d'Amérique. --- *Uruguay*, *rivière des limaçons d'eau* (ou des ampullaires). --- *Lagôa Mirim* en portugais, et *Laguna Mini* ou *Mérin* en espagnol, *petit lac* ou *lagune*, etc.

peu de pays aussi riants, aussi agréables et d'une culture aussi facile. Toute la campagne qui avoisine le Piratini est montagneuse ; ses pâturages conviennent beaucoup à l'élevage des chevaux, des mulets et des moutons. Il se faisait à cette époque un commerce fort lucratif, de chevaux et de mulets, avec la province de Saint-Paul. Les forêts ont peu d'étendue ; mais elles sont fréquemment répétées, surtout le long des ruisseaux, qui coulent dans tous les sens. Nous avons cueilli et goûté à San-Juan-Mini des oranges délicieuses, provenant de superbes orangers qui avaient été plantés par les jésuites. Ces religieux avaient là une habitation champêtre et un jardin rempli d'arbres fruitiers.

La Mission de São-Luiz, située à 12 ou 15 lieues dans l'Est de São-Nicolão, également sur la rive droite du Piratini, se trouvait presque déserte, comme cette dernière ; quoique les édifices bâtis par les jésuites, au temps de leur domination, y fussent mieux conservés que dans les autres Missions ; mais l'administration brésilienne s'occupe aujourd'hui de la repeupler avec les familles d'indiens guaranis qui, depuis l'expulsion des jésuites, en 1760, s'étaient établies dans le *Rincão de São Vicente*, entre les rivières Jaguary et Toropy, affluents de l'Ibiquy-Guassú ; ce rincón ayant été récemment destiné à recevoir les chevaux de l'armée brésilienne.

Le président a donné ordre de réparer les maisons de São-Luiz et d'ensemencer les terres des environs, afin que ces familles indiennes ne souffrent pas trop de ce déplacement.

A cette occasion, M. Soares de Andréa émet l'opinion que toutes les terres et les édifices de la bourgade de São-Luiz doivent continuer à être considérées comme propriétés nationales, et que les familles indiennes ne doivent en avoir que l'usufruit. « Il est, dit-il, de toute nécessité que ces indiens restent en telle ; sans cela il ne manquerait pas de se présenter des spéculateurs qui s'empareraient des terrains à titre d'achat ; ces indiens tomberaient dans la misère et finiraient par s'éteindre tout à fait, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres familles, dans diverses localités. »

Comme on l'a vu plus haut, cette Mission de São Luiz est aussi destinée à servir de dépôt pour le matériel nécessaire à l'ouverture et à l'entretien de la grande route de l'*Ijuhy au Sertão de Lages*, en remontant l'Uruguay ; et le long de laquelle on mesurera en même temps les lots de terrains, que le gouvernement destine aux colons qui voudront venir les habiter.

Ceux qui auront le bon esprit d'aller s'établir à San Nicolas, ou même sur les bords de l'Ijuby, seront les mieux placés pour le commerce du Paraguay et l'exploitation de *Yerbales*; attendu que la ville d'Itapúa n'est qu'à une distance de 15 à 16 lieues de là, qui peut être encore abrégée au moyen des petites rivières qui affluent dans le Parana et l'Uruguay :—et que les forêts de *maté* connues ici (à Montevideo) sous le nom de *Yerbales de Santo Angel*, ne sont pas éloignées de plus de 20 lieues du confluent de l'Ijuby.

3° Les bords du *Piratinim*, affluent du São-Gonçalo, et spécialement l'endroit qui est connu sous le nom de *Passo de Acampamento*.

4° La rive gauche du rio *Camaquam*, affluent de la Lagôa dos Patos.

M. le docteur Antonio Ladislão de Figueiredo Rocha, juge de droit de la comarca de Piratinim, dans les limites de laquelle se trouvent situées ces localités, les a proposées au président de la province, comme étant également très propres à l'établissement des colonies agricoles et industrielles. Ce magistrat a eu soin de faire remarquer que les eaux abondantes des affluents du Camaquam donneraient des moteurs faciles et peu coûteux pour les machines (moulins, scieries, etc.) que l'on voudrait y établir.

Le président a recommandé à l'Assemblée Provinciale, la proposition de M. le docteur Figueiredo Rocha, et il a ajouté : que ce digne magistrat est une des personnes que l'on peut en toute confiance charger d'effectuer des achats de terrain (aux *estancisros*), et même de diriger tous les détails d'une colonisation.

On doit bien penser que le voisinage de la Bande Orientale, et de la *Lagôa Mirim*, d'une part --- celui de *Pelotas* et de la *Lagôa dos Patos*, d'autre part, --- donnent à ces localités une importance et un intérêt tout particulier, qui seront sans aucun doute appréciés par l'Assemblée Législative de Rio-Grande, ainsi que par les étrangers qui ont l'intention de solliciter des concessions de terres.

M. Soares de Andréa a informé aussi l'Assemblée qu'on avait écrit de Hambourg : --- que beaucoup de familles allemandes, si elles avaient la certitude que leurs frais de passage fussent payés, viendraient se réfugier dans cette province ; --- il rappelle aux membres de l'Assemblée qu'il a déjà proposé cette mesure, dans l'appendice de son rapport l'année dernière;

et nous voyons avec plaisir figurer au budget des dépenses de l'exercice courant, une somme de trente quatre contos de réis (17,000 pat.) destinée à payer les frais de transport et de nourriture des colons qui doivent aller peupler le district de São-Francisco de Paula, dans la Serra Geral, au Nord de la colonie allemande.

« Dans tous les lieux où l'on établira une colonie séparée des autres par de grandes distances, dit encore le président, il est indispensable qu'il y ait un chef qui la gouverne d'une manière patriarcale (*patriarchalmente*) et qui soit l'organe ou l'intermédiaire de ses relations avec l'administration : la difficulté est de le trouver. »

Toutes les colonies n'ont pas, en effet, le bonheur de rencontrer un directeur comme M. le docteur Hillebrand, qui, à l'instruction la plus solide et aux connaissances les plus variées, joint un esprit juste et conciliant, des manières polies et aimables qui lui ont mérité l'estime et l'affection des colons de São Leopoldo. Cette opinion que nous nous étions formée du caractère et des talents du docteur Hillebrand, pendant les courts instants que nous avons eu le bonheur de passer auprès de lui en 1834, se trouve pleinement justifiée par celle que M. Soares de Andréa a émise dans son dernier rapport : « Je dois insister, dit-il, pour obtenir l'autorisation de conserver le directeur actuel de la colonie de São-Leopoldo, qui est le seul homme que je connaisse qui réunisse les qualités nécessaires ; c'est ainsi que l'ont considéré tous mes prédécesseurs. »

Il est un autre genre de colonisation qui a été essayé dans la province de Rio-Grande-du-Sud : mais sans aucun résultat bien sensible jusqu'à présent. Nous voulons parler de la *civilisation des indiens sauvages*, qui est l'objet d'un chapitre spécial au budget des dépenses de cette province, montant à la somme de dix contos, 121,000 réis.

Cet essai a donné lieu à la fondation des villages ou réduction de *Nonoahy* et de la *Guarita*, situées au centre de la Serra Geral, entre les sources du Jacuhy et du Taquary.

Les détails que contient le rapport du président, à ce sujet, nous ont paru trop intéressants pour être passés sous silence ; ils renferment, comme on va le voir, des enseignements pratiques et philosophiques, qu'il est utile de connaître, pour éviter de tomber dans les mêmes fautes.

Les peuplades de *Nonoahy* et de la *Guarita* sont deux nouvelles *missions* établies par la compagnie de Jesus, qui a en-

voyé là, avec l'autorisation du gouvernement brésilien, onze missionnaires et un directeur général. Celui-ci jouit d'un traitement d'un conto 200,000 réis, et chaque missionnaire reçoit 30,000 réis par mois, plus la nourriture et le logement, plus le casuel. Ces traitements absorbent juste la moitié de la somme de 10 contos destinée à la civilisation des indiens : le reste est employé à la nourriture et au vêtement des nouveaux catéchumènes.

La peuplade de Nonoahy est entièrement dirigée, au spirituel comme au temporel, par les pères jésuites.

Celle de la Guarita se trouve aujourd'hui placée sous la direction du citoyen José Joaquim Oliveira.

Écoutons maintenant le président Soares de Andréa ; voici ce qu'il dit en parlant de la première :

« Ces indiens nous ont été amenés par des hommes qui n'ont consulté que le *moyen*, et non les convenances de la société ; c'est ainsi qu'ils leur ont promis tout ce qu'ils ont voulu, au lieu de leur faire comprendre que celui qui veut manger doit travailler. Il s'en suit que les indiens de Nonoahy croient qu'ils peuvent rester toujours les bras croisés, en attendant qu'on leur mette le manger à la bouche ; et les individus qui jusqu'à présent se sont proposé de les guider dans la voie de la civilisation, ne savent représenter qu'une chose ; --- c'est qu'il leur faut beaucoup de rations et beaucoup de vêtements ; --- comme si c'était uniquement pour l'honneur de nourrir des mendiants que l'on cherche à civiliser les indiens !

« Ces hommes ont beau exagérer l'importance des réunions d'indiens, nous savons d'après les rapports du supérieur des pères jésuites, qu'elles se réduisent à cinquante individus tout au plus, distribués dans une douzaine de *ranchos* (cabanes ou chaumières). Il y en a, à la vérité, un plus grand nombre qui courent d'un côté et d'autre, et qui vont partout où ils sont sûrs de trouver à manger et des vêtements, --- ce qu'ils reçoivent comme s'il était de notre devoir de le leur donner, se dispersant ensuite jusqu'à ce que le besoin les ramène. »

A l'égard de la seconde peuplade, il s'exprime en ces termes :

« Les indiens de la Guarita ont été mieux dirigés par le citoyen José Joaquim de Oliveira ; ils se livrent aujourd'hui au travail, des diverses manières ; on doit par conséquent les secourir, les encourager et leur procurer tout ce qui sera nécessaire pour le développement de leur industrie ; de même qu'il

serait juste d'accorder une gratification au citoyen Oliveira qui a négligé ses propres intérêts pour le service de ce village. »

Le président demande l'autorisation de transférer ces deux peuplades sur les bords de l'Uruguay et de les traiter comme les autres familles d'indiens qui ont été envoyées à São-Luiz. Seulement les indiens de Nonoahy et de la Guarita iraient s'établir au centre de la nouvelle route de l'Ijuhy au Sertão de Lages ; et les terres adjacentes seraient distribuées, de préférence, à des familles brésiliennes.

« Par ce moyen, dit le président, cet immense désert sera bientôt reconnu, rendu praticable et peuplé, --- et la communication projetée tout le long de notre frontière, jusqu'à atteindre la province de *Matto-Grosso*, aura une grande base pour son rapide développement. »

CHAPITRE VIII.

RESUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — CHANCES DIVERSES DE PROSPERITÉ, DES COLONIES, SELON LEUR SITUATION TOPOGRAPHIQUE. — FAMILLES BRÉSILIENNES FORMANT L'AVANT-GARDE DE LA CIVILISATION.

Résumons nous, et tirons les conséquences qui découlent de l'exposé des faits.

La province de Rio-Grande-do Sul est comme on l'a vu, si l'on a accordé quelque attention à la description physique et politique que nous avons esquissée, avec toute l'exactitude possible, --- une des contrées de l'Amérique Méridionale qui offre le plus de ressources à l'émigration européenne ; tant à cause de la fertilité de son sol, la variété de ses richesses naturelles, la douceur de sa température, la facilité des transports par eau, la bonté et la libéralité de ses institutions, --- que du voisinage des républiques, nom moins favorisées de la nature et des institutions politiques, --- de l'Uruguay, du Paraguay, de Corrientes, et. nous voudrions pouvoir ajouter de l'Entre-Rios et Buenos-Ayres !

D'un autre côté, elle se trouve également en contact avec

les provinces brésiliennes de Saint-Paul et de Sainte Catherine, qui marchent aussi dans la voie du progrès intellectuel et matériel.

Les détails minutieux dans lesquels nous sommes entrés à dessein, sur la distribution des terrains que l'administration éclairée de cette province se propose de faire aux familles honnêtes et laborieuses de toutes nations, qui se présenteront pour en avoir leur part, ne peut laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur sur l'excellence du plan de colonisation générale, médité depuis longtemps par le gouvernement brésilien, et adopté sans restriction, sans répugnance, par les autorités et les habitants de Rio Grande.

Nous avons vu qu'en même temps que l'administration se proposait de peupler les magnifiques déserts de cet *Eden* américain, aux dépens de la cupidité des gros estancieros (ces pauvres propriétaires de 20 à 30 lieues de pays !) --- et des indiens sauvages qui sont encore en possession des forêts vierges du Nord de la province ; elle s'occupait avant tout d'ouvrir des larges et bonnes routes pour faciliter les communications avec les points les plus reculés de son territoire ; et de distribuer les colonies de telle sorte, qu'elles se trouvent pour la plupart situées sur les bords ou la proximité des rivières navigables.

C'est ainsi que nous voyons la colonie de São-Leopoldo qui servira longtemps de modèle aux autres, en communication journalière avec Porto-Alegre, par le Rio dos Sinos (1).

Celles de la Picada Feliz auraient leurs débouchés de la même manière par le Cahy.

Celles de la nouvelle route qui va de la ville de Rio Pardo à la Cruz Alta des Missions, et qui traversera le *Yerbal Bonpland*, c'est ainsi que nous proposons de le désigner, par le Rio Pardo et le Jacuhy.

Celles du rincon du Yahuary Mirim et des autres localités adjacentes, par l'Ibicuy et le Santa Maria.

Celles du Passo do Acampamento par le Piratinim et le São Gonçalo, qui passe devant Pelotas et conduit au port de Rio-Grande.

Celles de Canhussú ou de Camaquam, par cette grande rivière et la Lagôa dos Patos, qui permet de continuer la navigation

(1) Rivière des *Cloches*, à cause des sinuosités qu'elle forme dans son cours, et surtout dans la partie inférieure.

par eau jusqu'à la capitale ou jusqu'à la barre de Rio-Grande.

Celles des Hautes Missions et de la nouvelle route de l'Ijuy au Sertão de Lages, par l'Uruguay.

Celles des Campos da Vaccaria par le Taquary.

Finalement, celles de São Francisco de Paula et Cima da Serra, soit par le Rio das Antas, affluent du Taquary, soit par la grande route de São Leopoldo, qui permet aux colons de venir embarquer leurs produits sur le Rio dos Sinos et de se mettre ainsi en contact avec Porto-Alegre.

On voit que chacune de ces positions à ses avantages et des chances plus ou moins grandes d'une prospérité rapide et durable.

Il est hors de doute que les colonies qui avoisineront Porto-Alegre, l'Uruguay, depuis la hauteur d'Itaqua (du Paraguay) jusqu'à l'Ibicuy-Guassú ; la Bande Orientale, du côté du Jaguarão ; et les Lagôas dos Patos et Mirim, marcheront plus rapidement à la fortune que celles qui seront situées au Nord de la Serra Geral, du côté du Sertão de Lages, du Passo dos Lageanos et des Campos de la Vaccaria. L'esprit éclairé de M. Soares de Andréa a su peser d'une manière équitable les avantages et les inconvenients de chaque localité. Il a parfaitement compris que les colons européens ont besoin, avant tout, de moyens de transports prompts et faciles, et du voisinage des hommes civilisés. Nous devons espérer que ses successeurs, ainsi que toutes les autorités de la province s'attacheront à satisfaire les colons étrangers, en leur distribuant des terrains avantageusement situés, --- qu'ils puissent exploiter selon leurs goûts et leurs inclinations, --- de manière à donner de suite des résultats appréciables, pour eux comme pour le pays.

Le défrichement des forêts vierges de la Serra et des terres découvertes que traverseront les routes projetées de la rive gauche de l'Uruguay et du Passo dos Lageanos à la Cruz Alta, est une oeuvre de patriotisme, de patience et de dévouement, qui sera mieux remplie par des nationaux que par des étrangers.

Cela ne veut pas dire que les étrangers ne s'y associeront pas volontairement, s'ils y trouvent un avantage réel et immédiat ; mais la pensée que nous voulons exprimer, est qu'on aurait tort de vouloir leur imposer cette tâche ; car tout travail entrepris à contre-cœur est mal fait et n'avance guère, à moins d'être fortement rétribué. Ce serait d'ailleurs manquer le but, qui paraît être d'attirer dans la province une forte émigration européenne.

Ce sont sans doute des considérations de cette nature qui ont engagé M. Soares de Andréa à proposer à l'Assemblée Provinciale d'établir dans ces parages des familles brésiliennes et d'indiens guaranis déjà civilisés. L'exemple de ces dernières, la patience, la douceur et la sobriété des premières, agiront plus efficacement sur l'esprit des indiens sauvages qu'on veut *civiliser*, c'est à dire, unir par les liens de la société civile, que tous les autres moyens qui pourraient être mis en oeuvre par les européens.

Les familles brésiliennes et guaranis qui iront peupler les bords de l'Uruguay et du rio Pelotas, au Nord de la Serra Général ne tarderont pas non plus à trouver d'amples dédommagements à la pénible mais honorable tâche qu'elles se seront imposé. Elles se trouveront placées à proximité des grandes routes de Saint-Paul et de Sainte-Catherine, habituellement fréquentées par les éleveurs de chevaux et de mulets des Missions ; et qui le seront bien davantage, par des commerçants de toute espèce, lorsque la République du Paraguay ouvrira définitivement ses marchés au commerce de toutes les nations maritimes (1).

(1) La province de Matto-Grosso, qui avoisine le Paraguay, avait en 1835 *quatre-cent-mille habitants*, et fournissait au gouvernement général la plus forte contribution après la province de Rio-Janeiro, c'est-à-dire 2,396 contos de réis (6 millions 350,000 francs au change actuel). Cela prouve, d'abord la richesse de son commerce, et ensuite l'urgente nécessité de lui ouvrir de nouveaux débouchés soit par les grandes rivières du Paraguay et du Parana, soit par des communications terrestres avec les provinces de Saint-Paul et de Rio-Grando du Sud, cette dernière, surtout, y est fortement intéressée.

Deuxième Partie.

DEUXIÈME PARTIE.

La République Orientale de l'Uruguay.

« Avec dix années de paix, la
« Bande Orientale eut été sans
« aucune comparaison, après les
« Etats-Unis, le plus riche con-
« sommateur des produits d'Euro-
« pe en Amérique.....
« Nos Français surtout en affec-
« tionnaient le séjour. »

(M. DEFFAUDIS, *Mémoire sur
Montevideo.*)

CHAPITRE IX.

CE QUE C'EST QUE LA BANDE-ORIENTALE. — SON INDÉPEN-
DANCE GARANTIE PAR LES PROVINCES-UNIES DU RIO-DE-
LA-PLATA, LE BRÉSIL ET L'ANGLETERRE EN 1828, ET
PAR LA FRANCE EN 1840. — SA CONSTITUTION. — DIVI-
SION POLITIQUE DE SON TERRITOIRE. — RIVIÈRES NAVI-
GABLES. — PORTS OUVERTS AU COMMERCE.

La République Orientale s'est formée, en 1828, de ce su-
perbe territoire qui est enclavé par l'Uruguay, la Plata, l'Océan
Pacifique et la province brésilienne de Rio-Grande-du-Sud. Sa
superficie est estimée par les uns à 8,000 lieues carrées, par les

autres à 12,000 lieues, selon les limites qu'on lui assigne, et qui ne sont pas encore déterminées d'une manière invariable au Nord et à l'Est. Elle est arrosée par une multitude de rivières et de ruisseaux, entrecoupés de montagnes de moyenne hauteur (*mornes*) et de nombreuses collines qui forment de larges et fertiles vallées, des plaines et des vallons délicieux auxquels la nature de la végétation, la douceur et la salubrité du climat donnent un charme particulier, qui séduit tout d'abord l'euro-péen, et l'attache ensuite de plus en plus à ce sol privilégié.

Ce territoire a appartenu au gouvernement de Buenos-Ayres sous le nom de *province de Montevideo* ou de *Bande-Orientale*, et à celui du Brésil sous le nom de province *Cisplatina* ; mais en vertu de la convention préliminaire de paix conclue entre l'Empereur du Brésil et le gouvernement des Provinces-Unies du Rio-de-la-Plata, le 27 août 1828, il a été déclaré libre et indépendant de toute nation étrangère, avec faculté d'adopter la forme de gouvernement « qu'il jugerait la plus convenable à ses intérêts, à ses besoins et à ses ressources. » (1) De plus, les hautes parties contractantes se sont engagées à défendre son *indépendance* et son *intégrité*, pendant le temps et de la manière qui devaient être déterminés dans le *traité définitif de paix* (2), qui, probablement, eut fixé aussi les limites du Nord et de l'Est ; mais ce traité si nécessaire aux parties intéressées, est encore à faire, ou du moins à signer !

Cependant les Représentans de la nation Orientale, légalement réunis à cet effet, le 10 septembre 1829, ont établi et sanctionné la Constitution politique du pays ; de laquelle il résulte :

1° Que l'ancienne province de Montevideo a adopté pour son gouvernement la forme représentative républicaine, en déléguant l'exercice de sa souveraineté aux trois grands pouvoirs de l'Etat : — le *Législatif*, représenté par une assemblée générale, composé de deux chambres, celle des Représentans et celle des Sénateurs ; — l'*Exécutif*, représenté par un Président élu par l'assemblée générale, le premier mars, et dont les fonctions durent quatre ans, sans pouvoir être réélu avant qu'un pareil nombre d'années se soit écoulé depuis la cessation des dites fonctions jusqu'au jour de la réélection ; --- le *Judiciaire*,

(1) Articles 1 et 2 de la convention du 27 août 1828.

(2) Article 3 de la même convention.

exercé par une Haute Cour de Justice, un Tribunal d'appel et des tribunaux de première instance.

2° Qu'elle a pris le titre d'*État-Oriental-del-Uruguay*, à cause de sa situation à l'Est de cette grande rivière, qui la sépare des provinces argentines.

3° Qu'elle s'est déclarée, de nouveau, (1) libre et indépendante de tout pouvoir étranger.

4° Qu'elle ne sera jamais le patrimoine d'aucune personne, ni d'aucune famille (2).

5° Que la souveraineté dans toute sa plénitude existe radicalement dans la nation, à laquelle appartient le droit exclusif d'établir ses lois.

6° Que l'esclavage est aboli et que ce trafic infâme est entièrement prohibé sur le territoire de la République.

7° Enfin que la liberté *individuelle*, la liberté de *conscience* et la liberté du *commerce* ne sont point de pures fictions, ni un leurre mensonger dans cette jeune et intelligente République.

Cette constitution à notre avis l'une des meilleurs et des plus libérales de l'Amérique du Sud, a été approuvée par acte diplomatique en date du 26 mai 1830, rédigé par les commissaires des deux hauts pouvoirs signataires de la convention préliminaire de paix, réunis pour cet objet dans la ville de Rio-Janeiro, capitale du Brésil.

L'indépendance Orientale a été également garantie par l'Angleterre et la France ; cette garantie dérive, pour la première puissance, de la médiation qui a produit la convention de paix du 27 août 1828 ; et pour la seconde, du traité du 29 octobre 1840.

Des traités de commerce et d'amitié ont été conclus, en outre, par M. Soares, président actuel de la République, avec l'Angleterre et la Sardaigne.

Dès l'année 1836, M. Raymond Baradère, consul de France, avait négocié et signé avec le gouvernement Oriental, une convention de commerce qui n'a pu être ratifiée, (grâce à l'influence d'un agent diplomatique *ad hoc* du Dictateur argentin), qu'en 1839, sous la seconde administration du général Rivera.

(1) Comme elle l'avait déjà fait le 25 août 1825, par un acte solennel d'indépendance daté et signé de la Florida.

(2) Article 2 et 3 de la Constitution.

Cette convention, qui ne tardera pas à expirer, assurait à la France le traitement de la nation la plus favorisée.

Nous n'entreprendrons point une longue description physique et politique de la Bande Orientale, assez bien connue, d'ailleurs, par d'autres écrits, pour que nous ayons rien de nouveau à apprendre à nos lecteurs, même en Europe. Néanmoins, il nous paraît utile de donner ici une idée sommaire de sa division politique, pour l'intelligence de ce qui va suivre (1).

La Constitution de l'Etat avait divisé le territoire oriental en neuf départements, qui prenaient le nom de la ville ou du bourg qui en formait le chef-lieu, savoir : — *Montevideo*, — *Guadalupe*, ou *Canelones*, — *San José*, — *Colonia*. — *Soriano*, — *Paisandú*, — *Cerro-Largo*, — *Maldonado* et *Durazno* ; — mais par une loi en date du 14 juin 1837, celui de Paisandú a été divisé en trois départements, qui sont : *Paisandú*, *Salto* et *Tacuarembó* ; et Maldonado en deux, qui sont : *Maldonado* et *Minas*.

Il y a donc maintenant douze départements au lieu de neuf.

Chaque département est gouverné par un *chef politique* (Jefe Político) qui doit résider dans le chef-lieu ; il a sous ses ordres des lieutenants qui le représentent dans les autres villes ou bourgades de sa juridiction.

Des *Juntas Économiques* (*Juntas-Económico-Administrativas*), élues par les habitants, et dont le nombre des membres ne doit pas être moindre de cinq ni excéder celui de neuf, sont spécialement chargées de l'administration des départemens. Il y en a une dans chaque chef-lieu ; elles se réunissent deux fois l'an ; leurs membres sont élus pour trois ans et leurs fonctions entièrement gratuites. L'objet principal de ces Juntas est de fomenter l'agriculture et toute les industries qui peuvent accroître la prospérité du département ; de veiller sur l'éduca-

(1) Nous puisons ces renseignements dans un bon petit livre élémentaire que M. Juan Manuel de la Sota vient de publier sous le titre de *Catecismo geográfico-político é histórico de la República Oriental del Uruguay*---Montevideo 1850,--- Nous félicitons sincèrement M. de la Sota de l'heureuse idée qu'il a eue de mettre ainsi à la portée de toutes les intelligences, sous une forme simple et concise, des connaissances historiques et topographiques qu'il importe aux habitants de ce pays de ne pas ignorer, et que cependant il leur eût été assez difficile d'acquérir sans le secours de ce *Catecismo*.

tion primaire et le maintien des droits individuels ; (finalement de proposer à la Législature et au gouvernement de la République toutes les améliorations qu'elles jugeraient utiles ou nécessaires (1).

D'après un recensement fait en 1835, la population totale de la République ne s'élevait pas à plus de 128,312 habitants, distribués de la manière suivante dans les neuf départements qui existaient alors :

Montevideo (2)	23,404
Guadalupe ou Canelones	7,800
San José	8,080
Colonia del Sacramento	9,706
Soriano	13,200
Paisandú	27,900
Cerro-Largo	10,100
Maldonado	21,296
Durazno	6,826

Total 128,312

Mais à partir de 1835 jusqu'en 1842 l'affluence des étrangers de toutes nations, et particulièrement des basques français et espagnols, avait considérablement augmenté cette population. Par le seul port de Montevideo l'immigration européenne avait amené dans ce court espace de temps 48,000 personnes ; mais nous avons lieu de croire que l'immigration a été plus forte encore par les frontières du Brésil et des républiques argentines ; tant à cause de la révolution de Rio-Grande, que des guerres civiles qui n'ont pas cessé de désoler les provinces de la Plata à cette époque. Nous ne croyons pas exagérer en évaluant la population générale de cette République, au moment de l'invasion (janvier 1843), à 230,000 âmes.

Aujourd'hui, après sept années d'une guerre cruelle et acharnée, qui a ravagé des départements entiers, dépeuplé la moitié de la campagne et une partie des villes du littoral, il serait fort difficile de préciser le nombre des habitants. Il conviendra d'attendre que le retour de la paix rétablisse l'équili-

(1) Articles 122 à 126 de la Constitution.

(2) M. de la Sota observe que le rôle original du recensement de Montevideo s'élevait à 30,000 habitants, et il ne sait pas pourquoi on l'a réduit au chiffre de 23,400.

bre sur les deux rives de la Plata, et permette au gouvernement Oriental de faire procéder à un nouveau recensement de la population générale, avant de déterminer le chiffre de celle-ci, et d'en tirer aucune induction sous le rapport économique ou politique.

Les habitants de cette République, quel qu'en soit le nombre aujourd'hui, se trouvent répartis dans trois cités principales (ciudades), qui sont : *Montevideo*, *Maldonado* et la *Colonia*.

Dans dix-neuf villes (villas), dont voici les noms : *Guadalupe* ou *Canelones*, *San Juan Bautista*, *San José*, *Florida*, *Rosario*, *San Salvador*, *Santo Domingo Soriano*, *Mercedes*, *Paisandú*, *Belen*, *Melo* ou *Cerro-Largo*, *Rocha*, *San Carlos*, *Minas*, *San Pedro del Durazno*, *San Fructuoso*, *San Servando*, *Cosmopolis* ou *villa del cerro de Montevideo* et *villa de la Victoria*.

Dans huit bourgades (pueblos), qui sont : *Piedras*, *Pando*, *Porongos*, *Real de San Carlos*, *Carmelo*, *Salto*, *Santa Teresa* et *Nueva Palmira*, (las Higueritas).

Outre ces divers centres de population, il existe sur la surface du territoire oriental un grand nombre de chaumières (ranchos); et de maisons en terrasse (casas de azotea), bâties en brique ou en pierre, plus ou moins isolées, dans lesquelles se logent les familles qui se livrent aux travaux de la campagne. Il y a aussi de grandes fermes du pays (estancias) autour desquelles se groupent des ranchos en nombre suffisant pour constituer un véritable hameau.

S'il ne nous est pas donné, vu le titre et l'objet de ce livre, de nous étendre beaucoup sur la géographie physique et politique du pays, en revanche nous consacrerons quelques pages à sa géographie commerciale, qui nous intéresse plus particulièrement en ce moment, comme preuve démonstrative, quoique anticipée, de l'excellence du plan de colonisation générale que nous développerons dans les chapitres suivants.

Il est peu de pays où l'on puisse communiquer plus facilement que dans celui-ci avec les points extrêmes de ses frontières, ainsi qu'avec les principaux centres de population du littoral et de l'intérieur. Cela tient à l'heureuse position géographique de la Bande-Orientale, dont le territoire montagneux, arrosé avec profusion, forme une sorte de presqu'île, au moyen de l'Océan, de la Plata et de l'Uruguay, qui l'entourent de trois côtés à la fois, et rendent ainsi tout le littoral accessible à la

navigation marchande, du moins jusqu'à la hauteur du *Salto* de l'Uruguay. Au-dessus du *Salto* (chûte d'eau), cette grande rivière redevient navigable pour des allèges, des châlands, des bateaux à vapeur à fond plat, jusqu'à la hauteur d'*Itapua*, dans le Paraguay.

Le *Rio-Negro*, principal affluent de la rive gauche de l'Uruguay, prend sa source dans la chaîne de montagnes appelée *Cuchilla grande*, vers la frontière du Brésil, à l'Est, et traverse par conséquent la *Bande-Orientale* dans toute sa largeur. Il reçoit le *Tacuarembó*, le *Yi* et plusieurs autres cours d'eau assez volumineux, surtout en hiver. Le *Rio-Negro* est navigable pour des allèges de 50 à 60 tonneaux, et si l'on nettoyait l'une des passes de son embouchure (celle de *Tacuari*), il deviendrait accessible à des navires de cent tonneaux au moins. Les eaux pures et salubres de cette rivière possèdent des qualités médicinales qui y attirent des malades de *Buenos-Ayres* et de *Montevideo*. Les petites villes de *Soriano* et de *Mercedes*, situées sur la rive gauche, font en temps de paix un commerce de cabotage fort actif, et très-avantageux pour ceux qui s'y livrent.

Les autres grands affluents de l'Uruguay, du côté de la *Bande-Orientale*, sont le *Cuarein*, ou *Cuaraim*, frontière actuelle, l'*Arapey*, au dessus du *Salto*, le *Dayman* et le *Queguay*, entre *Paisandú* et le *Salto* ; tous prennent leur source dans une chaîne centrale de montagnes connues sous le nom de *Cuchilla de Haedo*. Les deux dernières rivières sont navigables pour des allèges, comme le *Rio-Negro* jusqu'à une grande distance de leur confluent. Les autres peuvent porter des bateaux plats ou châlands en toutes saisons, et des allèges à l'époque des forts crues.

La *Plata* ne présente qu'un seul affluent navigable, du côté de la *Bande-Orientale*, c'est le *Santa-Lucia*, qui prend sa source dans le département de *Minas*, traverse ceux de *Canelones* et de *San José*, en longeant celui de *Montevideo*, et vient se jeter dans le rio de la *Plata* à trois lieues de *Cosmopolis* ou *Cerro de Montevideo*.

Dans l'Est de cette République, il y a, outre le lac *Mini* (*lagna Mini* ou *Mérim*), qui communique avec celui des *Patos*, dans la province de *Rio-Grande*, par le rio *San-Gonzalvo*, trois autres rivières navigables, savoir : le *Yaguaron* ou *Jagoarào*, limite la plus certaine du côté du Nord-est, le *Tacuari* et le *Cebollati*. Ces trois rivières prennent leur source sur le

versant oriental de la Cuchilla-Grande et se jettent dans la laguna Mini, qui fait partie du territoire neutre ou contesté.

La loi de douane du 13 juin 1837 a ouvert au commerce maritime les ports suivants :

1° Sur le Rio de la Plata : Montevideo, Maldonado et la Colonia.

2° Sur l'Uruguay : Soriano et Paisandú.

3° Sur le lac Mini ou Mérim : Yaguaron.

La même loi a établi également à Tacuarembó, sur la frontière du Nord, un bureau de douane désigné selon l'usage espagnol, sous le nom de *port sec* (puerto seco.)

Les ports de Maldonado et de la Colonia, quoique bons et abrités par des îles, ont été jusqu'à présent peu fréquentés par les bâtiments de commerce.

Les ports de l'Uruguay auraient pu offrir un trafic avantageux à des navires de 150 à 200 tonneaux ; mais le Dictateur Rosas a mieux aimé s'en réserver le monopole.

CHAPITRE X.

SUITE DU PRÉCÉDENT. — MONTEVIDEO, CAPITALE DE LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE, — SON AVENIR. — IMPORTANCE DE SES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA FRANCE, ET AVEC LES AUTRES NATIONS MARITIMES. — OPINION DE M. DEFFAUDIS A CET ÉGARD.

MONTEVIDEO, ville capitale de la République, était avant la guerre actuelle, par sa situation avantageuse sur la rive gauche de la Plata, à 30 lieues seulement de l'embouchure de ce fleuve gigantesque, le port le plus fréquenté de tous ceux de la Plata. C'est aussi le plus sûr et le plus commode, à cause de la forme circulaire de la baie dont il est formé, sur les bords de laquelle on a commencé à construire des môles en fer et en bois, des quais et des magasins spacieux pour le dépôt de marchandises.

Un autre avantage considérable que présente le port de Montevideo, c'est son *entrepôt de douane*, qui en vertu de l'article 18 de la loi précitée, permet aux négociants d'y laisser leurs marchandises d'importation tout le temps qu'ils le jugent à propos, sans payer d'autre droit (et cela seulement au moment de

retirer les marchandises), qu'un magasinage très-moderé, fixé par le tarif. Aucune de ces facilités n'existe à Buenos-Ayres, où les consignataires des cargaisons sont forcés de débours--- qu'ils vendent ou non la marchandise---le montant des *droits d'entrée* ; lequel étant ajouté au fret du navire qui les a transportés, et aux frais de débarquement, plus élevés de 15 p 0/0 qu'à Montevideo, constituent un débours, ou une avance de fonds plus ou moins considérable, et qui, dans le cas d'encombrement du marché, comme il arrive en ce moment, peut devenir une cause sérieuse d'embarras pour les maisons de consignation.

Ajoutons à cela la différence du système monétaire des deux villes, --- la reproduction rapide et régulière du bétail dans la Bande-Orientale, où les animaux ne sont point exposés aux sécheresses et aux épidémies qui désolent assez fréquemment la campagne de Buenos-Ayres, --- la grande tolérance du gouvernement envers les étrangers, --- l'absence de toutes mesures vexatoires et odieuses, --- les usages, les moeurs, l'urbanité, la tempérance de langage des peuples les plus civilisés, --- et l'on comprendra parfaitement la prédilection de la plupart des étrangers pour la ville de Montevideo.

Ces deux villes, au surplus, devraient, au lieu de se jalouser et se nuire, se prêter un mutuel secours ; car si les éléments de prospérité sont grands des deux côtés, il ne peut y avoir de stabilité et d'émulation qu'autant qu'elles maintiendront la libre communication d'un pays à l'autre.

Avec une paix stable, et la libre navigation des grandes rivières qui affluent dans la Plata, le port de Montevideo deviendrait bientôt, à l'égard de l'Amérique du Sud, ce qu'est aujourd'hui celui de la Nouvelle-Orléans dans l'Amérique du Nord.

Il y a peu de villes de commerce plus favorablement situées que celle-ci pour un prompt débouché des produits européens en général, et des produits français en particulier ; ces derniers y obtiennent une préférence bien méritée. Indépendamment de la consommation intérieure, qui y est énorme, comparativement au chiffre total des habitants de cette République, il s'y faisait en temps de paix un transit considérable des marchandises d'Europe et d'Amérique ; d'un côté, pour la riche province brésilienne de Rio-Grande-du-Sud, de l'autre, pour les Etats argentins de l'Entre-Rios et de Corrientes, et même pour Buenos-Ayres, qui complétait souvent ses approvisionnements

à l'entrepôt de Montevideo. Plus tard ce commerce de transit, qui alimente le cabotage s'étendra jusqu'au Paraguay, jusqu'à Matto-Grosso, la plus riche province du Brésil après celle de Rio-Janeiro, et probablement aussi jusqu'en Bolivie, par le Bermejo et le Pilcomayo. Cela dépendra de la persévérance et de la fermeté des puissances intervenantes dans la guerre actuelle, ainsi que des traités qui pourront en résulter entre les Etats américains.

La facilité qu'on a ici de mettre en entrepôt de douane les marchandises dont le marché se trouve momentanément surchargé, l'avantage de pouvoir les y laisser indéfiniment et de les réexporter ensuite presque sans frais ; le voisinage de Buenos-Ayres, où l'on se transporte en douze ou quinze heures par les paquebots réguliers qui font cette navigation, tout concourt, nous le répétons, à faire de Montevideo l'un des meilleurs marchés de l'Amérique Méridionale.

Il ne faut pas se laisser décourager par l'état présent de cette République : les causes en sont bien connues maintenant, malgré les intrigues de ses ennemis et l'égoïsme coupable de quelques loups-cerviers de la finance et de la pacotille ; elles sont faciles à apprécier par les esprits les moins clair voyants. Ce pays si maltraité en ce moment et cependant si digne de l'intérêt des nations civilisées, offre à notre commerce des ressources infiniment plus grandes qu'aucun autre Etat de l'Amérique espagnole : d'abord, par la facilité d'opérer de suite des retours en marchandises lourdes et encombrantes, telles que les cuirs secs et salés, les suifs, la laine, les balles de crin, de peaux de mouton et autres produits analogues, qui, tout en procurant un bon fret à nos bâtimens marchands, contribuent par cela même à diminuer le prix de revient de nos marchandises de fabrique, puisque cela permet d'obtenir pour leur transport de France en Amérique un fret plus modéré ; ensuite, à cause de l'accroissement progressif de la population française, qui ne peut manquer de continuer à suivre une marche ascendante aussitôt que la Bande-Orientale sera débarrassée de l'ennemi de son repos et de sa prospérité ; --- population active, laborieuse, intelligente, qui dépense et consomme en proportion de ce qu'elle gagne, et qui introduit peu à peu dans la population indigène des usages et des goûts éminemment favorables aux débouchés des produits de notre sol et de nos manufactures.

Les éléments d'ordre, de progrès et de prospérité germent et

grandissent dans le sein de la jeune République ; l'éducation des diverses classes de la société s'y développe rapidement, dans le sens le plus favorable aux idées nouvelles ; ses troupeaux de boeufs, de chevaux et de moutons, ses gras pâturages, la fertilité inépuisable de ses terres, sont des richesses bien plus réelles et bien plus durables que les mines d'or de la Californie et du Brésil. Cependant, ses départements du Sud, de l'Est et du centre, ne sont pas moins riches en substances minérales, exploitables, que la province de Rio-Grande-du-Sud ; seulement celle-ci est plus avancée qu'elle sous le rapport des reconnaissances géologiques, des sondages et autres travaux scientifiques sans lesquels l'agriculture, l'exploitation des mines et les arts métallurgiques ne peuvent faire aucun progrès. (1) Mais chacun comprendra que cette infériorité relative dans l'organisation administrative du pays n'est que l'effet des circonstances politiques qui ont entravé la marche progressive de son gouvernement et les vues généralement élevées de ses hommes d'Etat. Quelques années de paix suffiront pour mettre le pays à la hauteur des progrès matériels de ses voisins. L'immigration européenne lui apportant sans cesse des bras et des capitaux, vivifera de nouveau toutes les branches d'industrie, et la navigation à vapeur, qui s'établira probablement sur la Plata et ses grands tributaires, accélérera encore le mouvement civilisateur et commercial jusque sur les points les plus reculés de ces vastes contrées.

Bien que certaines vérités, palpables pour les habitants de ce pays, mais souvent niées ou défigurées par ses ennemis, aient besoin d'être répétées jusqu'à satiété pour acquérir au loin l'autorité d'un fait avéré, il nous paraît superflu de reproduire ici tout ce que nous avons dit et démontré dans dix écrits différents, sur les développements rapides du commerce et de la

(1) M. Juan Manuel de la Sota dit qu'un habitant du Cololò, juridiction de Mercedes, dans le département de Soriano, a vendu il y a quelques années à D. Manuel Otero, de Montevideo, du *charbon de terre* de qualité supérieure, extrait d'une mine qui existerait dans cette localité. M. de la Sota ajoute que D. Francisco Aguilar aurait exploité une autre mine de charbon située à Alcigua, département de Maldonado.

On trouve en différentes localités du marbre, des ardoises et de la pierre à chaux. La terre à brique et le granit (gneiss) abondent autour de Montevideo.

population de cette République pendant le cours de trois années qui ont précédé l'invasion actuelle du pays par les troupes argentines. Nous rappellerons seulement, comme un des faits les plus saillants et les plus dignes de fixer l'attention des chambres de commerce de nos ports de mer, que, dans l'espace de 1833 à 1842, notre commerce d'échange dans le Rio de la Plata avait présenté un accroissement de trois-cent-soixante-quinze pour cent ! tandis qu'au Brésil le progrès ne s'était manifesté que dans la proportion de cinquante-huit pour cent, pendant la même période de temps (1).

En 1842, seulement, la somme totale de nos échanges avec la République de l'Uruguay s'est élevée à près de vingt millions de francs.

Voici ce que le commerce français de Montevideo exposait à M. Guizot dans une pétition qui fut remise entre les mains de ce ministre, le 2 décembre 1843 (2).

« En 1839, deuxième année du blocus de Buenos-Ayres (et nous appuyons sur ce fait, parce qu'il donne un démenti formel aux personnages mal intentionnés, ou mal informés, qui ont prétendu que les négociants de Montevideo avaient un intérêt direct à faire durer le blocus de Buenos-Ayres), il est entré à Montevideo 48 bâtimens français, et il en est sorti 45, d'une jauge moyenne de 186 tonneaux.

« En 1842, deux ans après la levée du blocus de Buenos-Ayres, il en est entré 97 et sorti 98 d'une jauge moyenne de 210 tonneaux. --- Cela prouve que, non seulement il y a en trois années accroissement de plus du double dans le nombre des navires français qui ont fréquenté le port de Montevideo, mais encore qu'il y a eu augmentation de quinze pour cent dans la moyenne du tonnage. Cela prouve encore que nos marchandises d'encombrement, sans lesquelles il n'y a pas de progrès dans la navigation marchande, trouvent ici un débouché prompt et avantageux. En effet, du seul port de Bordeaux, il a été expédié, en 1842, directement pour Montevideo, ---vingt-un bâtimens chargés de vins. --- Nous disons directement, parce qu'on en a expédié un plus grand nombre qui a fait

(1) Voir à l'appendice la note F sur la décadence de notre commerce avec le Brésil.

(2) Cette pétition fut rédigée par M. Frédéric Des Brosses, sur des notes commerciales et des documents qu'il m'avait demandés et que je lui ai fournis. A. I.

échelle à Bayonne ou au Passage pour y prendre des émigrants basques.

« On a vu par les états de navigation, publiés dans le *Journal du Havre*, au commencement de cette année, que vingt-deux navires ont été expédiés de ce seul port pour la Plata, pendant l'année 1842. Sur ces 22 navires richement chargés, seize sont entrés à Montevideo et y ont laissé la plus grande partie de leurs cargaisons, malgré l'incertitude des événements et la crainte d'une invasion de barbares.

« Le commerce général d'importation et d'exportation a suivi la même progression. En 1839, les importations avaient été, d'après les relevés de la douane de Montevideo, de 31 millions de francs, et les exportations de 37 millions.

« En 1842, les importations se sont élevées à 42,500,000 francs, et les exportations à 44,000,000.....

.....
« La population française qui, à la fin de 1840, était évaluée à 5,000 âmes, peut aujourd'hui (septembre 1843) être portée au minimum de 15,000, attendu que le chiffre des immatriculations au consulat général de France s'élève à 9,000, que ce chiffre ne comprend que les hommes adultes, et qu'il faut par conséquent y ajouter les femmes et les enfants, extrêmement nombreux, surtout parmi les basques.

« Tels étaient les éléments de prospérité de l'Etat Oriental de l'Uruguay avant la guerre horrible que lui fait Rosas, que la population générale de la capitale a été doublée en moins de cinq ans. Elle est aujourd'hui de 50,000 âmes (1); --- 28,245 européens sont arrivés à Montevideo depuis 1838 jusqu'à la fin de 1841.

« Il nous paraît superflu d'insister davantage sur les progrès rapides du commerce et de la population dans la République de l'Uruguay. Nous ferons seulement remarquer que le commerce de la Plata est un des plus avantageux à la France, --- un

(1) Des renseignements pris à l'administration du timbre constatent qu'il a été délivré 3281 patentes de commerçants pendant le cours de l'année 1842. Le total de celles délivrées en 1836 n'était que de 962.

Les revenus de l'Etat, composés principalement des droits de douane, de l'impôt des patentes et du papier timbré, peuvent être évalués à 20,000,000 de francs, en temps de paix, bien entendu.

de ceux qui rapportent le plus au trésor, toute proportion gardée --- parce que c'est un commerce spécial, c'est-à-dire que presque tous nos articles d'importation ici proviennent du sol, de l'industrie, ou des manufactures de la France, fort peu des entrepôts ou du transit. De même, les articles d'exportation de la Plata sont presque tous destinés pour la consommation de la France.

« Il n'en est pas ainsi des autres productions de l'Amérique, qui ne profitent guère qu'au commerce d'entrepôt et de transit, notamment les provenances du Mexique, du Brésil, du Pérou et du Chili. Cette seule considération doit fixer l'attention des chambres du commerce et du gouvernement.

« Une nouvelle circonstance qui donne encore plus de poids à ce que nous disons de l'intérêt avec lequel la France doit considérer ce pays, c'est la concession récemment faite par le gouvernement oriental, de vingt lieues carrées de terre de labour, situées sur la côte ou sur les bords de rivières navigables, à répartir entre les étrangers qui se sont armés pour la défense de la ville. Les français formant au moins les trois quarts de ces étrangers, avec une population forte et laborieuse comme l'est la nôtre, bientôt des villages, qui plus tard deviendront des villes florissantes, s'élèveront à 2,500 lieues de la France pour resserrer l'union entre les deux pays. Mais ces nouvelles colonies ne pourront prospérer que lorsqu'on rendra libre la navigation des rivières, ce qui n'aura jamais lieu tant qu'on ne nous garantira pas la paix avec Rosas qui, actuellement, en possession de l'île de Martin Garcia, située au confluent du Parana et de l'Uruguay, est l'arbitre de notre commerce avec l'intérieur. La privation de l'Uruguay surtout, et de ses affluents, porte le plus grand préjudice à nos intérêts. »

L'exactitude des renseignements qui précèdent a été certifiée par plusieurs agents diplomatiques et consulaires de la France; mais le plus compétent et le plus clairvoyant de ces agents a été, sans contredit, l'honorable M. Deffaudis, ministre plénipotentiaire dans le Rio de la Plata, et qui a fait à Montevideo un séjour de deux ans (de 1845 à 1847); son témoignage franc et loyal est pour notre avenir commercial de la plus haute importance : or, voici comment M. Deffaudis s'exprimait dans un mémoire sur Montevideo, écrit avant son départ de cette ville, et qu'il a eu l'heureuse idée de placer dans un livre publié par lui, dernièrement sous le titre de : *Questions diplomatiques*.

« Les trois causes principales que je viens d'assigner à la
« prospérité de la République Orientale, dit M. Deffaudis (1),
« et la dernière plus encore peut-être que les deux autres,
« avaient attiré une foule toujours croissante d'émigrés euro-
« péens, et ceux-ci, en quelques années, avaient en quelque
« sorte changé la face du pays. Ils avaient plus que doublé l'é-
« tendue de Montevideo, après avoir entièrement couvert de
« maisons tout le terrain resté vacant dans l'enceinte de la
« ville, ils avaient construit hors de cette enceinte une ville
« nouvelle, dont certaines rues seraient estimées belles à Paris.
« Lors de l'invasion argentine, Montevideo avait 50,000 habi-
« tants, et sans cette invasion, elle en aurait maintenant
« 80,000, si ce n'est 100,000. --- Les européens s'étaient ensui-
« te répandus dans la campagne, sur les bords des rivières et
« des fleuves, y avaient établi des fermes (estancias) et des
« abattoirs (saladeros), pour l'élevé et l'exportation des bes-
« tiaux. Tout cela s'était fait en cinq ans. Si elle eût jouit seu-
« lement de dix années semblables, la Banda Orientale, eût été
« sans aucune comparaison, après les Etats-Unis, le plus riche
« consommateur des produits d'Europe en Amérique. . . . Nos
« français surtout affectionnaient le séjour de la République
« Orientale. Il y en avait plus de milliers dans ce petit pays
« que de centaines dans l'immense République Argentine.

« Nos bergers et nos laboureurs basques se regardaient là
« comme chez eux, pour ainsi dire, et ils y avaient conservé
« toutes leurs habitudes nationales : se mariant entre eux, tra-
« vaillant toute la semaine, allant le dimanche matin à l'Egli-
« se et le soir se divertissant au jeu de balle ou à la danse,
« toujours proprement vêtus du costume de leur pays, emplo-
« yant leurs premières économies à acheter ou à bâtir une mai-
« son (2) portant ensuite les autres chez un de nos plus riches

(1) Ces causes sont ; 1° la situation géographique de Monte-
video et la sûreté de son port, 2° la fertilité prodigieuse de la
Banda Orientale, la reproduction rapide et régulière du bétail,
3° la tolérance excessive du gouvernement, ou plutôt le défaut
presque complet d'action gouvernementale, etc.

(2) « Au commencement de 1843, les propriétés appartenant
« à nos compatriotes dépassaient une valeur de cinquante mil-
« lions, en y comprenant les capitaux, marchandises, créances
« hypothécaires et commerciales, usines et propriétés rurales. »
JOHN LELONG, *appel à la France.*

« négociants, pour qu'il les fit passer en France, à leurs familles. Nos laboureurs et nos bergers basques, sans compter les négociants, les marchands et les ouvriers venus des autres parties du royaume, (1) auraient formé à eux seuls une colonie digne de tout l'intérêt de la mère-patrie.

« Les mêmes causes, au surplus, qui expliquent la prospérité malheureusement passagère de Montevideo, expliquent aussi la guerre féroce et persistante que Rosas a faite et fait encore à cette ville. »

Nos lecteurs d'Europe, suffisamment instruits par ce qui précède, pourront maintenant nous accompagner, sans trop de surprise, dans le tracé du plan de colonisation dont nous proposons l'adoption, sur le territoire oriental, en 1845, et que nous désirons ardemment aujourd'hui voir adopté sur une plus vaste échelle, et avec toutes les modifications dont il est susceptible, par les deux grandes nations qui avoisinent cet État républicain.

(1) Ce mot *royaume* indique bien que ce témoignage si véridique du respectable M. Deffaudis remonte à l'époque de son séjour à Montevideo.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

CHAPITRE XI.

PLAN DE COLONISATION DU LITTORAL DE LA RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY. — DÉFINITION DU MOT COLONISATION. — DONATION DE TERRES ET DE BESTIAUX, FAITE PAR LA LÉGISLATURE DU PAYS, AUX LÉGIONS ÉTANGRÈES QUI ONT CONCOURU A LA DÉFENSE DE L'INDÉPENDANCE ORIENTALE. — DONATION PARTICULIÈRE DU GÉNÉRAL RIVERA EN FAVEUR DE LA LÉGION FRANÇAISE.

A ce mot de *Colonisation* nous voyons déjà les esprits subtils, ou qui se piquent d'un certain degré de perspicacité, se dire entre leurs dents « *esto suena mal.* » En effet, il est à présumer que les américains et les orientaux, n'ont pas secoué le joug insupportable de la métropole pour replacer une partie de leur pays sous celui d'une autre nation, quelque éclairée et généreuse qu'elle soit. A cet égard, nous sommes tout-à-fait de leur avis, et pour les rassurer sur nos intentions, nous leurs dirons, par forme de préambule, qu'il ne s'agit point ici de donner à ce mot l'acception qu'il a reçue chez les espagnols et les autres nations maritimes qui ont étendu au loin leur domination. Nous le prenons dans son sens naturel, primitif, qui

est parfaitement clair et innocent : *Colonie* vient du latin *colere*, cultiver. Un *colon* est un homme qui cultive une terre pour son propre profit ; dans ce sens ; il y a des colons en France, en Allemagne, en Italie, et dans les deux Amériques. Une colonie se définit par un nombre considérable de personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont passé d'un pays à un autre, dans le dessein de l'habiter et d'en cultiver les terres ; par conséquent *colonisation* est l'action d'établir, d'organiser une ou plusieurs colonies.

Après cette explication, qui nous a paru nécessaire pour rassurer quelques susceptibilités chatouilleuses, nous entrerons franchement en matière, en invitant nos lecteurs à ne voir dans le travail que nous soumettons à leur jugement, qu'un désir de contribuer, par nos faibles lumières et notre expérience, au bien-être de la population française, d'abord ; puis de jeter au vent quelques semences d'ordre et de progrès, qui finiront peut-être par produire de bons fruits sur ce sol privilégié de la nature, si nous avons le bonheur qu'elles soient recueillies par un agriculteur plus expert et plus éclairé que nous.

Le sénat et la chambre des représentants de la République Oriental de l'Uruguay, réunis en assemblée générale le 19 mai 1843, ont sanctionné une loi de grande importance, qui a été immédiatement communiquée au pouvoir exécutif pour son exécution. En voici la teneur :

« Le Pouvoir Exécutif est autorisé à faire l'acquisition de vingt lieues, soit soixante douze mille cuadras carrées de terres de labour (*tierras de pan llevar*), destinées à fonder de *nouvelles villes* sur trois points, ou plus, du littoral de l'Etat, à son choix. »

« Il est également autorisé à faire l'acquisition de cinquante mille têtes de bétail de l'espèce bovine (animaux vacunos).

« Les terres et les animaux dont parlent les articles antérieurs seront distribués, à titre de récompenses, entre tous les étrangers qui ont pris ou prendront les armes dans les légions formées, soit de volontaires français, soit d'italiens, ou qui se formeraient sur le pied de celle-ci et qui y feront un service actif pendant la durée de la guerre actuelle.

« Le Pouvoir Exécutif procédera, dans le plus bref délai possible, à la repartition des terres et animaux mentionnés, en ayant soin de donner, dans cette opération, *la plus grande intervention possible aux récompensés*, soit par le moyen d'u-

ue commission qu'ils nommeront, soit de la manière qui sera concertée avec eux. »

Cette loi, qui est restée sans effet jusqu'à ce jour, par suite de la prolongation de la guerre, prouve deux vérités que nous aimons à constater : 1° que la nation orientale, reconnaissante, entend donner aux généreux défenseurs de son indépendance une récompense digne de leurs sacrifices et proportionnée à l'importance de leurs services ; 2° qu'elle comprend que les intérêts matériels du pays sont intimement liés à ceux du progrès commercial et industriel des nombreux étrangers qui ont afflué et afflueront encore sur son sol hospitalier, et qu'un des plus puissans moyens de développer le commerce et l'industrie, d'accroître la population sédentaire dans une rapide progression, est de s'attacher ces mêmes étrangers par les liens de la famille et de la propriété foncière.

Aucun doute, il nous semble, ne peut s'élever sur les dispositions de la nation Orientale envers les émigrants européens, ni sur les facilités qu'elle entend leur procurer pour les fixer de plus en plus au sol qu'ils doivent vivifier et enrichir par leur travail ; cependant pour ôter aux ennemis intérieurs et extérieurs de cette République, jusqu'à la tentation de nier ou de contester l'évidence des faits à cet égard, nous leur apprendrons, s'il ne le savent déjà, que, outre la donation qui précède, --- émanée du corps législatif régulièrement assemblé et constitué, --- D. Fructoso Rivera, brigadier général des armées de la République, et l'un des plus riches propriétaires fonciers du pays, a particulièrement fait don aux volontaires qui composent la Légion Française, de *trente lieues carrées de terrain*, à prendre, à leur choix, sur les diverses propriétés territoriales qu'il possède, et qui forment ensemble une étendue de 150 lieues carrées de terres cultivables. (1)

Nous savons également de bonne source, que M. le Président Suarez et plusieurs autres patriotes éclairés du pays, ont manifesté l'intention de céder, soit à titre gratuit, comme le général Rivera, soit à des conditions excessivement modérées, une

(1) Notre projet de 1845 ne faisait pas mention de cette preuve de gratitude d'un des plus illustres champions de l'indépendance Orientale. On peut voir à l'appendice de cet ouvrage l'acte de donation du général Rivera, portant la date du 27 août 1844, et dont nous devons la communication à l'obligeance de Mr. le colonel Thiébaud.

partie de leurs meilleurs terrains pour faciliter davantage la fondation des colonies.

Nous avons précédemment démontré que le commerce de ce pays serait susceptible de prendre en peu d'années un accroissement considérable, si la question de la navigation des fleuves pouvait être résolue en même temps que celle de la pacification des états riverains. C'est encore une vérité qui nous paraît aussi claire que le jour. Que manquerait il, en effet, pour réaliser les flatteuses espérances que nous avons conçues ? — Des bras industriels, des capitaux et des lois libérales. — He bien, que les républiques de la Plata et du Paraguay entrent franchement dans la voie qui leur est tracée par leur soeur aînée de l'Amérique du Nord et nous verrons tous ces prodiges s'accomplir sous nos yeux comme par enchantement. Déjà de grands progrès ont eu lieu dans la courte période de 1837 à 1842 ; l'invasion des troupes de Rosas a tout paralysé ; mais qui ne sait que les ressources de ce pays sont immenses ? Il ne faut que savoir les combiner pour donner un nouvel élan au commerce et à l'industrie.

Sans avoir la prétention de nous ériger en professeur d'économie politique et de science gouvernementale, qu'il nous soit permis de communiquer à nos lecteurs les idées que nous nous sommes formées sur l'opportunité des distributions de terres que le gouvernement oriental veut offrir aux étrangers, ainsi que sur les moyens de donner à ces concessions la somme d'utilité que la nation et les particuliers peuvent raisonnablement en attendre, à l'aide d'une sage administration et de lois franchement protectrices.

Une fois entré dans cette voie, nous avons lieu de croire que le gouvernement oriental, fidèle à ses principes, saura y persévérer avec résolution et libéralité.

Dans notre humble opinion, il ne devrait pas borner ses récompenses aux seules légions française et italienne ; les autres corps auxiliaires qui ont pris une part active à l'héroïque défense de la capitale devraient également participer à ces récompenses ou indemnités, dans la proportion des services rendus ; c'est à dire que l'étendue des terres qui leur seraient ainsi données, à titre de rémunération de leurs services, devrait être proportionnée à l'effectif des corps au moment de la levée du siège. De cette manière on verrait se former, sur différents points du littoral, de petites colonies de Français, d'Italiens, d'Espagnols et d'Argentins, qui tiendraient sans doute à honneur de ri-

valiser entr'elles d'activité et de zèle, pour implanter dans ce nouvel Eldorado les diverses industries qui leur sont propres et qui caractérisent jusqu'à un certain point leurs nationalités. On conçoit que de cette émulation naîtrait bientôt le besoin des communications rapides d'une colonie à l'autre, et de chacune d'elles avec la capitale ou le chef lieu du département ; ce qui accélérerait nécessairement l'introduction de la navigation à vapeur dans la Plata et l'Uruguay, l'amélioration des routes royales et départementales, et plus tard la construction des ponts, des canaux et des chemins de fer.

L'époque de ces grandes innovations n'est peut-être pas aussi éloignée qu'on le croit généralement ; tout dépend de la volonté de la nation, des lumières et de la sagesse du gouvernement. Examinez ce qu'étaient les provinces de l'Ouest des Etats Unis il y a 25 ans ; voyez ce qu'elles sont maintenant, et dites nous, en conscience, si la république de l'Uruguay tout aussi favorisée qu'elles sous le triple rapport de la beauté du climat, de la fertilité du sol et des irrigations fluviales, n'est pas susceptible des mêmes progrès. Oui nous le disons avec conviction, le peuple oriental, secondé par de bonnes institutions, peut opérer les mêmes prodiges : qu'il fasse un nouvel appel aux populations laborieuses de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne ; qu'il soit aussi généreux, aussi sage, aussi libéral, aussi constant que le peuple des Etats-Unis, et nous lui prédisons qu'avant un quart de siècle il aura sur son territoire un million d'habitants ; une marine respectable ; des villes riches et peuplées ; des canaux, des chemins de fer et de nombreux bâtimens à vapeur qui silloneront ses rivières.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs, but the characters are too light and blurry to be transcribed accurately.

CHAPITRE XII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT. — MOYENS A EMPLOYER POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN AU COMMERCE ET A LA NAVIGATION DE CETTE RÉPUBLIQUE. — POINTS DU LITTORAL QUI MÉRITENT LES HONNEURS DE LA COLONISATION. — FACILITÉS QUÉ LE GOUVERNEMENT ORIENTAL DEVRAIT ACCORDER AUX COLONS. — COMPAGNIES D'ACTIONNAIRES A FORMER POUR L'ORGANISATION, LA DIRECTION RÉGULIÈRE DES COLONIES.

Un des plus puissants moyens d'arriver à donner un nouvel élan au commerce et à la navigation, d'encourager l'immigration européenne que le fléau de la guerre épouvanté, serait, selon nous, d'augmenter la quantité de terres et de bétail que la munificence de la nation orientale destinait aux seuls Français et Italiens, et d'en faire, comme nous le disions plus haut, une répartition équitable entre tous les corps étrangers qui ont concouru à la défense de la capitale ; à la charge par eux de se constituer immédiatement en société d'actionnaires, pour la fondation, l'exploitation et la direction d'une ou plusieurs colo-

nies, sur un des points les plus convenables du littoral de la Plata ou de l'Uruguay, sous le titre distinctif de la nationalité à laquelle ce corps de volontaires appartenait. On aurait ainsi une ou deux colonies françaises (distinguées entr'elles par le nom de la localité) ; une ou deux colonies italiennes ; une colonie espagnole, une colonie argentine, une colonie anglaise, ect., à l'instar de l'intéressante colonie allemande de San-Léopoldo, dans la province de Rio-Grande.

Les points du littoral qui nous paraissent mériter les honneurs de la colonisation seraient dans la Plata, le vallon du Pan de Azucar près de Maldonado, l'embouchure de Santa-Lucia et la Sauce près du Rosario ; --- dans l'Uruguay las Higuéritas, le Rincon de las Gallinas en face de Soriano, et à l'entrée du Rio-Negro, les confluent du Queguay et du Dayman ; puis au dessus du Salto, le lieu désigné sous le nom de el Puerto, en face des îles de l'Herrero (1) et finalement le confluent de l'Arapey ; --- dans la laguna Mirim, nous ne voyons que l'embouchure du Sebollati, le rincon Ramirez ou les environs de San Miguel.

Nous voudrions que les colonies au dessus du Salto fussent peuplées et administrées de préférence par des anglais, des américains ou des belges, parce que l'esprit entreprenant et inventif de ces colons les conduirait naturellement à construire un chemin de fer jusqu'au Salto. L'entreprise serait d'autant plus facile pour la colonie de l'Herrero, que cette localité n'est éloignée du Salto que de sept à huit lieues, et qu'elle fournit en abondance du bois, du grès et d'autres pierres qui, pouvant entrer dans la construction du chemin de fer, en diminueraient nécessairement la dépense. Par ce moyen et celui de bateaux à vapeurs les colons communiqueraient rapidement avec la capitale, et s'ils voulaient faire construire un ou deux bateaux à vapeur en fer, d'un faible tirant d'eau, ils pourraient remorquer des cbálands jusque dans les missions bresiliennes, à la hauteur du Paraguay ; c'est à dire à plus de 300 lieues de l'embouchure de l'Uruguay.

On comprenda que pour donner à ces grandes entreprises le

(1) Îles du forgeron, à cause d'un oiseau de l'ordre des passereaux, genre colinga, sous genre procnia connu au Brésil sous le nom de *Ferrador* et d'*Araponga* (*casmarynchos nudicolis*). Sa voix éclatante imite tour-à-tour le bruit de la lime et celui du marteau sur une enclume.

dégré d'utilité que la nation peut en retirer, il ne faudrait pas se borner à de simples concessions de terre et de bétail ; il faudrait, en outre, venir en aide aux colonies naissantes par l'adoption de mesures protectrices, assez efficaces, et assez libérales pour engager les immigrans étrangers à s'y porter d'eux-mêmes, par le seul attrait du bien être qu'ils y trouveront et l'espoir fondé d'assurer en peu d'années le sort de leur famille, par le libre exercice de leur industrie ou de leur profession. Il conviendrait, par exemple, d'accorder à chaque colonie, pendant un certain nombre d'années (5 ans au moins) des privilèges particuliers, fondés sur les besoins réels de la population et des industries diverses qui s'y développeront ; tels que franchise de droits d'introduction sur les bois de charpente, les fers, les machines, les instruments d'agriculture, les outils et même certains comestibles destinés à l'aliment des familles. --- Franchise de droits d'exportation sur les produits de l'agriculture et de l'industrie rurale. --- Exemption de tous droits de port et de tonnage sur les navires du cabotage appartenant à la Colonie ; et finalement de tous impôts directs ou indirects sur les propriétés foncières et mobilières.

Le premier soin du gouvernement sera sans aucun doute de fixer les limites de chaque colonie : ce point est très important, afin d'éviter les conflits et les procès entre les colons et les habitans des communes voisines. Il devra également faire tracer de suite le plan de la ville et du port, dans la localité la plus accessible aux bâtimens du cabotage et même à ceux de haute mer, s'il est possible, en consultant, toutefois, les lois de l'hygiène, qui ne doivent jamais être sacrifiées aux intérêts du commerce. Il nommera ensuite les autorités civiles et militaires qui seront appelées à résider dans la colonie pour en protéger les habitans, juger leurs différends et maintenir le bon ordre parmi eux. Il est inutile d'ajouter que le choix du gouvernement tombera naturellement sur des hommes éclairés, bienveillans pour les étrangers, et capables de comprendre et seconder les vues civilisatrices de l'administration Orientale.

Du reste, les colons seront soumis à toutes les lois de police, ainsi qu'aux lois civiles de l'Etat, et à cet égard leur condition sera absolument la même dans la colonie que dans la capitale ou alentours ; leur qualité d'étrangers les exemptera seulement de tout service militaire *forcé*. Voilà la part du gouvernement. Une fois ces dispositions préliminaires arrêtées, avec le concours des chambres, bien entendu, il n'y a plus qu'à laisser agir les

colons ; ils sont les meilleurs juges de ce qui leur convient. Voyons maintenant ce que ceux ci doivent faire pour assurer la libre jouissance de leurs droits, éviter d'être victimes de la cupidité de quelques spéculateurs sans conscience et arriver à l'honorable but que doit se proposer tout ami sincère de la civilisation et de l'humanité.

Aussitôt que le partage des terres et des bestiaux sera décrété par le gouvernement, que les localités seront désignées, et les portions de terres afférentes à chaque corps auxiliaire de la capitale, équitablement réglées, il faudra, sans perte de tems, procéder à une estimation, par voie d'experts, de la valeur des terres et des animaux dans leur état actuel ; puis en faire la distribution entre tous les officiers, sous officiers et soldats en activité de service, les blesés, les malades, les hommes en congé, etc., proportionnellement à leur grade, comme cela se pratique pour les parts de prises. Les donataires se constitueront ensuite en société anonyme d'actionnaires, sous une dénomination analogue au but de sa formation, telle que celle de société de la colonie française, de la colonie italienne, ect. Il sera créé, à cet effet, une première série d'actions dont le nombre égalera celui des parts de terre et des animaux qu'une commission spéciale aura fixées, et la valeur nominale de chaque action représentera celle d'une de ces parts ; de cette manière chaque soldat deviendra actionnaire et jouira des bénéfices que l'exploitation de la colonie sera susceptible de procurer par la suite. Les actions seront au porteur ; elles seront négociables par voie de transfert, et extraites d'un registre à souche sur le quel il sera fait mention des transferts.

Attendu que la possession des terres et du bétail ne suffirait pas pour faire prospérer la colonie ; qu'il faut nécessairement des capitaux pour subvenir aux premiers frais d'établissement, donner des secours aux familles, créer des exploitations lucratives et accroître graduellement la valeur des terrains par l'affluence des colons, il devra être créé une seconde série d'actions payantes, d'une valeur égale, ou supérieure, à celles des actions de légionnaires ; elles jouiront des mêmes bénéfices que ces dernières ; elles seront également négociables par voie de transfert, et le montant n'en sera exigible que par cinquièmes ou par quarts, selon le besoins de la colonie.

Lorsque la société sera constituée elle nommera un conseil d'administration composé de douze membres, qui s'occupera de discuter, de régler les intérêts de la colonie et de correspondre

avec le gouvernement Oriental. Le siège de la société sera à Montevideo. Le conseil d'administration nommera un directeur responsable de la colonie, lequel aura sous ses ordres autant de majordhommes qu'il y aura d'industries différentes. Ce directeur rendra compte de ses actes de gestion au conseil d'administration, et celui-ci convoquera les actionnaires en assemblée générale, deux fois par an, pour leur rendre compte des progrès de la colonie et des améliorations projetées ; on paiera en même temps les intérêts et les dividendes, s'il y a lieu.

Ce conseil nommera aussi un ou deux membres de son sein, à tour de rôle, pour inspecter mensuellement la colonie, vérifier les registres du directeur et entendre les réclamations des colons.

La durée de la société sera de dix ou quinze ans à la volonté des actionnaires ; son objet sera.

1° D'accroître la valeur des terrains de la ville et de la campagne, en favorisant, par tous les moyens légaux que le gouvernement autorisera, l'accroissement de la population.

2° De faire fructifier le troupeau de bétail par l'exploitation d'une estancia dirigée par un homme de capacité reconnue, c'est à dire qui possédera des connaissances pratiques dans ce genre d'industrie. On pourra plus tard y annexer un saladero, une baraque et une graisserie.

3° De créer une ferme modèle (chacra), dans la partie la plus fertile de la colonie, pour la culture des céréales, des pommes de terre, des betteraves, du lin et du chanvre, l'engrais des bestiaux et des volailles. La fabrication des fromages, du beurre et des produits accessoires. Il serait même très convenable aux intérêts de la société d'y construire plus tard un moulin à vapeur.

4° Enfin l'exploitation des mines et des carrières qui pourront être découvertes dans l'étendue du territoire de la colonie. Il va sans dire que la fabrication de la brique, de la poterie et même de la faïence fera partie de cette branche d'industrie. On donnera la préférence aux meilleures méthodes de travail ; sans cependant se livrer aveuglément aux coûteuses innovations que l'amour de l'art ou du merveilleux suggère trop souvent aux artisans intelligents.

A l'expiration de la société, si elle n'est pas renouvelée par le voeu de la majorité absolue des actionnaires, on procédera à la vente des terrains, du bétail, des établissemens de ville et de campagne, et le produit en sera reparti entre tous les actionnaires, sans aucune distinction, c'est à dire sans avoir égard à l'origine des actions.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines across the center of the page.

CHAPITRE XIII.

SUITE DES DEUX CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — FACILITÉS QUE LES COMPAGNIES DOIVENT ACCORDER AUX FAMILLES DES TRAVAILLEURS POUR LES ENGAGER A SE FIXER DANS LES COLONIES. — INDUSTRIES LES PLUS LUCRATIVES. — AVANTAGES QUE LES LÉGIONNAIRES TROUVERONT DAN L'ADOPTION DE CE PLAN.

Un des meilleurs moyens à employer pour peupler promptement la ville naissante de la colonie serait de donner, à titre gratuit et irrévocable, à chaque famille d'artisans qui voudra s'y transporter un solar ou quart de cuadra, avec les matériaux nécessaires pour se construire une habitation rustique. En supposant que la ville fut divisée en cent cuadres, plus une place publique au centre, la société pourrait, et devrait même disposer, à titre gratuit, de deux solares par cuadre ; le reste des terrains de la ville et de ses environs se vendrait au profit de la société ; en se réservant, toutefois, la place principale et la façade des quatre cuadres qui l'entoureront, pour y construire une église, un presbytère, une école gratuite, les habitations du directeur, du médecin, et des autorités locales.

Il est bien entendu que les familles des légionnaires auront la préférence sur toutes les autres pour ces donations de terrain dans la ville, et que ces donations ne les priveront, en aucune manière, d'avoir part aux bénéfices de l'exploitation générale de la colonie, proportionnellement au nombre d'actions qu'elles posséderont.

Autant pour engager les légionnaires à aller peupler la colonie, que pour perpétuer le souvenir des services qu'ils ont rendus à ce pays, nous voudrions que la ville reçut un nom de leur choix, que la place principale portât celui de leur digne chef ; que les quatre rues principales reçussent également le nom de quatre principaux chefs ; que les autres rues perpétuasent la mémoire des plus anciens officiers de la légion, des citoyens-soldats qui se sont le plus distingués, de ceux aussi qui sont tombés victimes de la cruauté de l'ennemi, et finalement des hommes qui ont le plus contribué par leurs lumières, leur influence et leurs talents au triomphe de la noble cause que cette jeune et intéressante nation a si héroïquement défendue.

Non seulement les familles recevraient les matériaux nécessaires pour se construire une première habitation ; mais encore elles seraient transportées gratuitement dans la colonie, et elles recevraient pendant un mois ou deux une ration de viande et de biscuit, ou de farine de manioc, afin de leur laisser le temps de s'installer et de s'assurer des moyens d'existence.

Pour faciliter le transport des colons et des objets nécessaires à l'exploitation, et en même temps diminuer les frais, il conviendrait que la société fût propriétaire de deux ou trois goëlettes, spécialement destinées à faire le service entre la capitale et la colonie. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, ces navires seraient exempts de tous droits de tonnage et de port pendant un certain nombre d'années.

Il nous paraît inutile de nous étendre sur les avantages de l'exploitation d'une estancia dans ce pays ; chacun sait ici que ce genre d'industrie procure d'immenses ressources aux grands propriétaires. Nous avons sous les yeux un intéressant tableau, dressé par une personne qui a l'expérience de ces sortes d'entreprises, et nous voyons que neuf mille piastres employées à l'achat de trois mille têtes de bétail, rapportent net, au bout de six ans, sur un établissement déjà monté, trente mille huit cent trente piastres ! c'est-à-dire que le capital est plus que triplé. Les bénéfices sont encore plus considérables quand on peut joindre à l'estancia un saladero et une graisserie.

Une chacra, bien dirigée, donnerait également de beaux résultats à la société, ainsi qu'au pays ; mais il faudrait que d'habiles cultivateurs, chefs de famille, fussent appelés à en exploiter chacun une portion et qu'ils eussent un intérêt raisonnable dans le produit net des revenus de la ferme, y compris, bien entendu, les branches accessoires de l'exploitation ; telles que lait, beurre, fromages, porcs, moutons, volailles, oeufs, etc. dont les femmes et les enfants seraient spécialement chargés. De cette manière, tous ces entrepreneurs d'industrie concourraient, d'un commun accord, à la prospérité de l'établissement ; et à l'expiration de la société ils pourraient se rendre acquereurs de la ferme, ou aller gérer d'autres établissements dans l'intérieur du pays. (1)

En attendant que la société fût en état de faire les frais d'un moulin à vapeur ; elle pourrait, dès la seconde année, faire construire un moulin à vent, ou à eau, selon les localités, pour les besoins de la colonie. Peu à peu on introduirait les améliorations que l'expérience indiquerait.

Dans les concessions gratuites de terrains que la société ferait aux colons, elle devrait toujours se réserver le droit d'exploitation des mines ou carrières que ces terrains pourraient renfermer.

En résumé, la loi du 19 mai 1813 est l'expression d'une pensée grandiose, lumineuse ! Elle contient le germe de vastes projets qui s'élaborent en silence et qui n'attendent, pour se produire au grand jour, que le rétablissement d'une paix stable sur les deux rives de la Plata. Ils finiront, nous n'en doutons pas, par porter l'Etat Oriental à un très haut degré de prospérité. En votant des récompenses, en terres et en bestiaux, aux généreux défenseurs de Montévidéo, les nobles mandataires de la nation n'ont pas entendu se borner, sans doute, à un acte de stérile munificence ; ils ont voulu porter plus loin leurs vues larges et bienfaisantes. Les faits nous prouveront bientôt que nous avons deviné leur pensée.

Les soldats de la liberté ont assez prouvé par leur constance, leur admirable résignation au milieu des souffrances et des privations d'un siège de 84 mois, qu'ils comprenaient aussi toute l'importance de leur mission ; mission noble, glorieuse, qui ne pouvait s'abaisser aux lilliputiennes proportions d'un intérêt de

(1) Voyez à l'appendice la note H sur l'importance de la fabrication du beurre aux Etats-Unis.

parti. . . ; mais qui s'est élevée à toute la hauteur d'un principe ; celui du triomphe de la civilisation sur la barbarie.

He bien ! conséquents avec eux-mêmes, ces braves et dignes champions de la cause sainte de l'humanité, achèveront, par le soc de la charrue et le pacifique outil de l'artisan, l'oeuvre de progrès et d'avenir que leurs boyonnettes intelligentes ont si bien ébauchée. En acceptant de la nation orientale des terres incultes, mais fertiles, ils les lui restitueront, plus tard, couvertes d'une population industrielle, ornées d'une végétation productive, dotées d'établissements ruraux dignes de leur utile destination, dignes aussi de servir de modèle aux autres agriculteurs du pays. Mais les légionnaires doivent comprendre que pour faire de grandes choses il faut de grands moyens ; que ces importantes améliorations que nous proposons ne pourront se réaliser qu'à l'aide de l'association des bras, des intelligences et des capitaux : isolément ils ne produiront rien d'utile à la communauté ; leur modeste part de terrain et de bétail sera achetée à vil prix, par des spéculateurs avides et égoïstes, qui livreront aux vaches le coin de terre qui pourrait nourrir l'homme laborieux, améliorer la chétive condition du prolétaire, et le pays restera éternellement désert, et l'occasion de faire de grandes et belles choses sera perdue peut-être pour long-temps. . . . ---

En s'associant entre eux, au contraire, en s'adjoignant des capitalistes, non seulement chaque soldat conservera la valeur du don qui lui aura été fait, mais en outre ce don fructifiera, produira un revenu annuel et finira même par acquérir une valeur qu'il est impossible de déterminer, puis qu'elle sera subordonnée aux progrès plus ou moins rapides de la colonie ; mais dont on peut, néanmoins, se faire une idée juste par le haut prix que les terrains de Montevideo ont subitement acquis lorsqu'on a commencé à bâtir la nouvelle ville. N'est il pas notoire que tel terrain qui ne valait guère plus de quatre réaux la vare en 1837, s'est vendu jusqu'à huit et neuf patacons en 1842 ? Que les braves soldats étrangers qui sont appelés à prendre part aux libéralités de la nation orientale, méditent bien le plan d'association que nous leur proposons : les instants sont précieux ; nous touchons heureusement au terme de nos maux ; que chaque corps se hâte donc de nommer, à l'avance, une commission d'hommes probes et éclairés, afin de discuter et d'arrêter les bases d'un plan analogue, sinon semblable au nôtre. Il n'y a rien d'exclusif dans notre projet ; aucune arrière pensée ne le domine ; nous le déclarons loyalement ; ce que nous proposons

pour les légionnaires français peut également s'appliquer aux légionnaires italiens, ou espagnols, et même aux orientaux qui seraient appelés à jouir des mêmes faveurs. Mais, nous le répétons, il faut se hâter ; car après la dissolution des corps il sera plus difficile de se concerter et de consulter le voeu de la majorité.

Est-il nécessaire d'ajouter que sans le concours éclairé des chambres, sans l'appui bienveillant du suprême gouvernement, rien de ce que nous proposons ne pourra s'accomplir ? Que nos projets et nos plans resteront dans l'oubli ; que nous passerons pour un rêveur, un *utopiste* et peut-être aussi pour un partisan, mal déguisé, des privilèges et des monopoles ? --- Qui sait ? --- L'esprit de parti est si ingénieux ! Mais non, nous avons trop de foi dans la loyauté du caractère oriental, nous connaissons trop les tendances libérales des chambres et du Gouvernement pour craindre un seul instant qu'ils méconnaissent, après la paix, les sages et lumineux principes qu'ils ont proclamés pendant la guerre. Plus la civilisation s'étendra sur la terre, disait l'illustre et malheureux Condorcet, plus on verra disparaître la guerre et les conquêtes, comme l'esclavage et la misère. Avec la liberté de la presse et les progrès de la saine philosophie, compagne inséparable de la liberté, il n'est plus possible d'arrêter le cours de la civilisation ; il y aurait même de l'ingratitude et de la folie à l'entreprendre. En vain quelques apôtres surannés de l'ignorance et de l'obscurantisme voudraient éteindre son flambeau.

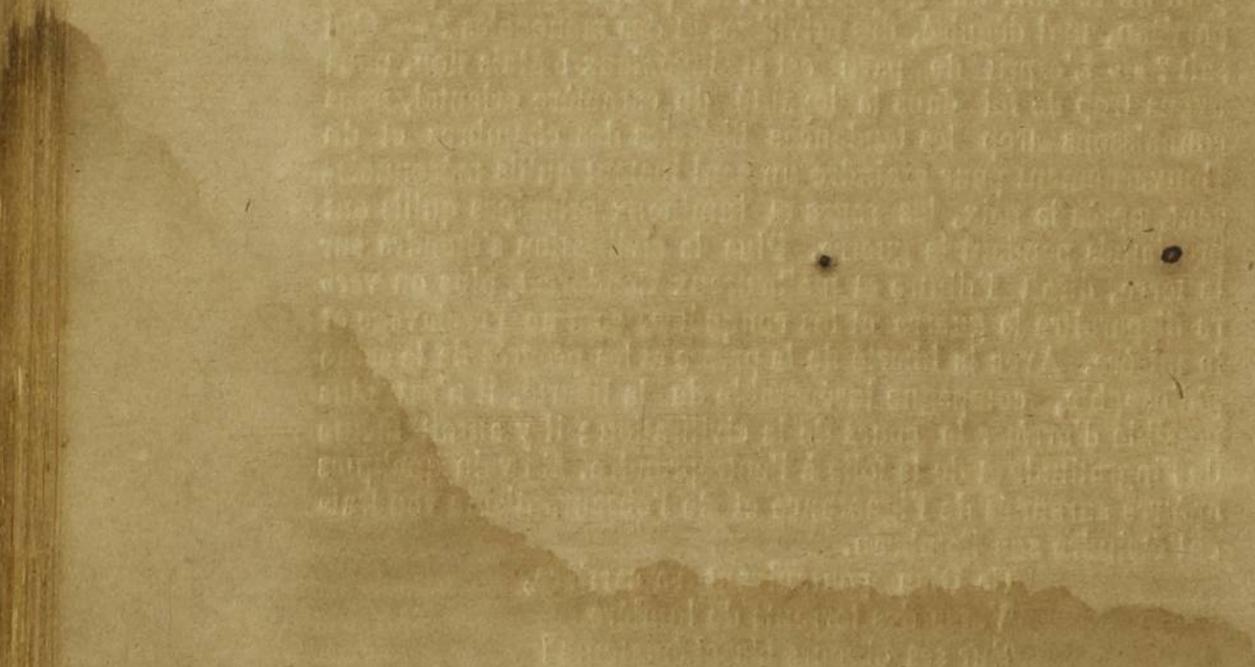
Ce Dieu poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs !

Telle est l'ébauche d'un vaste plan de colonisation, que nous voudrions voir adopter non seulement sur les bords de l'Uruguay, mais encore sur ceux du *Paraná*, du *Paraguay* et du *Vermejo* ; il exige, naturellement, pour ses développemens et ses applications, la généreuse collaboration des hommes de toutes les nations, de toutes les professions et de tous les états. Dans l'intérêt des classes pauvres et laborieuses de l'Europe, nous faisons un appel à leurs lumières et à leurs sentiments philanthropiques. Puisse-t-il être entendu et compris ! Puissent, surtout, les gouvernements des jeunes et turbulentes républiques de la Plata s'inspirer du génie créateur des Pierre-le-Grand, des Washington, des Canning, et des Colbert, immortels bienfaiteurs de l'humanité ! !

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a letter or document.

Lower section of faint, illegible text, possibly a closing or signature area.



Troisième Partie.

Christophorus Placcius

TROISIÈME PARTIE.

Le bassin de la Plata.

« Rasga ya, oh porvenir ! tu denso velo :
« Muéstrame la alta gloria que se encierra
« En los destinos de este hermoso suelo,
« Teatro hasta hoy de asoladora guerra. »
(Le DR. SEGUI, *poète argentin.* (1)

CHAPITRE XIV.

OBJECTIONS ET PRÉJUGÉS CONTRE L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE DANS LA PLATA. — RÉFUTATION DE CES OPINIONS ANTI-SOCIALES.

Des personnes graves, instruites, respectables, à beaucoup d'égards, prétendent que l'émigration européenne dans ces contrées serait une source d'embarras et de difficultés, si elle avait lieu sur une grande échelle ; --- que les travailleurs n'évitent la misère en Europe que pour la retrouver ici plus grande et plus cruelle, par la difficulté de subsister ; --- qu'enfin les seules industries possibles dans ces pays sont l'élevage du bétail, les saladeros, les graisseries, etc.

(1) Ces vers sont extraits d'une très-belle composition poétique dédiée par M. le Dr. Segui, en 1849, à la jeunesse de l'ENTRE-RIOS.

Si nous entendions tenir ce langage à Buenos-Ayres ou à Santa-Fé, nous n'aurions pas le droit de nous en étonner, et nous nous garderions bien d'émettre une opinion contraire, sous peine de passer pour un idéologue, ou pour quelque chose de pis encore ; mais, à Montevideo, cette belle doctrine n'a plus cours depuis long-temps ; les pavés et les bornes des rues de cette intelligente cité en savent plus long, à cet égard, que certains partisans du système américain.

Comment ! c'est dans cette ville héroïque, qui est un exemple frappant de l'utilité et des bienfaits d'une émigration nombreuse et active, qu'on ose proférer un tel blasphème !

Comment ! une grande émigration européenne devenir une cause d'embarras dans un pays sain et fertile, où il y a à peine vingt habitants par lieue carrée !

Comment ! une grande émigration européenne exposée à mourir de faim dans un pays qui exporte chaque année plus d'un million de cuirs de vaches ; --- où la viande vaut, en temps de paix, tout au plus quatre réaux (2 francs 20 cent.) l'arroba de 25 livres ; --- où la terre, d'une fertilité extrême, ne demande que de bonnes semences et quelques soins pour récompenser au centuple le cultivateur intelligent !

Mais qu'on se rappelle donc ce qu'était la ville de Montevideo à la fin de 1839, lorsque l'amiral Leblanc et les chargés d'affaires de France (MM. Buchet-Martigny et Baradère), firent appel à leurs nationaux pour repousser l'ennemi commun ; ce qu'elle est devenue en trois années de paix : et ce qu'elle allait devenir sans la nouvelle invasion de 1843, qui dure encore, et qui a forcé, de nouveau, les français de courir aux armes pour la défense commune.

Qu'on se rappelle donc ce qu'était la colonie allemande en 1826, et ce qu'elle est aujourd'hui, malgré les sept ou huit années de guerres civiles qui l'ont ravagée, et dispersé ses habitants (1).

Qu'on se rappelle ce qu'étaient les Etats-Unis du Nord-Amérique, non pas à leur origine, non pas à l'époque de leur indépendance, mais il y a vingt-cinq ans seulement : --- quel pas de géant n'ont ils pas fait depuis cette époque, à l'aide de la grande émigration suisse, allemande, alsacienne et irlandaise :

(1) Nous voulons parler de la révolution et des tentatives d'indépendance de la province de Rio-Grande-du-Sud.

à l'aide de l'esprit d'entreprise et des spéculations commerciales ?

N'est-ce pas depuis l'affluence des étrangers de toutes les nations civilisées que ce sont formés et peuplés ces vastes Etats du Nord-Ouest, du Michigan, de l'Ohio, de l'Illinois, de l'Indiana, du Missouri et de l'Arkansas ?

Que ce magnifique théâtre des merveilles de l'industrie humaine et du génie commercial a presque doublé sa population ?

Que ce territoire d'un million et demi de milles carrés s'est couvert d'usines, de manufactures, de bestiaux, de champs cultivés, depuis les frontières du Canada jusqu'au Golfe du Mexique ?

Que le Mississippi, l'Ohio, le Missouri, l'Arkansas, l'Hudson, le Potomac, le Susquehanna, le Delaware, le Santee, le Mobile et une foule d'autres fleuves ou rivières de la Confédération Anglo-Américaine, sont journellement parcourus, dans leur vaste étendue, par une innombrable quantité de bâtiments à vapeur de toutes dimensions ?

Que de vastes déserts, des plaines marécageuses, des montagnes hautes et arides ont été traversés dans tous les sens par des routes royales, des canaux et des chemins de fer ? Ce qui a fait dire au géographe Adrien Balbi, qu'aucun pays du globe n'a encore entrepris, en si peu de temps, de plus grands travaux en ce genre que les Etats-Unis (1),

Qu'on se rappelle, enfin, ce qu'étaient la Grèce ancienne avant l'émigration égyptienne, --- Milet et Ephèse, dans l'Asie Mineure Syracuse et Agrigente en Sicile, Tarente et Locri en Italie, avant l'émigration grecque. Toutes ces colonies indépendantes, fondées soit par des émigrans volontaires, soit par des fugitifs expulsés violemment de leur pays natal, non seulement égalèrent, mais même surpassèrent de beaucoup leurs métropoles en richesse et en puissance : et cela, la plupart du temps, sans aucune assistance de la mère patrie.

Cette prospérité rapide et exemplaire des colonies grecques et égyptiennes dans les temps anciens ; des colonies européennes dans les temps modernes, est uniquement due au commer-

(1) « Leurs canaux et leurs chemins en fer, dit-il, surpassent pour la longueur toutes les constructions semblables que l'on a exécutées ailleurs, à l'exception du canal impérial de la Chine ; et le court espace de temps qu'on a mis à leur exécution est sans exemple dans les annales des nations. »

ce et à l'industrie : c'est à dire, à l'esprit d'association entre les bras industriels et les capitaux.

« L'on ne fait pas assez généralement la part du commerce dans le travail de la civilisation, dit un publiciste judicieux : il y a longtemps qu'il s'est dégagé des préjugés de lieux, de religions et de temps qui séparent et divisent les pays. Il a, plus que l'esprit philosophique même, fait abnégation des spécialités, des nuances, des individualités, des Scissions, des Schismes, pour ne s'occuper que de la généralité et de l'ensemble. Le commerce n'a jamais flétri ni juifs, ni dissidents, ni réformistes, ni huguenots, ni papistes, ni étrangers. Par cela seul il a du influencer de toute la force de ses habitudes sur les lois de tous les pays (1). »

Ce qui s'est passé ici, à Montevideo, pendant les trois années de paix que nous a laissées le dictateur argentin ; c'est à dire, dans l'intervalle d'une invasion à l'autre, est une nouvelle preuve de l'exactitude de ces réflexions. Il ne faut pas oublier que toute la nouvelle ville et la moitié des maisons à étages de l'ancienne, ont été bâties pendant les trois années de 1840 à 1842, inclusivement. Et il n'est pas inutile de rappeler que la majeure partie de ces constructions a été l'œuvre des travailleurs français.

Les progrès rapides de la capitale servaient d'exemple et de stimulant à la campagne : les petites villes de l'intérieur s'embellissaient journellement par de nouveaux édifices ; elles se peuplaient et prospéraient en proportion de leurs ressources commerciales et de leur situation.

Les basques et les autres étrangers qui affluaient alors par milliers, --- mouraient-ils de faim ?

N'est-il pas notoire que plus il en venait, plus on apportait de vivres, de liquides et de marchandises de toute espèce ?

Que les capitaux affluaient en même temps ?

Que les revenus de l'Etat croissaient dans une progression rapide ?

Et que ces revenus n'auraient pas tardé à donner un excédant de recette sur les dépenses, qui eut permis au gouvernement oriental de suivre de près, et avec un avantage non douteux, les progrès incontestables de la province de Rio-Grande ?

Non, que ces philanthropes timorés se rassurent ; une grande

(1) Dictionnaire du commerce et des marchandises. --- Article *Etrangers*.

émigration ne meurt pas de faim, quand elle se porte volontairement dans un pays libre, dont l'air est pur, le climat tempéré, la terre fertile et l'eau potable.

A plus forte raison doit-elle vivre à l'aise et prospérer rapidement dans des pays comme la Bande Orientale et Rio Grande, où à ces avantages physiques se joignent une propagation extraordinaire du bétail, une variété de végétaux et de richesses minérales, qui ne se rencontrent point dans toutes les autres contrées du bassin de la Plata.

Dira-t-on que le colon européen étant habitué à manger plus de pain que de viande --- et le pays ne produisant pas assez de blé pour sa consommation---ce pays se trouverait tributaire des Etats-Unis, ou de quelque autre nation, pour la farine et le froment nécessaires à l'aliment de la population ; que cette ressource pourrait manquer, par suite d'une guerre maritime, d'un blocus, etc ?

D'abord, nous dirons que si le travailleur européen mange plus de pain que de viande, ce n'est pas faute d'aimer la viande ; ce n'est que le résultat d'une habitude contractée, forcément, dès sa plus tendre enfance ; car, dans la plupart des Etats de l'Europe, le pain est beaucoup moins cher que la viande, et il est devenu, par conséquent, la principale, --- souvent même l'unique nourriture du travailleur, quand elle ne lui manque pas tout-à-fait.

En France, par exemple, malgré nos trois révolutions, malgré la richesse territoriale, malgré le développement toujours croissant du commerce et de l'industrie, le vœu de notre bon roi Henri IV ne s'est point encore réalisé ; il y a bien peu de familles de prolétaires qui puissent, de nos jours, mettre la poule au pot tous les dimanches ; --- à plus forte raison un morceau de viande à la broche !

Or, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a en France trente millions de prolétaires, dont les uns croupissent et végètent dans la fange, les autres dans un état voisin de la misère ; (1)

(1) Il y a en France 19,119,000 personnes végétant dans le *dénûment*, la *misère* ou la *pauvreté* ; 10,180,000 personnes vivant dans une *quasi pauvreté* ; 10,180,000 personnes vivant dans un état de gêne ou *demi-aisance* ; 244,000 personnes vivant dans l'*aisance* ; et 6,000 personnes vivant dans une *grande aisance* ou dans la *richesse* et ayant pour le moins dix-mille livres de rente. --- Ces chiffres sont extraits en partie

tous dignes de pitié et d'intérêt ; parce qu'ils sont hommes ; et parce qu'ils ont un cœur et une intelligence qui les porte instinctivement à aimer les autres hommes, sans distinction de caste, de couleur ou de religion.

Avec de tels hommes on peut faire de grandes choses.

Mais la plus noble, la plus sainte et la plus glorieuse des entreprises serait d'améliorer leur sort. Nous dirons bientôt ce qu'il conviendrait de faire pour celà ; mais revenons à notre sujet.

Ainsi, le manque de pain, en supposant qu'il vint à manquer, soit parce que les nord-américains n'apporteraient plus de farine, soit parce que les chiliens n'enverraient plus de blé, ne serait pas une grande privation pour le colon européen, du moment qu'il aurait la possibilité d'y suppléer par de bonne viande de vache ou de mouton ; et, de plus, par de la farine de manioc, des légumes, du maïs et des fruits : car tout celà pousse presque à la grâce de Dieu, et avec une facilité étonnante dans la province de Río Grande, au Paraguay et à Corrientes.

d'un travail statistique officiel sur la propriété territoriale et ses revenus. Ainsi, sur 35,000,000 d'habitants il n'y a pas en France plus d'un *demi-million* de gens qu'on peut appeler *riches*.

CHAPITRE XV.

CULTURE DES CÉRÉALES DANS LA BANDE-ORIENTALE ET LA PROVINCE DE RIO-GRANDE. — UNE FORTE ÉMIGRATION EUROPÉENNE NE PEUT MANQUER DE SUBSISTER AVEC AÏSSANCE. — ELLE NE DOIT EN AUCUNE MANIÈRE PORTER OMBRAGE AUX GOUVERNEMENTS AMÉRICAINS.

Les terres de labour de la République de l'Uruguay, principalement au Sud du Rio Negro, nous paraissent plus convenables qu'aucune autre à la culture des céréales. Il fût un temps où ces terres fournissaient assez de blé, non seulement pour la consommation de Montevideo et Buenos-Ayres, mais encore pour l'approvisionnement du Brésil et des îles de France et de Bourbon. (1)

La province de Rio Grande récoltait également assez de blé pour la consommation de ses habitants, et elle avait aussi un excédant qu'elle envoyait aux provinces du Nord, moins favorisées qu'elle sous ce rapport. On voit encore aux environs de

(1) Voir à l'appendice la note I, sur la culture des céréales dans la Bande Oriental avant l'émancipation.

Porto Alegre et de Viamão des moulins à vent qui travaillaient autrefois avec beaucoup d'activité.

Aujourd'hui l'agriculture, cette branche si importante de la richesse publique, est complètement négligée dans les deux pays.

L'apathie et l'indifférence des cultivateurs brésiliens est fortement censurée par M. Soares de Andréa.

« Il y a dit-il, des lieues non interrompues de terrain où il n'existe pas un seul arbre planté ; où aucune semence n'a été livrée à la terre ; et cependant cette terre se prête à tout ; il y en a peu d'aussi fertile (1).

« La *rouille* (maladie du froment) a tellement découragé les cultivateurs de blé, qu'il est très-peu d'endroits où l'on en récolte encore pour la consommation des ménages. On ne leur voit faire aucun essai, tel que le renouvellement des semences ou la préparation du terrain avant de les livrer à la terre, pour éviter le retour ou les progrès de cette maladie.

« La *mandioca* (racine de manioc) qui produit beaucoup, dans presque toute la province, n'a pas été capable de vaincre la coupable apathie des cultivateurs, malgré le prix excessif de la *farinha* (farine de manioc). Beaucoup d'autres produits agricoles sont dans le même cas.

« Il faut absolument, continue le président, entre mêler des colons agriculteurs dans tous ces vastes déserts, pour vaincre par leur exemple les tendances de la population indigène. »

Il propose en même-temps à l'Assemblée Législative Provinciale de ranimer l'agriculture et l'industrie agricole, au moyen de primes d'encouragement que l'administration distribuerait chaque année, soit à ceux qui enverraient sur les marchés une plus grande quantité des produits : --- soit à ceux qui introduiraient quelque industrie ou quelque produit inconnu dans le pays : --- soit enfin, à ceux qui trouveraient des moyens infailibles de détruire ou d'éviter les fléaux qui s'attaquent à quelques espèces de plantes, comme par exemple, *la rouille du froment*.

De cette manière, beaucoup de produits agricoles et divers genres d'industrie redeviendront productifs ; et lors même que quelques uns d'entre-eux éprouveraient une dépréciation sur

(1) Rapport, déjà cité, à l'Assemblée Législative de Rio-Grande.

les marchés, tous ne subiraient pas le même sort et la province marcherait dans une prospérité croissante.

Il est donc bien évident qu'une forte émigration européenne dans ces contrées, loin d'être exposée à mourir de faim, y vivrait au contraire dans l'abondance de toutes choses.

Reste l'objection des *embarras* et des *difficultés* que cette grande émigration occasionnerait aux gouvernements.

De quels gouvernements, d'abord, veut-on parler ?

Est-ce du gouvernement brésilien ? --- Mais nous avons vu que celui de l'empire, comme celui de la province, désire et favorise cette émigration ; et que si elle n'a pas pris jusqu'à présent des proportions gigantesques, c'est que l'on a compris qu'il fallait avant tout organiser l'administration et ouvrir de bonnes voies de communication à travers le pays.

En quoi une forte émigration européenne dans la Plata porterait-elle ombrage à l'Empire du Brésil ? --- N'est-il pas convaincu « qu'on peut arriver à l'aisance et à la fortune sans « avoir à désirer la ruine de ses voisins ? que pour trouver à « échanger des produits, il faut être entouré de gens qui pro- « duisent de leur côté?...—que, de même qu'un fabricant qui « ne rencontrerait que des pauvres et des misérables ne trouve- « rait point à vendre ses marchandises, de même aussi une na- « tion industrielle ne peut avoir un commerce extérieur actif « que si d'autres nations sont assez avancées pour lui offrir de « nombreux articles d'échange ? (1) »

Le Brésil, comme nation maritime, comme pays de production, est nécessairement amené à souhaiter la prospérité des pays qui l'entourent.

Est-ce le gouvernement oriental ? --- Mais tout le monde sait qu'il a été un des premiers à donner l'exemple d'une libéralité non douteuse à l'égard des étrangers, sans distinction de pavillon ; que dès 1836, avant même que la France, l'Angleterre et la Sardaigne, eussent signé un traité de commerce avec cette République, les basques, les béarnais, les espagnols, et les génois étaient accueillis avec empressement par les orientaux ; --- qu'en 1842 l'émigration de ces mêmes étrangers atteignait déjà le chiffre de 33,607 individus ; et que sans la guerre actuelle il y aurait aujourd'hui plus de 100,000 émigrans sur le territoire oriental.

(1) HORACE SAY, ouvrage déjà cité, chap. XI, p. 162.

Le sénat et la chambre des représentants de cette République, réunis en assemblée générale le 19 mai 1843, n'ont ils pas autorisé, par une loi, le Pouvoir Exécutif, à faire l'acquisition de vingt lieues de terres de labour et de cinquante mille têtes de bétail (de l'espèce bovine), pour être distribuées, après la guerre, entre tous les étrangers qui auront fait un service actif pendant la durée du siège de Montevideo ? Ce commencement de colonisation sur le territoire oriental eût infailliblement donné lieu à d'autres concessions de terres, comme dans la province de Rio-Grande.

Est-ce le gouvernement du Paraguay ? --- Mais ne l'avons nous pas vu, aussitôt après la mort du dictateur Francia, proclamer les principes les plus libéraux ; chercher à se mettre en communication directe, par le Parana et l'Uruguay, avec les puissances maritimes ; ouvrir ses ports au commerce étranger lorsque l'attitude de la France et de l'Angleterre, en 1845, lui donna lieu de supposer qu'on avait résolu de maintenir la libre navigation des fleuves ?

La province argentine de Corrientes ne montra-t-elle pas les mêmes dispositions, avant comme après le combat d'Obligado ?

La province de l'Entre-Rios, quoique attachée corps et âme au système de Rosas, par des liens difficiles à rompre, n'affecta-t-elle pas de garder une stricte neutralité à l'égard du convoi de navires étrangers qui remonta et redescendit le Parana sans la moindre hostilité, ni de la part des habitants, ni de celle des autorités militaires ; alors que la rive droite du Parana était hérissée de canons, de bayonnettes et de lances ? Ne l'avons nous pas vue, tant qu'a duré le blocus de Buenos-Ayres, favoriser le trafic du cabotage, attirer les travailleurs étrangers et éviter de froisser leurs opinions, ou de contrarier leurs habitudes ?

Ces *embarras* et ces *difficultés* ne peuvent donc être redoutées que par les adeptes du système américain ; --- mais n'avons nous pas vu encore dans ces derniers temps, le chef de ce système impossible, se donner à lui-même le plus éclatant démenti, en attirant à Buenos-Ayres une partie des étrangers qui résidaient à Montevideo ? --- Ne ressemble-t-il pas, en cela, à certains pasteurs de la communion catholique qui conseillent à leurs ouailles *de faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font* ?

Nous savons bien que cette inconséquence n'a eu pour base ni les principes, ni les tendances des gouvernements de la rive gauche de la Plata ; qu'elle n'est que le résultat d'une combi-

raison politique inspirée par une puissance hostile à l'influence française dans la Bande Orientale ; et qu'aussitôt que le but aura été atteint (si jamais il peut l'être !) on ne se fera pas faute de déclamer plus fort que jamais contre l'émigration étrangère.

En attendant, il est bon de constater ce fait : que le dictateur argentin agit aujourd'hui, à l'égard des étrangers en général, comme si *l'amour de l'humanité* était son principal mobile, comme si ce dictateur était fatigué de guerre et de proscriptions ! --- Malheureusement, il n'en est rien ; ou du moins la chose est difficile à croire. Cependant l'histoire nous offre plusieurs exemples de conversions plus extraordinaires : nous citerons entre'autres celle --- de *Dioclétien*, l'empereur d'Orient, le dernier, mais le plus cruel persécuteur des chrétiens, qui, parvenu au comble des grandeurs humaines, se décida tout à coup, après une longue maladie, à déposer la pourpre impériale pour se retirer dans sa patrie, où il passa les dernières années de sa vie à cultiver de ses propres mains les légumes de son jardin.

Celle de *Constantin* (le fondateur de Constantinople) qui, se trouvant, à force de cruautés et de perfidies, mais aussi de talents et d'activité, seul maître de l'empire romain, fit asseoir le christianisme sur le trône impérial, proscrivit les combats de gladiateurs, défendit le fouet et les tortures à l'égard des débiteurs insolvables de l'état ; et celui qui jadis faisait jeter ses prisonniers aux bêtes de l'amphitéâtre, en vint à promettre une somme d'argent à ses soldats pour chaque ennemi qu'ils lui amèneraient vivant. Il fit bâtir onze églises à Constantinople et les dota richement avec les domaines impériaux : « il faut, dit-il, (l'an 326) *que les riches portent les charges du siècle* et que les pauvres soient nourris des biens de l'Eglise. »

Et celle de *Charles V*, l'empereur d'Allemagne, le roi des Espagnes et des Indes, qui, fatigué des agitations de sa vie, résolut de renoncer au trône, et de se retirer, pauvre et nu comme au jour de sa naissance, au monastère de Saint-Just, où il mourut.

Quand on n'a pas le génie du bien, c'est beaucoup de savoir s'arrêter à temps dans la voie du mal : Charles V, devenu moine de St-Just et terminant dans le jeûne et la macération une vie qui lui était à charge, ne forme-t-il pas un contraste bien frappant avec la fastueuse résolution de son fils Philippe II, qui, trop soupçonneux pour croire que sa vie pût être en

sûreté lorsqu'elle ne serait plus protégée par la puissance souveraine, aima mieux mourir roi que de descendre d'un trône qu'il avait souillé de tant de crimes. On sait qu'après s'être fait transporter de Bruxelles au palais de l'Escurial, les plaies douloureuses et infectes, dont il était couvert, se remplirent d'une vermine dégoûtante ; mais personne ne pouvait avoir pitié de celui qui, toute sa vie, avait été impitoyable ; et lorsqu'il mourut, il ne se trouva pas dans toute l'Espagne un seul homme qui le regretât, si ce n'est peut-être les inquisiteurs et les bourreaux !

Faisons des vœux pour que ces exemples frappans de la vanité du pouvoir absolu tournent au profit de l'humanité, en rappelant aux tyrans de notre époque qu'il y a au-dessus d'eux un Dieu juste et vengeur, qui n'attend pas toujours que le méchant se présente devant son tribunal redoutable pour le juger et le punir.

Dans tous les cas, ces génies pervers doivent tenir compte de *l'esprit et des tendances de notre siècle*, qui veulent évidemment améliorer le sort des classes malheureuses par *les développemens du commerce et les colonisations volontaires*.

Si le dictateur argentin a craint sérieusement, pendant quelque temps, que l'invasion des émigrans français, italiens, espagnols, anglais, allemands et portugais, --- en un mot des *racés européens*, --- ne devint fatale aux institutions politiques et religieuses du pays, et n'altérât d'une manière sensible la pureté des mœurs américaines, il a du revenir de son erreur ou de ses préventions injustes à cet égard, en voyant tous ces étrangers respecter scrupuleusement les lois qui les régissent, fraterniser de bonne grâce avec ceux-là même qui les avaient insultés et calomniés, donner enfin, le plus bel exemple d'ordre et de moralité que puisse désirer un gouvernement régulier, en se livrant avec ardeur au travail ; --- au TRAVAIL qui, selon l'expression de Raynal, fait aujourd'hui *la principale force des Etats*.

Les étrangers que l'on redoutait, ou qu'on seignait de redouter, sortent de la même souche que les prétendus *américains du système de Rosas* ; ils sont tous fils de Japhet, le meilleur et le plus blanc des fils de Noë : les méfiances et les jalousies qu'ils inspirent sont un vieux reste des préjugés populaires inoculés par le système colonial de l'Espagne et du Portugal. --- L'esprit plus éclairé et plus libéral des américains devrait, conséquemment, réduire ces préjugés à leur juste valeur ; il

devrait même les extirper, *cuanto antes*, de cette terre de liberté.

On va voir, au surplus, que les prétendus dangers d'un mélange de races, (si tant est qu'il y ait réellement différence de races), sont tout-à-fait chimériques :

« Nulle part, dit Herder, les peuples n'ont été autant mélangés qu'en Europe ; nulle part ils n'ont si souvent, si brusquement changé de séjour, de coutumes et de moeurs.

« Laisant à part les familles et les individus, déjà dans beaucoup de contrées, il serait difficile aux habitants de dire à quelle race, à quelle nation ils appartiennent : s'ils sont Goths, Maures, Juifs, Carthaginois, Romains, s'ils descendent des Gaulois, des Cimbres, des Bourguignons, des Francs ou des Normands, des Saxons, des Slaves, des Finnois ou des Illyriens, et comment le sang de leurs ancêtres est arrivé jusqu'à eux. Dans la succession des siècles, cent causes font que le caractère natif des peuples de l'Europe s'est altéré par le mélange : autrement il eût été difficile que l'esprit général de l'Europe se développât jamais.

« *L'esprit générale de l'Europe, je le demande, n'est-il pas représenté par les doctrines d'égalité de la religion chrétienne ?* et dès lors n'est-il pas vrai de dire que la propagation de la religion chrétienne n'est que la conséquence des rapports naturels d'égalité créés par la fusion des races ? Ces idées fondamentales étant admises, il ne nous restera qu'à en poursuivre l'application dans les détails ; il ne nous restera qu'à considérer en toute chose, comme une influence constante sur la marche des sociétés, l'altération organique produite par le croisement. Mais quelles qu'aient été les conditions si diverses et si peu appréciables des mélanges qui ont eu lieu jusqu'à ce jour en Europe, quelque favorables qu'ils aient été à la propagation des doctrines de confraternité, il n'en est pas moins constant, pour quiconque a étudié les diversités physiologiques des peuples, qu'il existe, en Europe même, des inégalités de races. --- Ces inégalités sont moindres que dans toute autre partie du monde, et c'est pourquoi, je le répète, *les institutions européennes sont plus généralement fondées sur les principes d'égalité ; c'est pourquoi il y a plus d'uniformité de moeurs, d'esprit public et de civilisation.* --- Ces inégalités sont moindres dans la partie occidentale, et c'est pourquoi les principes du christianisme se sont plus facilement introduits dans l'une

« que dans l'autre. --- Ces inégalités sont moindres aujourd'hui
« qu'elles n'étaient avant l'ère chrétienne, et c'est pourquoi les
« anciens systèmes religieux, les anciennes doctrines politi-
« ques étaient plus favorables au maintien de l'*esclavage* et des
« *castes*. Ainsi, en Europe, sans que l'on puisse émettre une
« opinion bien précise sur les inégalités relatives de races, je
« ne puis m'empêcher d'en reconnaître l'existence, en ajoutant
« que en raison d'une *fusion plus complète, plus générale et*
« *plus libre*, ces inégalités sont moindres qu'ailleurs, et justi-
« fient par conséquent l'abolition ou l'atténuation graduelles des
« inégalités sociales, primitivement établies parmi nous. » (1)

Le général Rosas, qui se pique de posséder la *science gouvernamentale* fondée sur la connaissance de l'*homme* — de son pays, — conviendra avec nous, d'après les citations que nous venons de faire de deux auteurs très-compétents en cette matière, que ni les institutions, ni les moeurs, ni la religion, ni l'indépendance des états-américains n'ont absolument rien à redouter de l'invasion pacifique et toute industrielle des races européennes dans ces contrées.

(1) V. COURTER DE L'ISLE, *La science politique fondée sur la science de l'homme, etc.* — Conclusion générale.

CHAPITRE XVI.

LES FRANÇAIS NE SONT NI TURBULENTS, NI INQUIETS, NI
DIFFICILES A GOUVERNER, POURVU QU'ON NE VIOLE PAS
A LEUR ÉGARD LE DROIT DES GENS. — SI LA FRANCE
S'EST CRÉÉ DES DIFICULTÉS DANS LA PLATA, LA FAUTE
N'EN DOIT PAS ÊTRE ATTIBUÉE A SES NATIONAUX ÉMI-
GRANTS.

Au lieu de nous arrêter d'avantage à scruter les causes du *revirement* qui paraît s'être opéré à Buenos-Ayres, à l'endroit de l'émigration étrangère, et qui prouve au moins que les craintes de *difficultés* ou d'*embarras* que le système américain semblait redouter, étaient plus apparentes que réelles, --- plus sur le bord des lèvres que dans la conscience du dictateur --- examinons plutôt s'il ne doit pas résulter de l'affluence continuelle des colons dans ces contrées, un grand bien pour tout le monde ; c'est à dire pour tous les habitans du bassin de la Plata, quelle qu'en soit l'origine, comme pour les diverses nations étrangères qui lui fourniront leur contingent de travailleurs.

Cependant, avant d'entrer en matière sur ce chapitre, voyons si les embarras et les difficultés auxquelles on a fait allu-

sion, n'existeraient pas, uniquement, dans l'imagination de quelques agens diplomatiques ou militaires, qui, prenant l'effet pour la cause, ont cru voir dans l'armement des français, des italiens, des espagnols et des autres étrangers de Montevideo, une tendance à contrarier la politique de leurs gouvernemens respectifs.

Parlons franchement, et disons que, dans l'opinion de ces agens, les français sont des hommes *turbulens, inquiets, entêtés, difficiles à gouverner* ; et qu'il serait dangereux de les laisser ainsi s'agglomérer dans un pays étranger !!.....

Tout cela est à la vérité aussi ridicule que méchant, et ne prouverait pas autre chose qu'une ignorance honteuse des faits historiques qui se sont accomplis sur les deux rives de la Plata depuis vingt-ans, --- ou un manque de probité, de fidélité à ses devoirs, qui ne peut guère se supposer chez des hommes d'honneur : --- parce que de telles idées ne sauraient être inspirées que par l'esprit de parti ou par l'esprit d'intrigue ; deux passions également incompatibles avec la dignité de représentant d'une grande nation..... et surtout d'une nation amie.

Chez des agens français, ces idées prouveraient, en outre, une absence totale de patriotisme et de coeur.

Disons d'abord et hautement, parce que c'est une vérité qu'on ne saurait nier sans s'exposer au plus éclatant démenti, que les français de Montevideo, pas plus que ceux de Buenos-Ayres, n'ont eu la prétention de contrarier la politique de leur gouvernement, ni celle du gouvernement du pays où ils résident, ni celle d'aucun autre gouvernement étranger.

Ils ne se sont armés, à Buenos-Ayres comme ici, qu'à leur corps défendant ; pour leur propre sûreté, celle de leur famille et de leurs biens, sérieusement et *cruellement menacés* : --- en 1829, par les hordes de gauchos et d'indiens pampas qui vinrent assiéger Buenos-Ayres ; --- en 1839, par les gauchos et les indiens guaïcurus aux ordres d'Echague, lieutenant de Rosas, qui venaient s'emparer de Montevideo et en expulser les étrangers ; --- en 1843, par les mêmes troupes de Rosas ; mais infiniment plus nombreuses, et d'autant plus redoutables qu'elles venaient de massacrer dans les provinces argentines une foule de populations sans défense, ainsi que la plupart des prisonniers enlevés aux armées de Lavalle et de Rivera. Le général assiégeant, au lieu de chercher à rassurer, à tranquilliser cette population, l'inquiéta, l'irrita d'avantage par les menaces

outrageantes que contenait le fameux manifeste du 1^{er} avril; --- ce fut là le signal de l'armement.

Dans ces trois circonstances, les agens diplomatiques et militaires français furent les premiers à signaler le *danger*, ainsi que le *devoir* et la *nécessité* de s'en garantir en recourant aux armes.

Dans ces trois circonstances ce ne sont point les français qui ont été chercher querelle à Rosas ; c'est Rosas qui les a constamment menacés et persécutés. La plupart de ceux qui faisaient partie du *Bataillon de l'Ordre*, en 1829, lassés des vexations et des spoliations sans fin qui ont donné lieu aux nombreuses pétitions adressées au gouvernement français, ainsi qu'au premier blocus, avaient quitté Buenos-Ayres pour venir s'établir dans la Bande Orientale, où ils espéraient jouir en paix du fruit de leur travail. L'invasion de 1839 les força à se réfugier dans les murs de Montevideo et de s'unir aux braves marins de notre escadre pour repousser l'éternel ennemi de leur repos. Ils étaient donc doublement compromis par cette prise d'armes ; et c'était une cruauté digne des siècles de barbarie que de leur faire un crime de l'armement de 1843 ; surtout après la menaçante circulaire du 1^{er} avril, qui venait en quelque sorte ratifier les menaces de mort journallement proferées contre eux, depuis les *Andes* jusqu'au *Cerrito*, par des hommes séroces, altérés de sang et de vengeance.

Y a-t-il dans cette conduite des français de Montevideo et de Buenos-Ayres rien que de conforme à la raison, au droit naturel et à la loi des nations ?

Tant qu'on ne leur a point cherché noise, n'ont-ils pas fait preuve d'un respect exemplaire envers les lois du pays qui leur a donné l'hospitalité ?

N'ont-ils pas toujours payé régulièrement leurs impôts ; souffert avec une patience et une résignation admirables une foule de vexations et de spoliations révoltantes, commises avec une audacieuse insolence par des autorités subalternes de la campagne ?

Prêté leur concours et leur assistance aux fils du pays, toutes les fois qu'ils l'ont pu ?

N'ont-ils pas enfin toujours évité de se mêler aux querelles des partis ?

Mais à quoi bon insister sur toutes ces vérités, lorsque le vote mémorable du 30 avril, dans le sein de l'Assemblée Nationale de France, est venu mettre au néant ces calomnieuses

accusations, à l'aide desquelles on se flattait de pouvoir égarer l'opinion publique.

Si la France s'est créée des embarras dans la Plata, la faute n'en doit pas être imputée à ses nationaux émigrans, --- qui ne demandent que *paix, travail et sécurité*; --- mais à l'inqualifiable faiblesse de ses gouvernans, et surtout à la connivence coupable de certains agens diplomatiques et militaires, qui, ici comme à Buenos Ayres, ont méconnu les intentions de la France à l'égard de la politique du dictateur argentin.

Si les français de Montevideo se sont permis de censurer ouvertement la politique odieuse et humiliante de certains ministres et de certains agens, ils ont usé d'un droit incontestable : d'un droit qui leur était acquis à double titre : --- à titre de *citoyens français* et à titre de *victimes*.

Sans prétendre diriger la politique commerciale de la France, en Amérique, les français de la Plata peuvent sans inconvénient chercher à éclairer le gouvernement et la nation sur les véritables intérêts de leur pays. Certes, personne ne peut avoir la ridicule prétention de mieux connaître les besoins de notre commerce et de notre émigration que *nos négocians et nos émigrans eux mêmes*. Or quelle confiance, quel respect pourrait inspirer une politique française qui, pour ménager une *politique rivale*, méconnaîtrait ces besoins, sacrifierait sans scrupule les intérêts déjà assez majeurs du présent, et ne tiendrait aucun compte des intérêts immenses de l'avenir ?.... Nous faisons abstraction de l'honneur national, si gravement compromis dans cette question.

N'est-ce pas le devoir de tout bon citoyen, de tout français qui se sent du coeur et de l'âme, d'élever la voix pour éclairer son pays et l'empêcher de commettre un suicide ?

De rendre à jamais le nom de la France odieux et ridicule aux nations américaines ?

D'être la risée, la dupe de l'Angleterre.... dont la politique égoïste et inhumaine triompherait sur tous les points à notre détriment !

Que la France adopte enfin une politique digne de sa puissance et de ses glorieux antécédens ; qu'elle consulte surtout les besoins de sa population, de son commerce maritime, de ses manufactures, de son industrie agricole, et elle prendra naturellement dans la Plata le rang et l'attitude qui lui conviennent.

Et les français de la Plata la béniront, *l'indemniseront*

amplement et en peu d'années, des sacrifices qu'elle aura faits pour assurer leur avenir.

Dire avec les partisans du système américain qu'une forte émigration étrangère dans ce pays serait exposée à mourir de faim, parce que pendant les sept années de siège de Montevideo, ou plutôt depuis la levée du blocus de Buenos Ayres, la France a été obligée de donner des secours à une portion de ses nationaux sans travail et sans moyens de s'en procurer, c'est littéralement tomber dans l'absurde.

Autant vaudrait affirmer que la ville et le territoire de *Gênes* ne peuvent pas nourrir leurs habitans, parce que pendant le siège mémorable qu'a soutenu *Masséna*, les français et les génois ont été réduits à manger ensemble l'herbe des rues, les chats, les chiens et les rats des maisons !

On pourrait en dire autant des villes de France qui ont passé également par les calamités d'un long siège : --- de *Paris*, par exemple, au temps de la ligue. --- Avec cette différence, qu'aussitôt que le bon roi *Henri IV*, qui investissait la place, sut que les parisiens étaient réduits à l'horrible nécessité de manger de la graine de lin mélangée d'ardoises et d'os pilés, permit à ses soldats de donner du pain aux assiégés ; --- tandis que, à Montevideo, loin de nous donner du pain, si nous en avions manqué, l'ennemi qui nous assiège nous eût laissé périr tous sans la moindre pitié.

Mais cela n'eût pas été la faute du pays.

Cela eût été la faute de ceux qui après avoir intimé à Rosas l'obligation de respecter l'indépendance de la République de l'Uruguay, ont levé le blocus de Buenos Ayres et du Buceo avant d'avoir obtenu l'évacuation du territoire oriental par les troupes argentines ; --- avant d'avoir exigé, au moins, la levée de l'interdiction dérée par le dictateur sur les batiments marchands qui toucheraient à Montevideo !

CHAPITRE XVII.

EXPLICATION DU PLAN DE COLONISATION TRACÉ PAR L'ADMINISTRATION BRÉSILIENNE. — PAIX ET COLONISATION ! TELLE EST LA DEVISE QUE ROSAS DOIT SUBSTITUER AUX CRIS DE MORT QUI DÉSHONORENT LE NOM ARGENTIN. — HEUREUX EFFETS DE L'AFFLUENCE CONTINUELLE DES COLONS EUROPÉENS DANS CES CONTRÉES.

Nous nous sommes un peu trop écartés, peut être, de notre sujet principal, qui est de prouver l'excellence du plan de colonisation tracé par l'administration brésilienne, et que nous voudrions voir adopter dans toute l'étendue du bassin de la Plata; c'est à dire sur les deux rives de la *Plata*. --- de l'*Uruguay*, --- du *Parana*, --- du *Paraguay*, --- du *Bermejo*, --- et du *Pilcomayo*.

Que faut-il pour cela ?

La volonté de *Rosas* ; pas autre chose ; mais, nous le savons, c'est presque demander l'impossible. Cependant, que *Rosas* adopte pour devise : --- *Paix et colonisation* ! --- et immédiatement le Brésil, la Bande Orientale, le Paraguay, la

Bolivie, Corrientes, Entre-Rios et Santa Fé s'écrieront à leur tour : Paix et colonisation..... !

Et alors tous ces Etats marcheront d'un commun accord dans les voies larges et généreuses de la civilisation.

Les plaies profondes et saignantes que la guerre civile et la guerre étrangère ont ouvertes sur le front ou dans le sein des populations, se fermeront promptement, se cicatriseront peu à peu et finiront par disparaître tout -à-fait.

Le travail moralise l'homme. Le vrai moyen d'extirper le germe des mauvaises passions, d'en empêcher ou d'en retarder le développement, est de donner une utile direction aux esprits; de faire tourner à l'avantage des sociétés --- *de l'humanité* --- cette activité fébrile qui tourmente l'homme intelligent, et le porte trop souvent à rouler dans une cercle de maux, au lieu de consacrer au bien les forces de son intelligence.

La nature nous fait déjà assez de mal, sans que les hommes nous en fassent encore, a dit Voltaire; n'empirons donc point volontairement nos maux; travaillons tous, dans la sphère de nos facultés et de notre influence, au bien être matériel et moral de nos frères.

Ne desirons point la mort du pécheur; mais sa conversion, dit l'Évangile.....

Si cette conversion est sincère, accordons notre concours loyal et empressé à ceux qui sont en position de réparer les désastres qu'ils ont occasionnés, soit par ambition, soit par obstination, soit par ignorance. Point de haine, point de rancune en présence des grands intérêts de l'humanité !.... --- Rapprochons nous, serrons nos rangs, arborons la bannière de la civilisation et marchons tous ensemble dans les voies nobles et glorieuses qu'elle nous ouvre.

Nous sommes peut être moins éloignés de nous entendre que nous ne l'avons cru et ne le croyons encore. La *méfiance* qui éloigne nos ennemis, ne prend sa source que dans les préventions injustes que l'esprit de parti a fait naître dans leur âme à une époque de triste mémoire, où l'excès des passions politiques aveuglait complètement les hommes les plus sensés et les plus instruits. Aujourd'hui que les esprits sont plus calmes, mieux disposés à la conciliation, il y a lieu d'espérer que la raison et l'humanité reprendront leur empire, et que chacun comprendra mieux ses *droits*, --- ses *intérêts* et ses *obligations*.

Après sept années d'une résistance juste et glorieuse à des prétentions iniques, nos ennemis nous retrouvent fermes à no-

tre poste --- fermes dans nos convictions ; --- mais sans haine, sans fiel, sans esprit de vengeance ; --- n'ayant toujours qu'un seul voeu, nous autres étrangers : --- *paix, travail et sécurité*. --- Pourquoi donc, si leurs dispositions sont les mêmes, comme l'assurent certains personnages, ne travaillerions nous pas enfin, d'un commun acord, à rétablir le calme sur cette terre désolée ; sur cette terre imbibée de sang humain depuis vingt ans ?

Pourquoi ne rappellerions nous pas ces populations épouvantées par les horreurs de la guerre ; et qui sont aujourd'hui errantes comme des âmes en peine sur les bords du Stix et de l'Achéron ?.....

Pourquoi ne ferions nous pas un appel à nos frères malheureux, de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre et d'Allemagne, pour venir peupler ces déserts ?

Si le fer homicide a décimé tant de têtes depuis 20 ans sur les bords de la Plata, faites du moins, ô Despotes ! qui vous arrosez le droit de gouverner les nations comme un *estanciero* gouverne son bétail.....faites que ce sang innocent ne stérilise par la terre américaine --- qu'il ne crie pas éternellement vengeance et malédiction !.....

Que faut il à l'Amérique du Sud pour égaler, sinon surpasser sa soeur aînée de l'Amérique du Nord ?

Tarir la source des révolutions, des discordes civiles et des ambitions individuelles des chefs militaires, en constituant solidement le pays ; en introduisant l'ordre, le contrôle et l'économie dans l'administration.

Donner aux esprits une autre direction que celle qu'ils ont eue jusqu'à présent.

Apprendre aux populations de ces contrées à manier le soc de la charrue, l'outil de l'artisan, la plume du commerçant, de l'économiste, du savant et du philosophe pratique, avec la même dextérité qu'ils manient actuellement le couteau, les bolas, le laso ou la lance du gauche et de l'indien pampa.

Détruire les faux préjugés que la jalousie de l'Espagne et du Portugal avait inoculés dans leur veines pour les empêcher de fraterniser avec l'étranger.

Créer des lois sages, intelligibles, libérales et protectrices.

Appeler comme aux Etats Unis, comme au Chili, comme au Brésil, comme dans l'Amérique Centrale, des hommes labori-

eux, actifs, intelligens, qui moralisent, qui stimulent, par la puissance du bon exemple, par les liens de la famille et de la propriété foncière, le caractère apathique, méfiant, rusé, dissimulé, vindicatif, jaloux et insubordonné du gaucho.

Diviser les grandes *estancias* par l'un des moyens que se propose d'adopter l'administration de Rio Grande ; fonder des colonies et de nouveaux centres de population à proximité des rivières navigables.

Utiliser les terres labourables, les bois, les forêts, les mines, les carrières et tous les produits naturels qui sont aujourd'hui sans emploi, sans valeur ; perdus pour l'habitant, perdus pour le bien être de l'humanité toute entière.

Avec les bras laborieux viendront les capitaux étrangers ; deux élémens de prospérité qui manquent à l'Amérique du Sud, pour tirer du néant ses richesses naturelles.

Avec les bras, les capitaux et les concessions de terres, les lois libérales et protectrices, --- viendra l'esprit d'entreprise, l'esprit d'association entre les étrangers et les fils du pays : --- et c'est alors que nous verrons les bateaux à vapeur sillonner par centaines les fleuves et les rivières navigables, depuis l'embouchure de la Plata et du Rio Grande jusqu'aux frontières du Paraguay et de la Bolivie.

L'esprit d'entreprise doublera, décuplera, *centuplera*, peut être, la valeur des terres qui se trouvent situées dans le centre ou à proximité des colonies. Et les grands propriétaires du pays, les *estaneiros*, qui auront cru faire un immense sacrifice en cédant deux ou trois lieues de leurs vastes déserts pour fonder une ville ou un village, --- *pour améliorer le sort de quelques milliers d'hommes laborieux* --- se trouveront, au contraire, avoir accru considérablement leur richesse, par la valeur subite de leurs autres terrains, par les facilités d'exploitation de leurs produits et la rapidité des communications avec la capitale, ou l'un des grands centres de population du pays. (1)

Voilà, sans exagération, une partie des avantages que pro-

(1) Qu'on n'oublie pas que des terrains de Montevideo qui en 1837 ne valaient pas plus de *trois réaux* la vare carrée, se sont vendus en 1840, grâce à l'émigration, depuis *six jusqu'à neuf patacons* ou piastres fortes la vare.

eurerait à ces belles et fertiles contrées une nombreuse émigration étrangère, distribuée avec intelligence dans tout le bassin de la Plata.

Voyons à présent, quel avantage en pourraient retirer les nations maritimes de l'Europe.

CHAPITRE XVIII.

NOUS NE DEMANDONS AUCUNE PRÉFÉRENCE POUR LA FRANCE. — MAIS L'INTÉRÊT DE L'AMÉRIQUE DU SUD, COMME CELUI DE LA FRANCE, EST D'ENCOURAGER L'IMMIGRATION ET LES COLONISATIONS VOLONTAIRES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES A L'APPUI DE CETTE PROPOSITION. — APPEL AUX HOMMES DE COEUR ET D'INTELLIGENCE.

Nous ne sommes point égoïste, et nous ne demandons aucune préférence pour la France.

Nous dirons, comme nous l'avons déjà dit dans un autre travail sur le même sujet (1) : *le Soleil luit pour tout le monde !*

Dieu n'a pas mis les hommes sur la terre pour s'entre détruire et se jalouser ; mais pour s'aimer et s'entre aider.

Toute influence politique qui a une tendance contraire est évidemment mauvaise : elle méconnaît le texte et l'esprit de la

(1) Des conséquences probables de la libre navigation du Parana.

loi divine ; elle fait violence à la nature humaine ; elle froisse les sentimens de l'homme civilisé ; elle ne peut être tolérée que par des barbares, ou par des hommes complètement d'épouvus de l'esprit de sociabilité et de paix. --- Que devient la religion si le texte positif de la Génèse : « *Croissez, multipliez, remplissez la terre* » est éludé, méconnu par les catholiques et les protestants ?

De même que nous avons toujours pensé que Montevideo et Buenos Ayres ne pouvaient prospérer qu'à la condition de se prêter un mutuel secours ; c'est à dire de permettre et de faciliter la libre navigation d'une rive à l'autre, au lieu de chercher à s'assurer le monopole du commerce étranger ; nous sommes également d'opinion qu'aucune préférence ne doit être accordée à une nation plutôt qu'à une autre dans la distribution des terres et des moyens de travail. Il conviendrait de suivre à cet égard le système adopté par le gouvernement brésilien ; mais sur une plus grande échelle, en contrariant le moins possible les vues et les inclinations des colons.

Par exemple : nous voudrions qu'une fois le système général de colonisation établi dans le bassin de la Plata, les travailleurs qui arriveraient à Montevideo ou Buenos Ayres, sans engagement spécial contracté d'avance en Europe, fussent complètement libres de choisir, parmi les terrains disponibles, celui qui conviendrait le mieux à leurs habitudes et à leur genre d'industrie. Ainsi, tel colon, ou telle compagnie de colons, qui trouverait un plus grand avantage à aller s'établir sur les bords du *Parana*, du *Paraguay* et du *Bermejo*, que sur ceux de la *Plata* et de l'*Uruguay*, devrait jouir d'une entière liberté d'action. Seulement, une fois en possession du terrain qu'ils auraient choisi, les colons ne pourraient plus l'abandonner sans perdre leurs droits à la propriété de ce même terrain.

Ce que nous disons de la distribution volontaire des colons dans les divers Etats de la Plata, est également applicable à chacun de ces Etats. Ainsi, le colon qui aurait résolu de rester dans la Bande Orientale, serait libre de choisir la localité qui lui plairait le mieux dans l'un ou l'autre des départemens de cette république.

Il en serait de même dans la province de Buenos Ayres.

Il serait aussi très-convenable, et même indispensable, qu'il y eut dans les deux villes de Buenos Ayres et de Montevideo *une agence générale de colonisation*, avec laquelle les gouvernemens du pays s'entendraient, et qui aurait une connaissance

exacte des terrains disponibles, comme de leur situation et de leurs ressources. Cette agence serait pourvue de cartes topographiques de chacun des États qui aurait résolu d'entrer dans cette voie de civilisation ; ainsi que des plans particuliers des terrains destinés à fonder des colonies, des villes, des villages etc.

Bien que nous pensions avec M. Soares de Andrea qu'il ne peut pas convenir à un État américain de fonder sur son territoire une *nouvelle Allemagne*, --- une *nouvelle France*, --- une *nouvelle Italie*, --- une *nouvelle Espagne*, --- ou une *nouvelle Angleterre*. --- il nous paraît absolument nécessaire que dans le principe surtout, les émigrans aient la facilité de se grouper par *nationalités*. La prospérité de la colonie allemande de São-Leopoldo est la meilleure preuve de la bonté de ce système. Il est toujours facile à un gouvernement sage et éclairé d'empêcher les grandes agglomérations d'étrangers sur un seul point, en fixant d'avance le maximum de population de chaque colonie, et en exigeant des colons qu'ils admettent parmi eux tous les étrangers et toutes les familles du pays qui voudraient aller s'y établir.

Ces colonies d'étrangers seraient d'ailleurs soumises aux lois et aux autorités du pays. Seulement, chacune d'elles aurait un directeur choisi par les colons et agréé par le gouvernement local.

La liberté d'action réclamée pour tous les émigrans, impliquerait naturellement celle d'accepter ou de refuser les concessions de terres qui leur seraient proposées ; pour se livrer au travail ou exercer leur état dans les villes et villages de la république. --- C'est, dans notre humble opinion, la première condition du progrès de l'émigration. --- toute gêne, toute coaction, toute mesure vexatoire et inutile, est fatale à l'industrie, fatale au commerce, fatale au pays. C'est surtout en matière de colonisation qu'il faut adopter cette large maxime des économistes de l'école moderne : *« laissez faire --- laissez passer »*.

Nous ne voyons, réellement, dans l'adoption d'un tel système, rien qui puisse éveiller la jalousie ou les susceptibilités des nations rivales. Car, à quoi doivent tendre les efforts de tout bon gouvernement ?

A accroître le bien être du peuple et la richesse de la nation, si l'État possède une grande population.

Et si au lieu d'une forte population on ne trouve dans un État régulier que de rares habitans au milieu de vastes déserts --- comme au Brésil --- comme dans la Plata --- comme dans

toute l'Amérique espagnole, le premier devoir des gouvernans est d'augmenter cette population, ou plutôt les bras industriels, pour arriver au même but que se proposent les peuples civilisés.

Ce principe admis, les conséquences se déduisent d'elles mêmes ; car, s'il est incontestable que l'Amérique manque de bras pour utiliser ses richesses naturelles, il est également vrai que l'Europe a une surabondance de population et de produits qui ont besoin d'écoulement.

Les progrès de la médecine et de la chimie, en écartant de plus en plus, c'est à dire en rendant moins meurtrières les pestes et les épidémies qui affligaient l'humanité dans les temps antiques et dans le moyen âge; --- les progrès de la philosophie morale et rationnelle, en rendant également plus rare et moins destructeur le fléau de la guerre, le plus terrible de tous les fléaux, ont nécessairement concouru et contribueront chaque jour davantage à accroître dans une progression rapide la population des divers Etats de l'Europe.

La France, par exemple, avec une surface de territoire qui n'excède guère le double de celle de la province de Rio Grande du Sud, compte déjà près de *trente six millions d'habitans*.

D'après l'annuaire du bureau des longitudes de 1837, la moyenne de l'accroissement de la population en France, dans les dix huit années comprises entre 1817 et 1834, était de 166,338 individus par an. Cette moyenne ne peut pas être moindre, aujourd'hui de 200,000 individus, si elle ne l'excède pas.

Il s'en suit que dans dix ans d'ici, la France aura 38,000,000 d'habitans ; et que s'il ne survient pas quelque grande calamité publique (ce dont Dieu nous préserve !) sa population atteindra, surpassera peut être le chiffre de *soixante millions d'habitans* !... .

Et notez que nous ne raisonnons point sur des hypothèses ; mais sur des nombres qui résultent des relevés fournis par les registres de l'état civil des quatre vingt six départemens de la France, sans y comprendre les colonies. (1)

(1) La moyenne de l'accroissement, dans une période de vingt sept années, comprises depuis 1817 jusqu' à 1834, a été estimée par le bureau des longitudes à un 200.^e du chiffre moyen de 32,335,000 habitans.

Que deviendra cette population dans son enceinte bornée ?

Comment subsistera-t-elle s'il survient quelque nouvelle disette de blé, comme celle qui l'a affligée il y a quatre ans, et qui a peut être plus contribué à la révolution de février que les causes politiques qui nous sont connues ?

Les français de 1849 sont ils donc condamnés par l'imprévoyance de leurs gouvernans à se ruer comme des bêtes féroces sur leurs voisins, sur leurs frères ?..... — A s'entre tuer eux mêmes, comme en juin 1848 et 49 ?.....

Si la généreuse philanthropie des abbé de St-Pierre et des Jean Jacques Rousseau prévaut dans les conseils des gouvernemens européens, qu'ils soient donc conséquens avec leurs principes : qu'ils évitent les horreurs de la guerre civile avec la même sollicitude qu'ils ont mis à éloigner les maux de la guerre étrangère.

Qu'ils comprennent une bonne fois que ce n'est pas seulement le besoin de gloire et de liberté qui agite les populations de notre patrie ; mais le besoin impérieux de *bien être physique ou matériel*, qui est le rêve, le but constant du travailleur intelligent ; — but qu'il croit atteindre plus vite par le renversement ou la modification des institutions sociales et politiques : mais qui lui échappe constamment par l'avidité et l'égoïsme des grands propriétaires fonciers, des seigneurs suzerains de la manufacture, des hauts barons de la finance, et de tous les entrepreneurs d'industrie : mais surtout par l'imprévoyance des gouvernans, qui ne veulent pas encourager l'émigration volontaire dans les pays qui réclament des bras laborieux et leur offrent en échange du sacrifice qu'ils sont forcés de faire, en quittant la mère patrie, un bien-être plus grand et plus solide que celui qu'ils avaient ambitionné dans leur pays.

Plus grand, parce que la douceur du climat, la fertilité de la terre, l'abondance des matières premières rend le travail moins pénible et plus productif.

Plus solide, parce que l'éloignement des grandes agglomérations d'hommes, telles que celles des capitales européennes, vrais foyers d'infection pour les coeurs simples et honnêtes, calme les passions et les besoins factices qui ruinent en peu d'années la santé et la bourse du travailleur en Europe.

D'où viennent toutes ces utopies, tous ces rêves creux, toutes ces ridicules théories des Saint-Simoniens, des phalanstériens, — des *socialistes* et des *communistes*, --- si ce n'est d'un be-

soin fort légitime au fond, mais immodéré, absurde et dangereux par ses effets de bien-être matériel *pour le prolétaire?*

Améliorez donc le sort du travailleur par des moyens naturels, par des moyens praticables, qui ne renversent point de fond en comble l'ordre social et les idées reçues ; et alors les révolutions qui n'auront pour objet que l'amélioration des institutions politiques, perdront ce caractère féroce et sanguinaire qui déshonore aujourd'hui la civilisation ; mais qui est en France, principalement, la conséquence naturelle d'une souffrance nationale qu'on affecte de ne pas vouloir comprendre.

Vous aurez beau sévir, emprisonner, fusiller, changer le système du gouvernement, vous ne guérirez point, par ces seuls moyens, messieurs les hommes d'Etat, le mal radical qui devore notre pays, et qui se résume par ces mots, trop simples, peut-être, pour vos superbes esprits :

« *Ventre affamé n'a point d'oreilles !....* »

Le meilleur remède, mille fois préférable à celui des guerres de conquêtes, serait, à notre avis, de provoquer, d'encourager une grande émigration volontaire pour l'Amérique du Sud --- pour la Plata et le Brésil, principalement.

Nous ne vous conseillerons point d'accaparer des terres, de fonder vous-mêmes de nouvelles colonies sous la tutelle de France ; cela n'entre pas dans nos idées ; ce serait d'ailleurs vous créer de trop grandes difficultés....l'Angleterre ne vous le permettrait pas !!

Mais nous dirons : -- en attendant la conversion de Rosas, profitez des bonnes dispositions de la République de l'Uruguay et de l'Empire du Brésil pour envoyer à *Montevideo* et à *Rio Grande-du-Sud*, autant de travailleurs qu'on en voudra recevoir et qu'il en voudra partir de France.

Placez-les sous la protection du droit de gens moderne de l'Europe (non sous celui du *système américain*, inventé par Rosas) ; négociez, s'il est possible, des traités spéciaux *d'amitié, de commerce et de colonisation* avec les Etats américains ; modifiez par une nouvelle loi plus libérale les articles 17, 20 et 21 du code civil ; reconnaissez comme le gouvernement anglais le fait à l'égard de ses nationaux, la qualité de *citoyen* à tout français qui rentre en France pour s'y fixer ; sans vous préoccuper du temps qu'il a passé en pays étranger, ni des fonctions civiles ou militaires qu'il a pu y exercer, --- sauf le seul cas où il aurait porté les armes contre sa patrie.

En agissant ainsi vous ferez une chose utile à la France, utile à l'Europe, utile à l'Amérique.

Vous soulagerez la France du mal chronique qui la démoralise, qui l'éténue, et que tous les empiriques de la science gouvernementale seront impuissans à guérir, tant qu'ils sobstineront à entasser les victimes dans l'étroit espace qui s'étend entre la Belgique et les Pyrénées, entre les Alpes et l'Océan.

Si l'Angleterre n'est pas dévorée du même mal, ou plutôt si elle n'en ressent pas aussi fréquemment que nous les cruelles atteintes, à qui en est elle redevable ? — A son commerce, à son industrie ; mais principalement à ses immenses possessions de l'Inde, du Canada, du Cap de Bonne Espérance, de la Nouvelle Hollande, de la Nouvelle Zélande, de la Jamaïque, de l'Orégon, de Démérari, et de cette multitude d'îles, de positions militaires et commerciales où elle peut écouler le trop plein de sa population ; — sans compter que l'esprit voyageur et aventureux de ses négociants et de ses commis ne s'en tient pas aux limites, cependant si vastes, de l'empire britannique ; il n'y a pas un coin de la terre habitée et accessible au pavillon anglais, qui ne soit placé sous l'influence mercantile des commerçans et des capitalistes de cette grande et puissante nation.....(1)

Et nous, avec trente-six millions d'habitants, une marine militaire forte et brillante, (nous nous en rapportons au témoignage fort compétent de l'amiral Charles Napier), — une marine marchande respectable par le nombre et la construction des navires, l'instruction et l'intelligence des capitaines, nous ne pouvons lutter avec les anglais, ni *d'influence*, ni de *débouchés*, dans la plupart des pays lointains ! — Les Etats de la Confédération Argentino en sont un exemple frappant. Le premier ministre de l'Angleterre, lord Lansdowne, ne déclarait-il pas dernièrement à la chambre haute du parlement, pour atténuer ses torts à l'égard de Montevideo, que Buenos-Ayres avait *faim et soif* de produits anglais.....

Combattez cette influence mercantile, cette influence des guinées et des calicots, qui paraît être le beau idéal de la politique des lords Lansdowne et Palmerston ; combattez-la par une influence plus noble, plus généreuse, plus sympathique, plus en harmonie avec la marche constante de la civilisation, d'Orient en Occident.

(1) Voyez à l'appendice la note J sur la politique commerciale de l'Angleterre.

Placés aujourd'hui par les desseins cachés de la Providence à la tête de la civilisation moderne, ne contrariez pas ses vues, hommes d'Etat de la France !

Arrivés au pouvoir par la grâce de vos principes démocratiques et humanitaires, soyez conséquens avec vous-mêmes ; n'oubliez pas le premier besoin du peuple qui vous a élus : — *paix, travail et sécurité*, au dehors comme au dedans de la France : telle est votre devise, telle est aussi la nôtre. — Qu'attendez-vous donc pour mettre la main à l'oeuvre ; pour réaliser par vos actes des principes et des idées qui font votre gloire et celle de notre nation ?

Négociez, pendant qu'il en est temps, avec la Bande-Orientale et le Brésil.

Organisez d'un commun accord une émigration régulière et permanente de travailleurs, de tous les points de la France, pour *Montevideo et Rio Grande*.

Vous donnerez d'abord, par ce moyen, une nouvelle activité à notre navigation marchande ; vous formerez par ces voyages de long cours d'excellens matelots.

Vous augmenterez l'influence civilisatrice et bienfaisante de la France dans des pays qui ne demandent pas mieux que de nous accueillir en frères, en amis et en sauveurs.

Vous propagerez naturellement nos goûts et nos habitudes en Amérique.

Vous donnerez par ce moyen si simple, un plus grand écoulement aux produits de l'industrie française.

Vous améliorerez à la fois le sort des émigrans et celui des travailleurs de la mère patrie, par un accroissement progressif d'activité dans les manufactures, dans les ateliers et dans les ports de mer. (1)

Vous vaincrez ainsi, sans effusion de sang, ce système anti-social, abrutissant et retrograde qui depuis vingt ans s'oppose

(1) Le *Pays*, l'un des journaux de France qui, avec le *Constitutionnel*, le *Courrier-Français*, le *Siècle* et le *Journal du Havre*, à le mieux compris et traité la question de la Plata, disait dans son numéro du 29 avril 1849.

« La reprise des affaires commerciales à Montevideo nous offrirait plus tard une ample indemnité ; nous avons là le germe d'un établissement commercial qui, en ouvrant parmi nous un vaste débouché à des activités innombrables, renferme peut être l'une des solutions du problème social. »

au développement intellectuel et matériel d'une des plus belles et des plus vastes régions du globe. --- Tels sont nos vœux depuis que nous connaissons ce pays ; tels sont également ceux de toute la population française.

Que ces mots magiques : --- PAIX --- TRAVAIL --- SECURITÉ ! --- COLONISATION DES RIVIÈRES NAVIGABLES ! --- LIBRE COMMUNICATION AVEC TOUTES LES NATIONS INDÉPENDANTES ! --- Que ces mots féconds en idées grandioses, féconds en résultats glorieux pour les peuples et les gouvernans qui savent en comprendre toute la portée politique, commerciale et philosophique, deviennent autant de *mots d'ordre* ; et s'il est possible, de *devises civilisatrices*, qui remplacent à jamais ces abominables imprécations qui souillent encore la main, la poitrine et le front des argentins !

Que les brésiliens continuent, s'ils le veulent, à accorder leurs sympathies aux *allemands*, --- les argentins, aux *anglais*, --- les orientaux, aux *français*, --- peu importe ; mais que la lutte s'établisse franchement entre ces diverses nationalités ; que toutes sachent concourir loyalement et avec une égale ardeur au grand oeuvre de la chrétienté, — l'*unité humanitaire* ! — Rivalités industrielles, guerre de concurrence commerciale, telles sont les nécessités de l'époque ; *guerres pacifiques*, bien entendu, les seules dignes de la civilisation moderne, fondée sur les divins préceptes du christianisme.

Voilà ce que nous avons à demander aux heureux de la terre américaine. Quant à ceux du vieux monde, ce que nous avons encore à leur dire est bien simple et bien facile à comprendre ; — le voici :

Sur trente-six millions d'habitants qu'il y a aujourd'hui en France.

20 millions sont employés aux travaux agricoles,

10 millions dans l'industrie manufacturière,

6 millions dans les administrations, l'armée, la marine, le commerce, les arts, etc.

Les enquêtes administratives ont constaté : que la production des choses les plus essentielles à la vie est insuffisante ; — que *vingt-six millions de français* végètent dans le dénûment, la pauvreté ou la gêne.

Que le remède le plus efficace, proposé par les *socialistes*, est d'encourager les associations, soit des ouvriers entre eux, soit des ouvriers et des patrons.

Que le remède indiqué par les *économistes* consisterait à di-

minuer de moitié le nombre des bras employés aux travaux agricoles, et à les remplacer par des *machines* et par de meilleures méthodes de travail que celles généralement employées.

Qu'enfin les dix ou douze millions de travailleurs enlevés aux travaux agricoles seraient employés dans les travaux manufacturiers ou industriels.

Ces conseils sont fort bons, ces plans ingénieux et rassurants; ils n'ont qu'un inconvénient, c'est de ne pouvoir être exécutés *qu'à la longue*. Or, dans notre siècle positif on est pressé de jouir..... et il y a en France vingt-six millions de créatures de Dieu qui, bien loin d'espérer les jouissances du riche, n'ambitionnent pas autre chose qu'un *morceau de pain blanc*..... un peu de beurre..... et des vêtements dignes du suffrage universel.

Or, dans dix ans d'ici, (peut être avant) la population de la France sera de 38 à 39 millions d'individus.

La France aura, par conséquent, deux à trois millions de consommateurs de plus; mais *consommateurs improductifs* qui diminueront la richesse nationale au lieu de l'augmenter. Voilà le vrai *bilan de la France*.

Nous disons donc à la BOURGEOISIE FRANÇAISE : — *Encouragez les émigrations volontaires* dans l'AMÉRIQUE DU SUD, et ailleurs — ou si non....., malheur à vous !! Malheur à l'Angleterre ! si elle s'oppose à cette émigration..... Il n'y aura pas toujours un amiral Villeneuve..... pour paralyser l'action de la France..... et dans un année de disette (comme celle de 1846) un million de prolétaires affamés s'unira aux chartistes anglais..., aux irlandais..... et les appréhensions de lord Wellington et de Sir Charles Napier se réaliseront; — il n'y a pas à en douter.

L'Angleterre remplit le monde de ses colons, de ses négocians et de ses commis; elle se débarrasse ainsi de son trop plein de population, sans demander permission à la France.

Les Etats-Unis reçoivent chaque année un renfort de quatre à cinq cent mille travailleurs européens pour peupler ses immenses déserts.

L'Amérique du Sud.—c'est à dire, la *République de l'Uruguay*, *Rio-Grande*, le *Paraguay*, *Corrientes*, et l'*Entre-Rios* (peut être même Buenos-Ayres?.....) le *Chili*, la *Bolivie* — nous tendent les bras..... 500 millions d'hectares de terres fertiles attendent les travailleurs intelligens....., sous un ciel de l'Italie..... sur les bords ou à proximité de rivières navigables..... et vous hésitez, *hommes d'état* de la France ?

Nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que si vous perdez l'occasion que vous offre la *Question de la Plata*, vous ne la retrouverez plus. Et votre *problème social* est là pour nous venger du mal que vous nous aurez fait.

L'optimisme le plus candide, le scepticisme le plus obstiné, l'égoïsme le plus personnel serait obligé de courber la tête, dans notre beau pays de France, et de dire tout bas, avec contrition : --- *meâ culpâ, meâ maxima culpâ*. --- Mais il serait trop tard.

Nous le répétons, parce que c'est chez nous l'effet d'une conviction profonde, produite par un examen attentif des livres et des journaux de tous les partis : --- *conservateurs, royalistes, bonapartistes, socialistes, et communistes*, --- nous avons tout lu, sans prévention, sans esprit de parti, et nous voyons qu'il n'y a pas à se faire *la moindre illusion* : l'avenir est gros de malheurs et de catastrophes effroyables, si on ne se hâte pas d'améliorer *la condition matérielle du TRAVAILLEUR*, ou du prolétaire : car c'est là le premier besoin de l'époque ; besoin impérieux qui n'admet pas de terme moyen. C'est le *to be or not to be* de Hamlet.

Que tous les vrais patriotes ; que tous les vrais amis de l'humanité, que tous les hommes sensés des Deux Mondes, unissent leurs efforts, travaillent dans un même esprit à détourner le fléau qui plane sur la France et sur l'Europe entière.

De ce mal chronique, de ce *cancer social* qui ronge en ce moment le sein de la France, il peut surgir une nouvelle source de vie pour l'Europe et pour le monde entier, si les heureux du continent américain veulent secouer les préjugés, les antipathies, les sottises et stupides jalousies --- vieilles reliques du système colonial de l'Espagne et du Portugal --- et partager franchement avec les européens ces magnifiques déserts que Dieu a créés, sans aucun doute, pour le bonheur de l'humanité entière.

Nous avons démontré les avantages immenses qui en résulteraient pour ces belles et fertiles contrées.

Nous faisons maintenant un appel formel à tous les hommes d'intelligence, à tous les cœurs généreux de ce vaste continent, et nous les adjurons, au nom de l'humanité, de la civi-

lisation, d'employer toute leur influence pour convaincre les *gouvernemens*, et surtout les *populations américaines*, de la nécessité, de *l'opportunité* d'adopter un système complètement libéral envers les étrangers, sans distinction de pavillon.

F I N .

Appendice.

1161444

APPENDICE.

NOTE A — p. 26.

SUR LES LIMITES.

De ce côté, comme de celui du lac Mirim ou Mérim, les limites sont restées incertaines, la république de l'Uruguay élevant des prétentions sur les terrains neutres, et les républiques Argentines et du Paraguay sur ceux qui s'étendent entre l'Uruguay et le Parana jusqu'au Curitiba, sur une largeur d'une vingtaine de lieues. Le Paraguay étend même ses prétentions sur tout le territoire des anciennes Missions de la rive droite de l'Uruguay, qu'il occupe aujourd'hui militairement. On voit par là que les anciennes disputes qui ont commencé en 1493, entre les couronnes de Castille et de Portugal et donnèrent lieu au célèbre traité de Tordesillas, ratifié le 5 septembre 1494, par D. Juan II, et approuvé par le Pape Innocent VIII, qui avait le premier tracé la fameuse ligne de démarcation d'un pôle à l'autre, --- ne sont pas encore tout à fait éteintes entre les états indépendants de l'Amérique Méridionale. Mais l'esprit éclairé de ces gouvernemens les portera sans doute à se faire des concessions mutuelles, et surtout à se renfermer *dans des limites naturelles*, véritable moyen d'éviter le renouvellement des guerres de conquête.

NOTE B — p. 34.

SUR LE MATÉ.

Nous avons déjà dit ailleurs, mais on ne saurait trop le répéter, que la plante indigène d'où l'on tire le maté, n'est ni une herbe, ni un arbrisseau, mais un beau et grand arbre qui croît dans les forêts du Paraguay, et des provinces méridionales du Brésil où il est appelé Congonha. Linnée l'a désigné

sous le nom de *Psoralea glandulosa*, et M. Auguste Saint-Hilaire sous celui de *Ilex paraguayensis*. Ce sont les feuilles de cet arbre, légèrement torréfiées, puis mises en fermentation dans une fosse couverte où elles sont macérées (ou matées) et ensuite pulvérisées, qui produisent cette poudre d'un jaune verdâtre connue dans le commerce sous le nom de *yerba* ou *erva* du Paraguay, des Missions, ou de Parnagua, selon sa provenance. L'arbre maté croît également dans la province de Minas-Geraes, et M. Auguste Saint-Hilaire lui a trouvé les mêmes qualités qu'à celui du Paraguay. Les différences qui existent dans le commerce entre les deux provenances tiennent uniquement à la manière de récolter et de préparer les feuilles.

NOTE C — p. 35.

SUR LES BOIS UTILES.

M. Horace Say dit dans l'appendice de son *Histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil* : — « Sur le sol fertile de ce magnifique pays, le nombre des végétaux qui croissent dans un même canton est grand et varié ; aussi y a-t-il dans les vastes forêts qui le couvrent, des arbres convenables pour tous les emplois, et dont l'exploitation, si elle est sagement ménagée, sera pendant long-temps une source précieuse de richesses. »

M. de Freycinet, dans la partie historique de la relation du voyage de l'*Uranie* (p. 115 et suivantes), donne la liste des arbres du Brésil qui sont employés pour la charpente, l'architecture navale, la menuiserie ou l'ébenisterie. Les arbres sont indiqués sous les noms vulgaires par lesquels on les désigne dans le pays ; mais comme la liste a été faite avec soin, qu'elle a été remise à M. Freycinet par le comte de Gestas, consul-général de France au Brésil, et revue ensuite par D. Francisco Maximiliano de Souza, capitaine de vaisseau, elle forme un document assez authentique pour être consulté.

Nous regrettons que la longueur de cette liste *des bois exploités au Brésil* ne puisse trouver place ici. Nous dirons seulement qu'elle se compose de *cinquante-neuf* espèces différentes ; que la moindre hauteur des arbres qui les fournissent est de neuf mètres, et la plus grande de trente-trois mètres ;

que leur diamètre varie depuis quatre jusqu'à cinquante-cinq décimètres.

Parmi ces espèces de bois, il y en a une qui mérite particulièrement de fixer notre attention : c'est le *jacaranda*, arbre de 22 mètres de hauteur sur 18 décimètres de diamètre. Bien connu maintenant en France sous le nom de *Palissandre* ; c'est en 1831 seulement qu'on a commencé à en apporter de Rio-de-Janeiro, et il en est arrivé en 1836 plus de onze-cent mille kilogrammes. On en distingue deux espèces, savoir : le *jacaranda gabrima*, d'un noir brun à veines roses ; le *jacaranda tan*, plus clair, plus rougeâtre et plus dur. Ce mode de chargement a contribué beaucoup à l'accroissement de notre commerce d'exportation avec le Brésil, en permettant aux armateurs de tirer un meilleur parti du retour des navires.

Ces deux espèces de bois existent également dans les forêts de Rio-Grande, du Paraguay et du Chaco.

NOTE D — p. 46.

SUR LE COMMERCE DE RIO GRANDE.

Mr. Marcos Pradel, ancien vice-consul de France à Porto-Alégré, et le chef d'une des principales maisons de commerce de Rio-Grande (*San-Pedro*), a eu l'obligeance de nous communiquer en 1845, les renseignements suivants, dans l'intérêt de nos relations futures avec ce pays, qu'il habitait depuis de longues années. Comme ils sont le fruit de l'expérience de cet estimable négociant, on peut y ajouter une entière confiance. Ils serviront à corroborer ou rectifier ceux que nous avons donnés nous même à la fin du voyage à Buenos-Ayres et à Porto-Alégré en 1835. Ils ont déjà été portés à la connaissance de plusieurs armateurs du Havre, dans des notes manuscrites que nous avons adressées à M. Lucien Peltier.

BARRE DE RIO-GRANDE. — La barre de Rio-Grande s'est beaucoup améliorée depuis quelque temps ; elle peut admettre actuellement des navires d'un tirant d'eau de douze à treize pieds ; mais il n'en est pas de même pour Porto-Alégré : le lac ou lagune des *Patos* et même le mouillage de cette ville ne peuvent recevoir en aucune saison des bâtiments tirant plus de huit pieds d'eau.

COMMERCE DE PORTO-ALÉGRÉ. — Il serait plus avanta-

geux de réexpédier par allèges, à Porto-Alégré, une partie de marchandises importées à Rio-Grande que d'y envoyer le bâtiment européen qui les aurait transportées ; parce que, d'abord, ce bâtiment ne pourrait remonter le lac qu'après avoir entièrement dépêché ses marchandises en douane, à San-Pedro (ville du Sud), ce qui occasionnerait un retard d'un mois et des frais en pure perte. Ensuite il faudrait compter 15 ou 20 jours pour aller et autant pour revenir, ce qui ajouté au premier délai d'un mois exigé par les formalités de douane, et à un séjour de six semaines ou deux mois à Porto-Alégré, pour réaliser l'opération, formerait un total de quatre mois, au moins, pendant les quels l'armement se trouverait grévé de frais assez considérables ; tandis que le même navire pourrait être déchargé et rechargé en soixante jours s'il opérait à Rio-Grande-du-Sud ; attendu qu'il y a là des maisons riches qui pourraient lui faire des avances de fonds pour faciliter son retour, ou du moins donner leur garantie pour les sommes à recouvrer ; facilités qu'on rencontrerait difficilement à Porto-Alégré, en ce moment (1845) ; quoi-qu'il soit possible de les y obtenir par la suite, quand une paix sincère et durable y aura ramené la confiance entre les commerçants brésiliens.

Par toutes les raisons qui précèdent, on voit qu'il serait difficile de réaliser avec bénéfice une opération importante à Porto-Alégré. A moins qu'elle n'ait été montée par des personnes bien au courant de la place, et assurées d'avance d'un placement prompt et avantageux de leurs articles.

Du reste les retours sont les mêmes à Porto-Alégré qu'aux deux villes de Rio-Grande (nord et sud). On y rencontre même assez souvent un léger avantage sur les droits de douane et de magasinage, probablement à cause de la rivalité qui existe entre les employés de cette administration. Quelques fois aussi les marchandises s'y vendent à de meilleurs prix qu'à Rio-Grande ; mais il n'y pas à cet égard autant de différence qu'on le croirait.

Dans le cas où un navire d'Europe serait destiné pour les deux points de Rio-Grande et de Porto-Alégré, il faudrait avoir soin de faire faire les assurances en conséquence, soit en France, soit en Angleterre ; car il est douteux que l'on trouvât à faire assurer au Brésil ; d'autant plus que l'usage d'assurer les navires qui font le cabotage entre Rio-Grande et Porto-Alégré n'y est pas encore établi.

Le prix des allèges est de 200 patacons (1050 fr.) par chaque tonneau français.

DU COMMERCE FRANÇAIS A RIO-GRANDE. — Une fois que la pacification de cette riche province brésilienne sera terminée (et l'on a lieu d'espérer qu'elle le sera prochainement (*)), tout porte à croire que les expéditions qu'on pourra combiner de France rencontreront bien ; surtout si les expéditeurs se trouvent en position de connaître les articles qui conviennent à Rio de Janeiro. La plus grande difficulté serait dans le point de départ de France.

Comme les marchandises de fabrique ou d'industrie parisienne qui vont le mieux au Brésil, ne sont pas assez d'embombement pour charger un navire, il faut nécessairement avoir recours aux *grosseries*. Or, il n'y a malheureusement au Havre rien, ou fort peu de chose en ce genre, qui convienne à la consommation de la province de Rio-Grande-du-Sud. Les carreaux, les briques, la bière, les meubles y sont d'une défaite fort difficile ; les planches, les pommes de terre, les légumes secs ne s'y vendraient pas, attendu que le pays en produit plus qu'il ne lui en faut pour sa consommation et qu'il en exporte même un excédant à Montevideo.

Les articles de Saint-Malo sont à peu près les mêmes que ceux du Havre ; par conséquent ces deux ports éprouvent les mêmes obstacles.

Bordeaux semblait avoir plus de facilités que nos ports du nord, à cause de la variété de ses articles de cargaison ; mais le palais des brésiliens de Rio-Grande est encore trop habitué aux gros vins de Provence, du Languedoc et de Catalogne, pour apprécier les qualités de ceux de la Gironde. D'ailleurs le droit de 53 1/2 p o/o dont nos vins étaient frappés, et qui vient encore d'être augmenté de 15 p o/o, ne permettrait pas aux expéditeurs bordelais d'espérer même *un fret* en apportant à Rio-Grande du vin en barrique. Ils ne doivent y envoyer que du vin et du cognac en caisse ; mais en si faible quantité que cela ne serait d'aucune ressource pour l'armateur.

Marseille, au contraire, fait depuis long-temps des expéditions dans ce pays ; et malgré que ses capitaines ou subrécar-

(*) La guerre civile a en effet cessé depuis 1845 ; mais l'invasion et l'occupation du territoire oriental par les troupes argentines ; les rixes qui de temps à autre ont lieu entre argentins et brésiliens de la frontière, tiennent les esprits dans un état d'inquiétude et d'agitation qui paralyse le mouvement commercial.

gues n'aient pas toujours fait preuve d'une grande intelligence dans le choix et la qualité des articles de cette provenance, il n'est pas moins vrai qu'ils ont souvent fait de bonnes affaires à Rio-Grande, où les *vins de Provence, les huiles, les fruits secs, les pâtes, les salaisons, les parfumeries, etc.*, sont très-recherchés des habitants.

Le meilleur point de départ serait donc, jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que notre commerce ait fait de plus grands progrès dans cette province, de la métropole provençale, sur laquelle on ferait expédier les articles de fabrique, après s'être abouché avec quelque bonne maison, déjà au courant de ces sortes d'expéditions. Mais en revanche le bâtiment marseillais pourrait opérer son retour au Havre, où les produits de Rio-Grande-du-Sud, sont d'une vente généralement plus facile et plus avantageuse qu'à Marseille. Et la preuve, c'est que tout récemment Marseille a réexpédié sur le Havre 4,500 cuirs de Rio-Grande qui ne pouvaient se vendre qu'à perte sur le premier marché.

Il est bon de remarquer que la plupart des navires français qui font le voyage de Montevideo et Buenos-Ayres sont trop grands pour Rio-Grande-du-Sud ; non pas tant à cause de leur tirant d'eau ; car ils peuvent tirer jusqu'à treize pieds français ; mais à cause des capitaux qu'ils demandent. Pour bien rencontrer, il faudrait qu'un navire destiné à cette navigation ne jaugeât pas plus de 200 tonneaux. On trouve à affréter ce genre de navires à Marseille, pour l'aller et le retour, avec soixante-dix jours de planche ou staries, en tout, à 90 francs et 10 p o/o.

Nous ajouterons à ces notes que depuis le 11 janvier 1845, les négociants de Rio-Grande, comme ceux des autres provinces du Brésil, ont dû être régis par un nouveau tarif (*Pauta*) qu'on doit pouvoir se procurer en France dans les chambres de commerce des ports, et qu'on fera bien de consulter. Le journal *le Commerce*, de Paris, l'a publié dans son numéro du 21 octobre 1844.

On a le droit de laisser ses marchandises en entrepôt moyennant un faible magasinage, et celui de les réexporter en payant seulement un pour cent de leur valeur. On s'oblige néanmoins au paiement de 2 p o/o dans le cas où les chambres législatives, dans leur première réunion, jugeraient à propos de décréter la perception de ce droit.

Nous terminons ces renseignements par un tableau compa-

ratif des poids et mesures de Rio-Grande avec les poids et mesures des principales places des commerce d'Europe et d'Amérique ; et par un résumé des exportations de produits du pays pour l'étranger, pendant le cours de l'année 1847.

RÉDUCTION DES POIDS ET MESURES DE RIO-GRANDE-DU-SUD AVEC LES PORTS SUIVANTS :

RIO JANEIRO.	ANGLETERRE ET ÉTATS-UNIS.	FRANCE.	ANVERS.	GENÈS.	LIVOURNE.
Livre.....	1,011 lb.	0,459 kilog.	0,459 pond.	1,316 liv.	1,331 lib.
Arrobe.....	32,375 "	14,688 "	14,677 "	42,112 "	43,232 "
Covado.....	0,740 yard.	0,677 mètre	0,677 elle	2,740 palmi	1,159 brac
Vara.....	1,198 "	1,087 "	1,087 "	4,400 "	1,861 "
Alquière.....	0,138 quart	13,840 livres	13,840 kop.	0,917 quart	1,136 mino
Medida.....	0,733 gallon	2,778 "	2,778 "	3,379 amol	1,218 face

NOTA. — La manière de tenir les comptes à Rio-Grande et la valeur des monnaies, sont les mêmes qu'à Rio-Janeiro. Voyez sur ce sujet un excellent article de M. Horace Say, dans le Dictionnaire du commerce, au mot *Rio-Janeiro*.

EXPORTATION DES PRODUITS DE LA PROVINCE DE RIO-GRANDE-DU-SUD, PENDANT L'ANNÉE 1847.

PORTS.	Tonnage des navires exportateurs.	CUIRS.		GARR. ^s	LAINE.	OS.	VIANDE SAÉE.	CRIN.	SUIF.	ONGLO.	CORNES
		Sales.	Secs.								
Grand-Bretagne..	11430	371016	14376	840	2055	242320		8110	223	756000	645703
Etats-Unis.....	6260	14754	266729	3500	3306	483900		18000			216965
France.....	2560	54092	42728		690	62000		2900			106170
Villes Anseabiques	1303	10706	56025	70	120			1100	110		35500
Portugal.....	1046	3716	56189			66400		20	220		51690
Anvers.....	962	22516	11860	1120				255			43386
Gènes.....	153	1991	5700								4400
Golbenbourg...	207	400	9000								900
Flensborg.....	150	2650	2630								5000
Havane.....	2070		334				95650				
Total de l'export.	26141	481841	465571	5536	6321	854620	95650	20394	533	756000	1109714

«Trois grandes questions, dit le judicieux auteur de l'histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil, intéressent vivement l'avenir de ce pays : deux de ces questions d'un ordre général et élevé, sont l'établissement des voies de communications et les mesures à prendre pour arriver dans un avenir peu éloigné à l'émancipation graduelle des nègres ; l'autre question moins vaste il est vrai, est toute financière : elle doit être résolue plus prochainement, et doit avoir une heureuse influence sur les relations commerciales ; c'est celle des moyens à prendre pour donner en fin au pays un système monétaire régulier. »

NOTE E. p. 51.

BUDGET DE LA PROVINCE DE RIO-GRANDE-DU-SUD POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE DE 1849 A 1850.

<i>Dépense.</i>	<i>contos. milreis.</i>
Représentation provinciale.....	24 : 868,000
Sécrétariat de l'Assemblée Législative...	9 : 700,000
Sécrétariat du gouvernement.....	17 : 520,000
Enseignement supérieur.....	13 : 40,000
Ecoles primaires.....	94 : 354,600
Ecoles de tachygraphie et des arts mécaniq.	7 : 930,000
Culte public (catholique).....	3 : 446,400
Police.....	135 : 535,550
Colonisation.....	34 : 400,000
Bureau de statistique.....	5 : 200,000
Civilisation des indiens.....	10 : 121,600
Prisonniers pauvres.....	12 : 415,000
Eclairage public.....	37 : 397,680
Propagation de la vaccine.....	3 : 640,000
Assistance publique.....	34 : 400,000
Perception et fiscalisation des impôts....	76 : 529,130
Ingenieurs civils et militaires.....	9 : 600,000
Travaux publics.....	4,422 : 951,971
Dépenses éventuelles.....	7 : 900,000
Total.....	4,960 : 949,931

*Recette.**contos. milreis.*

Droit de 3 p o/o par arrobe de viande

seche (*)	140 :	
Droit de 3 p o/o sur tous les genres de production de la province, soit naturels soit manufacturés, qui s'exportent, excepté les cuirs de boeuf et de vache.	31 :	400,000
Droit de 80 réis sur chaque cuir de vache.	80 :	
Droit de 400 réis par tête de vache, de cheval et de mule exportée par terre pour les autres provinces.	11 :	438,753
Dixième sur les biens de ville (predios urbanos)	66 :	121,894
Taxe sur les héritages et legs.	16 :	375,234
Droit d'excise sur les esclaves (meia siza).	30 :	806,620
Impôt de 25 p o/o sur l'eau-de-vie nationale à la consommation.	60 :	
Droit additionnel de 1/2 p o/o sur le précéd.		150,000
Impôt de 2 milreis sur chaque tête de boeuf ou de vache tuée dans les abattoirs publics ou particuliers.	40 :	721,000
Impôt de 40 milreis sur les maisons de modes et d'encans (leiloês).		160,000
Impôt de 40 reis par tonneau sur toutes les embarcations qui naviguent sur la Lagoa dos Patos (**).	26 :	113,200
Droit des passeport pour les embarcations.	3 :	790,240
Taxe du passage sur les ponts (***)	5 :	
Produits des inventaires de biens (bens de evento)		300,000

(*) Ce droit était en 1845 et 46 de 60 reis par arrobe (de 32 liv. port.) ; — en 1847 et 1848 il fut porté à 5 p o/o et présentement il est fixé à 3 p o/o. — En 1845 et 46 il a produit 136 contos ; en 46 et 47, 204 contos et en 48 et 49, 193 contos. Le terme moyen des 3 années est d'environ 178 contos.

(**) Les phares qu'on élève dans la Lagoa et par lesquels on doit opérer la perception de cet impôt, ne sont pas encore achevés. Le tableau joint au mémoire du Président laissait en blanc cet article ; mais l'addition du tableau ne serait pas juste sans les 26 contos 113,200 reis que nous ayons ajoutés.

(***) On a pris pour base de ce nouveau droit la recette qu'à donnée le pont de *Butucaraby*, en 11 jours. C'est le seul qui soit entièrement achevé.

Recouvrement de la dette active, y compris la moitié de celle antérieure au 1 ^{er} juillet 1836.	16 : 392,900
Recette extraordinaire.	8 : 306,272
Solde présumé de l'année financière précéd.	50 :
Total.	587 : 76,115

En comparant la recette avec la dépense, on voit qu'il y aurait un déficit de 4,373 : 873,816 ; mais ce déficit n'existe pas réellement, par les motifs indiqués dans le chap. V.

Le tableau suivant des revenus du Brésil, dressé pour servir de base à l'évaluation des recettes pour le budget de l'année financière de juillet 1834 à juillet 1835, est intéressant à consulter, en ce qu'il indique à la fois le nombre des habitants libres de chaque province, et la proportion de charges publiques que chacune d'elles supporte.

	POPULATION LIBRE.	PROVINCES.	REVENU en contos de reis	TOTAUX
RÉG. DU NORD	910,000	110,000 Para	262	2,625
		120,000 Maranham	585	
		150,000 Ceara	122	
		30,000 Rio-Grande-du-N.	29	
		100,000 Parahiba	137	
		400,000 Pernambuco	1,490	
RÉG. DU CENTRE	700,000	50,000 Goyaz	29	2,887
		80,000 Piahy	27	
		50,000 Sergipe	186	
		400,000 Matto-Grosso	2,396	
		70,000 Bahia	110	
		100,000 Alagoas	139	
RÉG. DU SUD	1,430,000	600,000 Minas-Geraes	746	7,178
		40,000 Espiritu-Santo	79	
		320,000 Rio-de-Janeiro	5,435	
		270,000 Saint-Paul	261	
		40,000 Sainte-Catherine	57	
		160,000 Rio-Grande-du-Sud	600	

3,040,000 habitans libres. Revenu total.—contos 12,690

La province de Minas-Geraes est placée dans la région du Sud parce que ses principales communications sont avec Rio-de-Janeiro, et que c'est à la douane de cette ville que sont payés les droits d'entrée sur les marchandises étrangères qu'elle consomme.

On voit que Rio-Grande-du-Sud est après Rio-Janeiro, Mato-Grosso, Pernambuco et Minas-Geraes, la province qui contribue pour la plus forte somme aux charges du gouvernement général.

A la population libre de..... 3,040,000 habitants
 Il faut ajouter la population esclave 2,000,000 environ
 Et pour les indiens non civilisés... 260,000 «

Ce qui porte la population totale à. 5,300,000 âmes.

D'après un recensement fait entre les années 1816 et 1818, la population du Brésil était évaluée à 3,600,000 âmes ; le nombre des habitants aurait ainsi augmenté d'un tiers en vingt ans. Comme cette population est mieux pourvue maintenant, sous tous les rapports, et que l'affluence des émigrants étrangers a suivi une progression ascendante, on peut raisonnablement calculer que l'Empire du Brésil n'a pas moins de sept millions d'habitants. C'est un progrès, sans doute, mais un progrès bien lent comparé à celui que nous présentent les Etats-Unis ; comparé surtout à l'immense étendue du territoire brésilien, qui nourrirait presque une population égale à celle de l'Europe. Voici un petit état comparatif de la superficie et de la population de l'Europe et du Brésil, dressé d'après l'abrégé de géographie de M. Adrien Balbi, édition de 1835.

	SUPERFICIE en milles carrés.	POPULATION.	
		absolue	relative.
EUROPE.....	2,793,000	227,700,000	82
BRÉSIL.....	2,253,000	5,000,000	2 1/5°

On voit l'après ce tableau que le Brésil, avec un territoire presque aussi vaste que celui de l'Europe entière n'a que 2 1/5° habitants par mille carré, tandis que l'Europe en a 82. Et si l'on procède de même à l'égard de la *Confédération Argentine*, on trouvera une disproportion plus frappante encore ; car cette dernière ne présente qu'un seul habitant par mille carré, dans un climat plus favorable que celui du Brésil au développement de la population !

NOTE — F. p. 89.
 SUR LA DÉCADENCE DE NOTRE COMMERCE AVEC LE BRÉSIL.

Il résulte du tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1848, que la somme de nos transactions avec l'empire du Brésil a éprouvé une diminution de 25 pour cent sur le commerce *général* et de 23 pour cent sur le commerce *spécial*; c'est à-dire que cette diminution a presque entièrement pesé sur l'industrie manufacturière et agricole de la France. Cela tient d'une part, à l'élévation excessive de notre tarif de douane, relativement aux produits brésiliens, et, de l'autre, aux droits exorbitans dont le Brésil a frappé nos vins et eaux-de vie, qui peuvent seuls fournir un fond de cargaison avantageux pour l'aller; — comme le *café* le *sucré* et le *coton* du Brésil en fourniraient un pour le retour, si l'abaissement de notre tarif permettait à ces articles d'entrer en concurrence avec ceux de même nature que la France consomme annuellement en si grande quantité.

NOTE G. — p. 97.

ACTE DE DONATION DU GÉNÉRAL RIVERA.

Traduction.

Don Fructoso Rivera, Brigadier général des armées de la République. etc. etc.

Du moment que l'autorité Supérieure a décidé, avec justice, d'accorder une récompense aux légionnaires français et italiens, j'ai compris que rien n'était plus convenable que de favoriser dans l'avenir les défenseurs de notre liberté; parce que non seulement ils versaient leur sang pour la défense de la République, mais encore ils diminuaient les moyens de subsistance de leurs enfants et de leur femmes pour s'occuper exclusivement du service militaire. --- La résolution admirable qu'ils ont prise en avril dernier, en se déclarant citoyens orientaux, les a rendu dignes de toute espèce d'égards de la part des fils du pays. --- En conséquence, moi et mon épouse, Doña Bernardina Fragoso de Rivera (citoyens de la République et propriétaires), déclarons que notre volonté libre et spontanée

est de donner en faveur des volontaires qui composent la Légion aux ordres de Mr. le colonel Thiébaud, et qui font partie de la garnison de la Capitale, *trente lieues carrées de terrain*, de ceux que nous possédons dans les divers départements dont se compose la République ; à l'exception, uniquement, de ce qui est connu sous le nom de *rincon de Averias y Arroyo Grande*, et en outre le petit terrain qui renferme la *quinta* (maison de plaisance) de l'*Arroyo Seco*. Nous nous désistons de tous droits sur les dites trente lieues de terrain que nous donnons aux volontaires, et les séparons de nos biens pour que les intéressés puissent en disposer librement et les choisir dans la partie de nos propriétés territoriales qui leur conviendra le mieux ; pour le quel objet les intéressés recevront, avec le présent document, que nous leur délivrons, un état en due forme de la portion de terrain que nous possédons, sur lequel ils pourront faire choix des dites trente lieues qui leur appartiennent. Nous déclarons que notre volonté est de prohiber à nos héritiers toute espèce de réclamations ou d'empêchements à l'égard de la donation que nous avons volontairement faite ; déclarant en même temps que, à défaut du papier que la Loi détermine, et vu la fermeture des tribunaux, on a fait ce document sur papier commun ; mais qu'on pourra y ajouter celui qui lui correspond ; --- que nous le déclarons comme preuve de notre résolution en présence des témoins qui signent avec nous : --- nous déclarons, en outre, que nous consentons à ce que ce simple document soit converti en acte public, si besoin est, pour lui donner plus de force et de valeur aux yeux des Lois de la République, en faveur des donataires ; en foi de quoi nous signons, moi et mon épouse, de notre propre soing, le ving---Sept août Mil-huit-cent-quarante-quatre.

Signé : **FRUCTUOSO RIVERA.**

Et comme témoins : *Mateo Tula, Pedro Onety, et Manuel L. Bayllo.*

LISTE DES TERRAINS QUI APPARTIENNENT AU GÉNÉRAL RIVERA.

1.° Sa quinta du *Miguelete*, s'étendant jusqu'à la colline principale (*cuchilla*) où l'on conserve trois édifices en maçonnerie.

- 2.° L'estancia de l'*Arroyo de la Virgen* avec édifice.
- 3.° L'estancia de l'*Arroyo de Castro*, que j'ai achetée de D. Tomas Nuñez.
- 4.° Les terrains que je possède entre Tejera et Tomas Cuadra, que j'ai achetés à D. Juan Ramirez, et qui sont bornés au Sud par la rivière *Yi*.
- 5.° L'estancia de *Laureles* et *Tala*, bornés au Nord par le Rio Negro et que j'ai achetée des héritiers de D. Pedro Garcia.
- 6.° L'estancia du *Rio Negro*, terrains qui appartenaient à mes parents.
- 7.° Le rincón (presqu'île) de los 3 Arboles avec Rolon, borné au Sud par le Rio Negro.
- 8.° L'estancia Sud de *Paurù y Averias-grandes*.
- 9.° Les terrains du Sud du *Queguay*, entre les petites rivières (arroyos) appelées *los campamentos viejos* et *el Sauce*.
10. Les terrains qui comprennent le *Rincón du Queguay* et les *Corrales* (enclos) qui ont appartenu à D. Francisco Juanicó.
11. Les terrains de la *Calera* (four à chaux) connus sous le nom de *Barata* au confluent de la rivière *San Francisco* avec l'*Uruguay* (près de *Paysandú*), --- dans la partie nord du *San Francisco* et la partie Sud de la même rivière, au confluent même. Les premiers ont appartenu à D. José Bejar et à D. Gabriel Pereyra et les seconds à D. Samuel Lafone.

Toutes ces propriétés forment une superficie de plus de 150 lieues carrées de terrain, parmi les quelles se trouvent quelques édifices de valeur, qui ne sont point désignés dans l'acte de donation ; mais qui, dans le cas où ils se trouveraient compris dans les terrains que choisiront les donataires, et seraient spécialement destinés à l'habitation et au bien-être des familles, feront partie principale de la donation, et dont je transférerai en temps opportun la propriété, avec tous mes droits, comme la loi le détermine ; --- mais dans le cas où les donataires prendraient la résolution de vendre leurs terres, et que celles-ci eussent été choisies dans les lieux où il existe des propriétés en maçonnerie (*posesiones de material*), dans ce cas, dis-je, l'acheteur s'entendra avec moi ou avec ceux qui me représenteront, pour me tenir compte de la valeur de l'édifice ; avertissant d'ailleurs que cela ne fera jamais la matière d'un doute pour l'aliénation des terrains en faveur des légionnaires.

Signé : RIVERA.

NOTE H. — p. 109.

SUR LA FABRICATION DU BEURRE AUX ETATS-UNIS.

Le *Comercio del Plata* du 5 février 1848 a donné, d'après un journal de Philadelphie, (*the Dollar news paper*), les renseignements Statistiques suivants, réellement curieux, et généralement ignorés. Ils ont été puisés dans un rapport présenté à la *Société d'Agriculture de New-York* par une commission de son sein.

« La commission demande qu'on lui permette de faire re-
« marquer que l'industrie de *faire du beurre* constitue la
« partie la plus intéressante de l'agriculture de cet Etat (celui
« de New-York). En examinant les derniers rôles de l'impôt,
« il semble, à la première vue, que la production la plus im-
« portante soit celle du blé. Cependant il n'en est pas ainsi. Le
« nombre de *bushels* (boisseaux) que l'on recolté par année est
« de 13,391,770, qui, à raison de 90 cents par bushel, prix
« que l'on considère comme un bon terme moyen, sur plusieurs
« années et sur tous les points de cet Etat, donnent 12,052,593
« dollars. La quantité de beurre qui a été faite dans le cours
« de la même année s'est élevée à 78,501,733 livres, qui, à
« 12 1/2 cents par livre, terme moyen, donnent 9,937,716
« dollars, (51,700,000) francs environ! --- Il est juste d'a-
« jouter à cela, comme produit de l'industrie du beurre, ce qui
« suit.

« Environ 500,000 veaux, qui, selon l'usage, sont tués deux
« ou trois jours après leur naissance, et qui se vendant au
« marché à raison de deux dollars chaque, produisent une
« somme de 1,000,000 de dollars.

« Plus 528,114 pores, dont l'élevé, suivant les meilleurs
« renseignements, est due presque exclusivement à l'industrie
« du lait, dont les résidus servent à nourrir ces animaux; et
« qui, à raison de trois dollars par tête, produisent annuelle-
« ment 1,584,342 dollars. Ces diverses sommes forment un
« produit total de l'industrie du beurre, de doll.^s 12,522,058
» Produit en blé, indiqué ci dessus. “ 12,052,593

« Différence en faveur du beurre. ps. 469,465

« Si l'on croit que la commission a évalué trop haut le chiffre
« des veaux ou des pores élevés à l'aide de l'industrie du beurre,

ERRATA.

- Pag. 7, lig. 4 — au lieu de : plus d'un million d'hectares, lisez : plus de *cent millions d'hectares*.
- Pag. 13, lig. 8 — au lieu de : sans que rien ne m'obligât, lisez : *sans que rien m'obligât*.
- Pag. 26, lig. 7 — au lieu de : Jaguarào ou le Quarein, lisez : le *Jaguarào et le Quaraim*.
- Pag. 36, lig. 12 — au lieu de : moulure, lisez : *mouture*.
- Pag. 36, lig. 21 — au lieu de : horizontalés, lisez : *horizontales*.
- Pag. 37, lig. 32 — au lieu de : fer cellulaire, lisez : *fer cellulaire*.
- Pag. 43, lig. 11 — au lieu de : progression courante, lisez : *progression constante*.
- Pag. 46, lig. 12 — au lieu de : entre Rio Janeiro et Rio-Grande, lisez : *entre les villes de Rio Janeiro et Rio Grande*.
- Pag. 46, lig. 39 — au lieu de : le rapport des pieds et mesures, lisez : *les rapport des poids et mesures*.
- Pag. 57, lig. 14 — au lieu de la picado, lisez : la *picada*.
- Pag. 59, lig. 32 — au lieu de : le peu d'étendue que l'on destine, lisez : *le peu d'étendue des terres que l'on destine*.
- Pag. 62, lig. 13 — au lieu de Ibicuhy-Gurssu, lisez : *Ibicuhy-Guassu*.
- Pag. 63, lig. 3 — au lieu de Saa-Luis, lisez : *São-Luis* (en espagnol San-Luis).
- Pag. 64, lig. 3 — au lieu de : de Yerbales, lisez : *des Yerbales*.
- Pag. 77, lig. 3 — au lieu de : l'Océan Pacifique, lisez : *Atlantique*.
- Pag. 85, lig. 8 — au lieu de : le dépôt de marchandises, lisez : *le dépôt des marchandises*.

- Pag. 101, lig. 9 — au lieu de Société d'actionnaires, lisez : *Société d'actionnaires*.
- Pag. 109, lig. 33 — au lieu de : vues larges et bienfaisantes, lisez : *vues larges et bienfaites*.
- Pag. 119, lig. 14 — au lieu de : lafarine et le froment, lisez : *la farine et le froment*.
- Pag. 119, lig. 36 — au lieu de : 10,180,000 personnes vivant dans un état de gêne ou demi-aisance ; lisez : 6,180,000 personnes vivant dans un état de gêne ou *demi-aisance*.
- Pag. 128, lig. 20 — au lieu de : Courter de L'isle, lisez : **COURTET DE L'ISLE**.
- Pag. 138, lig. 37 — au lieu de trois réauv, lisez : *trois réaux*.
- Pag. 142, lig. 12 — du lieu de menopolo, lisez : *monopole*.

N. B. — Le papier d'imprimerie ayant manqué à Montevideo, nous avons été forcé d'employer du papier de qualité et de format différents. Nous en demanndons pardon à MM. les souscripteurs, mais il leur sera facile de se convaincre qu'il y a en pour nous *force majeure*.

Cette circonstance explique le retard que nous avons mis à faire paraître cette brechure, annoncée depuis deux mois.





